

Heures locales / Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15142 – 7 F – DIMANCHE 3 – LUNDI 4 OCTOBRE 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'OTAN vue de Moscou

REVENANT sur les déclarations qu'il avait faites le mois dernier à Varsovie en faveur de la liberté des pays anciennement satellites à déterminer en toute souveraineté leurs alliances, le président russe vient de mettre en garde les Occidentaux contre la démarche de ceux de ces pays qui frappent à la porte de l'OTAN. Formulée poliment, la lettre de Boris Eltsine aux dirigeants de l'Alliance atlantique n'en contient pas moins une menace : méfiez-vous d'un élargissement vers l'est qui laisserait, même provisoirement, la Russie de côté et par conséquent l'isolerait.

En Europe centrale, où l'on avait sans doute donné une interprétation trop positive aux propos de Boris Eltsine à Varsovie, on verra dans cette lettre un revirement. C'est en tout cas une nouvelle illustration du double langage dont use la Russie en politique étrangère, qu'il s'agisse des conflits qui font rage à ses portes ou de l'ex-Yougoslavie. Dans la meilleure des hypothèses, c'est le signe que M. Eltsine n'a pas les coudées franches par rapport aux tendances conservatrices de l'establishment militaire.

CETTE démarche du président russe rend aussi un peu plus aigu le véritable casse-tête auquel est confrontée l'OTAN : comment survivre, après la mort de l'ancien adversaire (le pacte de Varsovie) ? Comment répondre à la requête pressante des pays d'Europe centrale qui réclament une garantie de sécurité ?

La leur donner, c'est-à-dire les intégrer, c'est se mettre à dos la Russie, comme vient de le souligner Boris Eltsine ; personne en Occident n'y est prêt. Intégrer tout le monde, y compris la Russie, comme le suggère M. Eltsine, c'est accepter en fait la dissolution de l'OTAN. Voilà donc le vieux débat européen sur « le dépérissement des alliances » qui resurgit, en des termes nouveaux, à propos de la dernière d'entre elles.

L'OTAN pourrait être tentée, pour répondre aux sollicitations des pays d'Europe centrale, de leur faire miroiter une perspective d'intégration à une date indéterminée, un peu comme l'a fait la CEE, sans prendre d'engagement envers eux pour la période transitoire. Mais ce ne serait qu'accroître leur insécurité, puisqu'il est confirmé que cette perspective indispose Moscou.

L'ALLIANCE atlantique, en tout cas, ne peut esquiver plus longtemps cette problématique qui sera au cœur de son sommet début janvier. Le débat est sur la place publique en Allemagne, où le ministre de la défense, Volker Rühe, fait de la surenchère en faveur d'un élargissement vers l'Europe centrale. Il commence aux Etats-Unis, où il est animé surtout par le sénateur républicain Richard Lugar.

D'autre part, les projets d'élargissement de la Communauté européenne renvoient eux aussi à la difficulté d'organiser la sécurité du continent. La Finlande, aux portes de la Russie, est sur la liste des prochains adhérents à la CEE, c'est-à-dire logiquement à son organisation de défense, l'UEO, qui se présente aussi comme le « pilier européen de l'Alliance atlantique ». Cet aspect des choses n'a pas échappé à l'un des ténors conservateurs russes, Alexandre Routskoï, qui, dans la presse finnoise, vient de mettre en garde Helsinki contre toute velléité de rejoindre l'OTAN.

Lire nos informations page 4

Le débat sur l'emploi à l'Assemblée nationale

Le gouvernement refuse la semaine de quatre jours

La première offensive, à l'Assemblée nationale, des partisans de la réduction de la durée du travail, par une législation incitant à une évolution négociée vers les trente-deux heures hebdomadaires – la semaine de quatre jours – s'est brisée, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 octobre, sur le refus du ministre du travail, Michel Giraud. Edouard Balladur avait indiqué, dans l'après-midi, sa préférence pour l'« expérimentation » plutôt que pour la voie législative, tout en soulignant qu'une réduction de la durée du travail ne serait créatrice d'emplois qu'accompagnée d'une « réduction des salaires ».



Texte de société ? Boîte à idées ? Que reste-t-il donc de ce fameux article 24 du projet de Michel Giraud, qui prétendait réformer l'aménagement de la durée du travail ? Tout, c'est-à-dire que la discussion parlementaire n'a strictement rien apporté. Inflexible, le ministre du travail n'a pas daigné céder un iota aux réformateurs de sa propre majorité, qui souhaitaient donner un peu plus de chair à un affichage purement formel de l'idée de réduction du temps de travail.

La cinglante fin de non recevoir opposée, vendredi 1er octobre, aux propositions de Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne, aura été le piteux épilogue d'un débat qui a tourné court. Pour le malheur de la cause qu'il défendait, M. Chamard n'en était pas le meilleur avocat.

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite et nos informations page 6

Sastur, capitale de la douleur

Le tremblement de terre qui a secoué l'Etat du Maharashtra, au centre de l'Inde, est l'un des plus meurtriers qu'ait connus le sous-continent

SASTUR (Etat du Maharashtra)

de notre envoyé spécial

Affaissé contre un mur lézardé, la femme lève les bras en prenant le ciel à témoin : *« Pourquoi le malheur s'est-il abattu sur nous ? Pourquoi a-t-il choisi notre village ? »* Sa plainte s'enfle soudain en une sorte de mélopée, et puis elle hurle : *« Morts ! Ils sont morts et j'ai tout perdu ! »* en se giflant sauvagement le visage.

Sastur, à quelques dizaines de kilomètres de l'épicentre. Il est 8 heures du matin, vendredi. Un peu plus de vingt-quatre heures après la catastrophe. Presque aucune maison n'est encore debout. On avance comme dans un mauvais rêve, progressant parfois au milieu des cadavres, dans cet amas de pierres grises qui fut un village, désormais figé dans le silence et l'odeur de la mort. Et Sastur n'est que l'une des vingt ou trente bourgades des districts de Latur et d'Osmanabad à s'être écroulées sous l'onde de choc des trois secousses du jeudi matin 30 septembre.

Sur la place principale, une centaine de cadavres gisent un peu partout, recouverts de vieilles couvertures, de saris ou de vieux vêtements. Parfois, quelqu'un s'approche et soulève un pan de tissu dans l'espoir de reconnaître un parent. Une femme berce dans ses bras son bébé mort au visage couleur de cendre. Un vieux couple sanglote doucement en psalmodiant des mots sans suite.

Au fur et à mesure que la matinée s'avance, Sastur n'est plus qu'une plainte, une capitale de la douleur où s'affairent des dizaines de sauveteurs bénévoles, masqués pour lutter contre l'épouvantable odeur. A la sortie, on a dressé des bûchers improvisés où les débris des maisons servent de combustible, et sur lesquels achèvent de se consumer des dizaines de cadavres. *« On est obligé d'incinérer sur place. On ne peut plus attendre, il y a trop de morts »,* explique un fonctionnaire. Près de l'école – un vieux bâtiment colonial qui a résisté au cataclysme, – des hommes creusent fébrilement des tombes pour agrandir le cimetière réservé à la communauté musulmane : tout à l'heure, on y ensevelira les corps des victimes recouverts d'un linceul blanc.

Sur les quelque sept mille ou huit mille habitants de Sastur, *« une moitié de la population a péri »,* affirment sauveteurs et survivants. Le lendemain de la catastrophe, on dénombrait officiellement plus de deux cents morts, mais beaucoup de cadavres gisent encore sous les décombres et de nombreuses maisons n'ont pas encore été fouillées. Il y a très peu d'espoir de retrouver des gens encore vivants.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 8

La querelle d'ARTE

Le sort de la chaîne culturelle franco-allemande crée des divisions au sein de la majorité

par Alain Rollat

Revoilà ARTE sur la sellette. L'avenir de la chaîne de télévision franco-allemande semblait pourtant assuré. Taxée d'élitisme par les uns, louangée par les autres pour la qualité de ses programmes, vouée aux gémonies anti-socialistes, ARTE avait finalement reçu, à la veille des élections législatives, l'absolution du futur premier ministre.

Edouard Balladur en était honnêtement convenu dès le mois de février : *« Certains soirs, ARTE peut correspondre assez bien à ce qu'on peut souhaiter être une télévision de service public. »* A la même époque, le futur ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, secrétaire général du RPR, s'était montré tout aussi magnanime. Il avait reconnu qu'il avait eu, de prime abord, un *« préjugé défavorable »* mais que, après avoir regardé ARTE, il avait compris que cette chaîne résolument culturelle était *« en train de réussir ».*

Installé à l'hôtel Matignon, M. Balladur n'avait pas changé de discours. Son ministre de la communication, Alain Carignon, avait confirmé le soutien du nouveau gouvernement à ARTE. Pourtant peu porté à l'indulgence quand le service public est en cause, le nouveau président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, s'était rallié à la cause de la chaîne créée par la volonté expresse de François Mitterrand : *« Nous ne sommes pas des tueurs,* avait dit le député RPR des Yvelines, *ARTE peut s'en sortir. »*

Lire la suite et nos informations page 7

Séminaire pour imams

En présence de MM. Pasqua et Toubon, la Mosquée de Paris inaugure un institut de formation unique en France

par Henri Tincq

« Je voudrais que l'imam soit intégré à la société française comme le prêtre, le pasteur ou le rabbin » : c'est un rêve éveillé que vient de faire, devant une cinquantaine de journalistes, Dalil Boubakeur. Pourtant, le recteur de la Grande Mosquée de Paris a choisi la seule voie possible pour que son rêve devienne réalité : former des imams français.

Dans l'islam, l'imam est celui qui officie lors de la prière commune du vendredi à la mosquée. En chaire, il assure le prêche. Il célèbre les mariages, fait la toilette des morts, enregistre les conversions, enseigne les enfants à l'école coranique, rend visite aux malades ou aux prisonniers. Il doit être capable de réciter par cœur et d'interpréter le Coran, d'intervenir sur les questions de droit et de représenter ses « paroissiens ».

Mais tout espoir d'intégration de l'islam restera vain tant que ses cadres – dont les imams, au nombre de quelques centaines en France, – resteront soit des étrangers soit des hommes formés à l'étranger, ce qui est le cas aujourd'hui de 95 % d'entre eux. Ils arrivent en France recrutés par des associations ou en vertu de conventions passées entre la France et des pays comme la Turquie ou l'Algérie.

En inaugurant, lundi 4 octobre, un Institut de formation d'imams à Paris, en présence de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, et de Jacques Toubon, ministre de la culture, le recteur de la Grande Mosquée n'obéit pas seulement à un souhait d'intégration.

Lire la suite page 9

Israël-Palestine : l'aide aux territoires occupés

L'aide économique étant capitale pour le succès du récent accord conclu entre Israël et l'OLP, une « conférence de soutien à la paix au Proche-Orient » s'est réunie vendredi 1er octobre à Washington en présence de quarante-quatre participants. Une contribution globale au développement de la Cisjordanie et de Gaza de quelque 2,5 milliards de dollars sur cinq ans a été décidée.

Lire page 3

Russie : les négociations continuent

Boris Eltsine a indiqué vendredi 1er octobre qu'il maintient le blocus du Parlement russe, à qui il avait demandé de rendre les armes. Mais les négociations se poursuivent, au monastère Danilovsky, siège du patriarcat.

Lire page 4

Un point de vue de Bernard Kouchner

Dans le débat sur la lutte contre la drogue, l'ancien ministre de la santé estime nécessaire de réviser la loi du 31 décembre 1970 et souhaite une vaste mobilisation. Il réclame la création rapide de cinq mille places de programme méthadone pour les toxicomanes.

Lire page 8

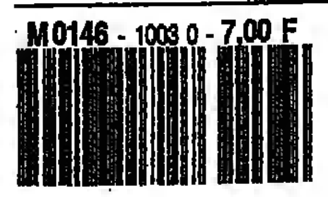
Henri Emmanuelli invité du « Grand jury RTL-le Monde »

Henri Emmanuelli, député des Landes, membre du bureau exécutif du PS, est l'invité du « Grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 3 octobre à 18 h 30. Il sera interrogé sur l'état et l'avenir de la gauche.

RADIO-TÉLÉVISION

L'avenir de la BBC

En Grande-Bretagne aussi la télévision publique est confrontée aux pressions du secteur privé. La prestigieuse BBC doit se remettre en question et se retrouve à l'aube d'une véritable « révolution interne ». Lire dans notre supplément Radio-Télévision notre entretien avec son directeur général adjoint, Bob Phillis.



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 180 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme les lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY - Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____

Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP. Paris RP 301 MON 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a vingt ans

La guerre du Kippour

par Mouna Naïm



Les généraux Moshe Dayan et Sharon rendent visite à leurs troupes sur le front du canal de Suez.

MICHA BARAM/MAGNUM

« *A 6 h 15, samedi 6 octobre 1973, je dormais profondément dans ma suite du Waldorf Towers à New-York, mon quartier général pour la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies. Soudain, Joseph Sisco, l'énergique secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud, surgit dans ma chambre à coucher. Alors que je m'efforçais de me réveiller, j'entendis Sisco crier de sa voix caverneuse qu'Israël et deux pays arabes, l'Egypte et la Syrie, étaient sur le point de se faire la guerre. Mais il était convaincu qu'il ne s'agissait que d'un malentendu, chaque partie se méprenant sur les intentions de l'autre* [et que], *si je mettais les choses au point immédiatement et fermement, je pouvais ramener l'ordre avant le déclenchement des hostilités. Il s'était trompé.* »

Ainsi Henry Kissinger, l'ancien secrétaire d'Etat américain, raconte-t-il dans le deuxième tome de ses Mémoires, *Years of Upheaval*, le déclenchement de la quatrième guerre israélo-arabe depuis la création de l'Etat juif : la « guerre d'Octobre » pour les Arabes, la « guerre du Kippour » pour les Israéliens.

Il était 6 h 15 à New-York, 14 h 15 au Proche-Orient. Dans les minutes qui suivirent, l'Egypte et la Syrie, alléguant qu'Israël avait attaqué le premier, prenaient en fait l'initiative des hostilités. L'armée égyptienne tentait de franchir le canal de Suez et la Syrie lançait ses forces à l'assaut du Golan occupé depuis 1967. La Jordanie n'a pas pris part à la guerre (1).

Personne, les services de renseignement israéliens moins que quiconque – et ce fut l'une de leurs plus graves défaillances dans l'histoire de l'Etat juif, – ne prenait au sérieux ce que l'on considérait alors, y compris dans les pays arabes et en Egypte, comme les rodomontades du président égyptien, Anouar El Sadate. A maintes reprises, depuis 1971, ce dernier avait promis de rendre leur dignité bafouée aux peuples égyptien et arabes, mais ses menaces étaient restées lettre morte. « *L'année de la décision* » (d'aller en guerre) qu'il prédisait régulièrement suscitait une hilarité à peine retenue.

Israël et Etats-Unis : mêmes certitudes

Sadate s'était rendu si peu crédible et les services de renseignement américains et israéliens étaient si sûrs d'eux – conjuguant arrogance et relâchement – que même le départ d'Egypte et de Syrie, le 5 octobre (la veille du déclenchement des hostilités), de tous les ressortissants soviétiques, à l'exception des conseillers militaires et techniques, n'avait pas éveillé les soupçons. Les réservistes, comme le reste de la société israélienne, célébraient le Kippour, le jour du Grand Pardon.

Même après le début de la guerre, l'assurance qu'Israël l'emporterait en un temps maximum de six jours – comme en 1967 – était telle que, dès le 6 octobre, le président américain Richard Nixon déclarait : « *Nous ne devons en aucun cas leur permettre* [aux Israéliens], *à cause de la victoire qu'ils vont emporter – et ils l'emporteront, Dieu merci !* » de nous laisser avec cette affaire sur les bras « *pendant quatre nouvelles années et nous mettre en mauvais termes avec le monde arabe.* »

Et Washington engageait déjà des contacts avec l'Union soviétique dans la perspective d'une victoire rapide d'Israël et du début d'un processus diplomatique visant à aboutir à un règlement négocié, l'objectif étant de battre le fer tant qu'il serait encore chaud, aussitôt que Tsahal aurait rétabli la situation en sa faveur, voire aurait vaincu. Mais il n'en alla pas du tout selon les prévisions.

Dès le deuxième jour de la guerre, Israël avait perdu 34 de ses avions de combat les plus performants. C'est que le réseau de missiles sol-air dont les Soviétiques avaient équipé l'Egypte et la Syrie était extrêmement efficace, surtout sur le front égyptien. La situation sur le terrain était telle que toutes les parties concernées souhaitaient différer une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU : sûre de l'invincibilité de son armée, le premier ministre israélien, Golda Meïr, pensait que, une fois terminée la mobilisation des réservistes, Israël serait assuré de la victoire.

L'Egypte, qui venait de franchir en force le canal de Suez, souhaitait consolider ses gains. L'URSS attendait que ses alliés arabes puissent négocier en position de force. Les Etats-Unis voulaient gagner du temps pour que l'Etat juif puisse renverser la vapeur. Mais pour ce faire, Israël demandait la livraison de missiles Sidewinder et l'accélération de la livraison de matériels prévue depuis quelque temps.

Au sein du Special actions group (le groupe d'actions spéciales à Washington), Kissinger était le seul, raconte-t-il, à préconiser la fourniture d'armes à l'Etat juif. Son attitude, qui ne variera pas d'un iota d'un bout à l'autre du conflit, était dictée par les considérations suivantes : si les Arabes devaient l'emporter – hypothèse alors jugée peu vraisemblable, mais dont les Etats-Unis devaient tenir compte dans leurs prévisions – grâce aux armes soviétiques, Moscou apparaîtrait comme la puissance dominante, ce qu'il fallait à tout prix empêcher.

Il fallait aussi, en renflouant Israël et en l'assurant concrètement du soutien des Etats-Unis, se doter d'un moyen de pression sur lui pour qu'il fasse des concessions lorsque les armes se seraient tues et que viendrait le temps de la négociation. Aussi, le 8 octobre, un avion spécial de la compagnie israélienne El Al, dont les couleurs avaient été dissimulées, prenait livraison, sur la base navale de Virginie, d'une cargaison de 30 Sidewinder. Ce n'était que le début d'un pont aérien de plus en plus fourni qui ne devait prendre fin qu'avec le cessez-le-feu.

La plus grande bataille de chars de l'histoire

Sans entrer dans le détail des opérations militaires, on retiendra surtout la performance des armées égyptienne et syrienne – remarquable au regard de l'image que ces deux pays avaient donnée au monde lors de la guerre de 1967, – ainsi que l'une des plus grandes batailles de chars de l'histoire, mettant aux prises le 15 octobre, dans le Sinaï, quelque 2 000 blindés – et perdue par l'Egypte.

Le conflit est encore marqué par d'autres moments-clefs : les ponts aériens massifs organisés, dès le 10 octobre, l'un par l'URSS au profit de ses alliés et l'autre par les Etats-Unis en direction d'Israël – dont les pertes, au quatrième jour de la guerre, étaient déjà considérables – et la mise en état d'alerte de forces navales soviétiques et américaines en Méditerranée. L'histoire aura ainsi retenu les risques encourus par la « détente », une détente dont cette guerre aura montré à la fois « *les possibilités et les limites* », selon Kissinger.

Bien que l'encerclement de la troisième armée égyptienne par les troupes du général Ariel Sharon en territoire égyptien ait terni les succès arabes initiaux, la « guerre d'Octobre » aura brisé le mythe de l'invincibilité de Tsahal et rendu aux Arabes une confiance en eux-mêmes perdue depuis des années. Elle aura aussi permis aux Arabes de découvrir l'efficacité de « l'arme du pétrole ».

De fait, c'est l'embargo pétrolier imposé par les pays arabes producteurs de brut que le consommateur occidental aura surtout gardé en mémoire. Au dixième jour du conflit, alors que l'armée israélienne commençait à reprendre l'initiative, six pays du Golfe producteurs de pétrole, pourtant considérés en majorité comme alliés des Etats-Unis et de l'Occident, décident, sans consultation préalable avec les pays consommateurs, d'augmenter de 70 % les prix affichés du pétrole, le faisant passer de 3,01 dollars à 5,12 dollars le baril.

Le lendemain, les pays arabes producteurs de pétrole réunis à Koweït décident une réduction immédiate de 5 % de leur production et annoncent d'autres limitations progressives de 5 % par mois, jusqu'à ce qu'Israël se replie sur les frontières de 1967. Le 18 octobre, soit vingt-quatre heures plus tard seulement, l'Arabie saoudite décide de ne pas se contenter du palier de 5 % ainsi décidé et réduit immédiatement sa propre production de 10 %.

L'embargo pétrolier

Mais les choses vont encore s'aggraver. Le président Nixon ayant demandé le 19 octobre au Congrès une assistance de 2,2 milliards de dollars à Israël, alors même que l'armée égyptienne est en difficulté et que l'armée israélienne se rapproche de Damas, la réaction des producteurs de pétrole ne se fait pas attendre. Le 20 octobre, Ryad annonce un arrêt total des exportations de pétrole vers les Etats-Unis. Les autres producteurs ne tardent pas à suivre, étendant l'embargo aux Pays-Bas, considérés comme l'Etat européen le plus favorable à Israël. La panique s'empare alors des marchés sur lesquels la demande excède l'offre, provoquant une nouvelle flambée des prix.

L'embargo pétrolier eut aussi pour effet d'exacerber les contradictions entre l'Europe et les Etats-Unis, que des désaccords opposaient déjà sur la conduite de la guerre. Même si elles se traduisirent par de moindres tensions, des divergences sont également apparues entre les Etats-Unis et le Japon, qui dépendait à 85 % du Proche-Orient pour ses approvisionnements pétroliers.

La « guerre d'Octobre » ou « du Kippour » aura encore permis le rétablissement des liens entre l'Egypte et les Etats-Unis et conduit aux premiers entretiens directs de désengagement entre les armées égyptienne et israélienne. Certains y verront également les germes de la visite d'Anouar El Sadate à Jérusalem en 1977, suivie de la rencontre de Camp David en 1978 et du traité de paix de 1979.

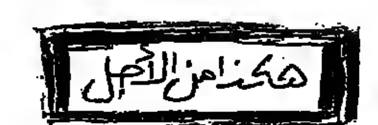
Le hasard aura voulu que le vingtième anniversaire de ce conflit coïncide, à quelques jours près, avec la conclusion du premier accord entre Israël et l'OLP et la reconnaissance de cette dernière par les Etats-Unis. Henry Kissinger affirme avoir reçu en 1973 déjà, et dès les premiers jours de la guerre, un message de Yasser Arafat se disant disposé à participer, à d'éventuelles négociations de paix.

Quelques mois auparavant, indique l'ancien secrétaire d'Etat, Arafat avait fait informer Washington, via l'Iran et le Maroc, qu'il souhaitait un dialogue avec les Etats-Unis fondé sur deux principes : « *Israël est là pour rester* » et la Jordanie doit être le foyer d'un futur Etat palestinien. Deux rencontres avaient eu lieu sur cette base entre un émissaire du leader palestinien et le général Vernon Walters. Elles ne devaient pas avoir de suite.

Au-delà de cet épisode, il n'est peut-être pas exagéré de dire que la guerre d'octobre 1973 – la dernière guerre israélo-arabe, prédisait le général Moshe Dayan – a donné une sorte de déclic pacifiste dans la région, chaque partie prenant conscience de ses moyens et de ses limites. Toutefois, en raison des contentieux accumulés et des rancœurs qu'ils avaient générées, le Proche-Orient fut lent à la détente. Des plans de paix ont toujours été échafaudés pour le Proche-Orient, mais les plus sérieux, ou ceux qui ont été considérés comme tels, sont postérieurs à cette guerre.

C'est aussi après ce conflit armé, en 1974, que l'OLP, pour la première fois, s'est déclarée prête à créer un Etat sur toute parcelle de territoire palestinien « *libérée* ». Il ne s'agissait déjà plus de « *toute la Palestine et rien d'autre* ».

(1) Dans un livre qui vient d'être publié en Israël, *la Guerre du Kippour – Mythes contre réalités*, un ancien chef des services de renseignement militaires israéliens, Eli Zeira, laisse entendre que le roi Hussein de Jordanie avait informé l'Etat juif, à la veille de la guerre de 1973, que des armées arabes se préparaient à déclencher les hostilités. « *Cette information est dénuée de tout fondement et il s'agit d'un paquet de mensonges de la part de l'auteur* », a déclaré à l'AFP le ministre jordanien de l'information Ma'an Abou Nouar.



La mise en œuvre de l'accord entre Israël et l'OLP

La « conférence de soutien à la paix » promet aux Palestiniens une aide de 2,5 milliards de dollars sur cinq ans

Si les participants à la « conférence de soutien à la paix au Proche-Orient », réunie vendredi 1er octobre à Washington, se sont entendus sur le montant de l'aide à accorder aux Palestiniens, une sourde rivalité entre Américains et Européens les a, en revanche, empêchés de se mettre d'accord sur un mécanisme commun de distribution.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

En réunissant cette conférence, l'administration Clinton avait une idée en tête : pour que l'accord israélo-palestinien du 13 septembre sur l'autonomie dans les territoires occupés ait une chance de se concrétiser, il faut, très vite, changer la vie quotidienne des résidents de Cisjordanie et de Gaza.

Pour emporter l'adhésion des Palestiniens, bref pour que la première expérience d'autonomie dans ces territoires conquis par Israël en 1967 connaisse un bon départ, l'aide économique sera primordiale. D'où le projet de mobiliser les donateurs potentiels – principalement CEE, Etats-Unis, Japon – afin de solliciter un maximum d'aide et d'imaginer un mécanisme de distribution et de coordination.

Le premier objectif a été atteint. La contribution globale des quarante-trois pays participant à la conférence se montera à quelque 2,5 milliards de dollars sur cinq ans – partie dons, partie prêts. C'est la somme que la Banque mondiale estime nécessaire à un bon démarrage économique de l'autonomie.

Pour l'année 1994, 600 millions de dollars sont déjà disponibles, 1 milliard d'ici à 1995, et les engagements approchent les 2 milliards pour les cinq prochaines années, selon les chiffres avancés par le secrétaire au Trésor, Llyod Bentsen. Les plus gros contributeurs sont, comme prévu, la CEE (600 millions de dollars sur cinq ans), les Etats-Unis (500 millions), le Japon (200 millions) et l'Arabie saoudite (100 millions). La bande de Gaza sera la cible prioritaire des donateurs.

La question de la coordination et de la gestion de la distribution de l'assistance a été plus polémique. Au départ, l'administration Clinton souhaitait confier cette mission à un comité de direction présidé par les Etats-Unis et la Russie, coparrains de la conférence de Washington, et qui s'appuierait sur la logistique de la Banque mondiale.

Pas question, ont répliqué les Européens (et notamment la France), qui, en tant que plus gros donateurs, s'estimaient largement marginalisés dans un tel système et jugeaient peu justifié le rôle dévolu à la Russie (infime contributeur). L'affaire a tourné à la lutte d'influence entre les Etats-Unis et des Européens qui, depuis la paix américaine de Camp David, jugent que leur rôle politique dans la région est loin d'être à la mesure de leur poids économique.

Pour reprendre l'expression d'un participant arabe aux réunions préparatoires, on *« assistait à un concours de beauté »* entre Américains et Européens pour les beaux yeux des Palestiniens. Les Européens voulaient que le dispositif de coordination et de distribution *« reflète le poids des différents contributeurs »*, autrement dit que l'effort consenti par la Communauté soit visible, clairement identifié et non pas noyé dans l'ensemble des contributions.

Donateurs et récipiendaires

Ils voulaient que l'apport de la Banque européenne d'investissement (la BEI) soit expressément mentionné. Ils proposaient de donner la charge de la coordination et de la distribution à une structure déjà existante, le groupe multilatéral issu de la conférence de Madrid chargé du développement économique et social au Proche-Orient.

Ce dernier point n'a pas été retenu, mais les Européens se sont fait entendre. Finalement, la solution adoptée a consisté à renoncer à créer un mécanisme commun de distribution. Chaque contributeur – pays ou groupe de pays – continuera à distribuer son aide par les canaux qu'il a déjà mis en place dans les territoires : la CEE a ses réseaux, les Etats-Unis utilisent l'USAID, etc.

Pour assurer une manière de coordination et de coopération entre donateurs, un comité de liaison *ad hoc* est institué (1), présidé par la Norvège et dont la Banque mondiale assurera le secrétariat au jour le jour. Le comité siégera en France, au bureau parisien de la Banque mondiale. Signe de la tension qui a régné entre Américains et Européens, le ministre belge des affaires étrangères, qui représentait la CEE, a observé : *« Il n'y a pas de différend, nous sommes des partenaires, pas des adversaires »*. Il faut croire que cela n'allait pas de soi.

L'autre bout de la chaîne pose aussi problème. Les deux millions de Palestiniens des territoires – voire l'OLP – ont-ils les capacités d'absorber pareilles sommes ? A qui seront-elles versées ? Dans les territoires, le mouvement national palestinien, quand il s'agit d'argent, n'a jamais donné l'exemple d'une gestion exemplaire. La conférence s'est félicitée du projet de l'OLP de mettre rapidement sur pied une organisation destinée à recevoir l'aide, le PEDRA (2), organisme de professionnels (hommes d'affaires, économistes de Cisjordanie et de Gaza).

Les Européens insistaient sur l'aspect « régional » de l'aide, autrement dit sur la nécessité de dépasser le cadre des territoires, sans doute pour prendre en compte les Palestiniens des camps du Liban, de Jordanie et de Syrie, tous ceux d'une diaspora qui se sent singulièrement négligée par l'accord du 13 septembre. Sur ce point, les conclusions de la conférence ne paraissent pas très claires.

Autre affaire régionale, les pays arabes du Golfe, à l'exception de l'Arabie saoudite et de l'Etat des émirats arabes unis, ne sont pas pressés de reprendre une aide aux Palestiniens qu'ils ont interrompue pour punir l'OLP du soutien accordé à l'Irak au moment de l'invasion du Koweït. Ce dernier pays est notoirement absent de la liste des contributeurs.

Commission économique israélo-jordanienne

Si les Israéliens ont promis de dispenser une assistance financière de 77 millions de dollars, l'épineuse question des impôts qu'ils perçoivent dans les territoires (fiscalité directe et indirecte) et de leur redistribution à l'autorité en charge de l'autonomie reste à régler.

Les Arabes ont, d'autre part, refusé d'accéder à l'une des revendications d'Israël, puissamment appuyée par les Etats-Unis : la fin du boycottage économique de l'Etat juif. Yasser Abed Rabbo, le porte-parole palestinien, a indiqué que la question du boycottage ne serait pas évoquée par les Arabes avant le début des négociations sur le statut définitif des territoires (et de Jérusalem), c'est-à-dire à l'issue des deux premières années de régime d'autogouvernement.

Au moment où les pays donateurs entamaient leurs travaux dans les locaux du département d'Etat, le président Bill Clinton recevait, ensemble, à la Maison Blanche, le prince héritier de Jordanie, Hassan Ibn Talal, et Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères. C'était la première rencontre publique à ce niveau entre Jordaniens et Israéliens.

Mais la coopération économique israélo-arabe était dans l'air de cette journée, et M. Clinton, entouré de ses deux hôtes a, sur le perron de la Maison Blanche, annoncé la création d'une commission économique conjointe israélo-jordanienne qui travaillera avec les Etats-Unis comme intermédiaires.

ALAIN FRACHON et ERIK IZRAELEWICZ

(1) Sous la présidence de la Norvège, le comité comprend la CEE, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Russie, l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Jordanie, ainsi qu'Israël et l'OLP.

(2) PEDRA : Palestinian Emergency Development and Reconstruction Authority.

□ **Près de la moitié de la population des territoires occupés est en chômage.** – Selon une étude de l'Organisation internationale du travail publiée, vendredi 1er octobre, à Washington, le chômage frappe près de la moitié de la population active des territoires occupés. Le revenu par tête en Cisjordanie est estimé à 2 040 dollars par an, contre 1 250 dollars dans la bande de Gaza et 11 480 dollars en Israël, ajoute l'OIT. – *(AFP.)*

Le ton monte entre Israël et la Syrie

Pour la deuxième fois en l'espace de dix jours le président Hafez El Assad s'en est violemment pris à l'accord *« clandestin »* conclu entre l'OLP et Israël et estimé que, face au *« manque de sérieux »* de l'Etat juif dans sa recherche de la paix, la violence était un *« devoir »*.

Dans un entretien diffusé, vendredi 1er octobre, sur la chaîne de télévision PBS, M. Assad a estimé que les chefs arabes qui acceptent le genre d'accord conclu entre l'OLP et Israël risquent leur vie. *« Je ne parle pas d'Arafat en particulier. Je ne suis pas d'accord avec l'idée de tuer Arafat. Mais les chefs arabes risquent leur vie en adoptant des attitudes individualistes. Mon peuple me fait confiance, mais si je devais agir de façon incompatible avec leurs aspirations je pourrais payer le prix comme les autres »*, a ajouté M. Assad pour qui *« la violence peut être utilisée contre les colonialistes et les impérialistes. Ce genre de violence n'est pas seulement légitime mais elle est un devoir. »*

Parallèlement, dans un entretien accordé à la télévision de son pays, le ministre israélien des affaires étrangères Shimon Pérès a accusé M. Assad de *« ne pas comprendre ce qui se passe dans le monde »*, en refusant des contacts directs entre dirigeants de l'Etat juif et de la Syrie. *« Tout le monde se rencontre, tout est visible pour les chaînes de télévision, et personne ne se cache »*, a souligné M. Pérès, pour qui le président syrien *« fait une erreur en pensant que l'Amérique et Israël accepteront ses conditions. D'un côté, il adresse des sourires à Washington, et de l'autre, il donne des petits coups de couteau au Liban »*, a encore dit M. Pérès, dans la foulée de critiques du même genre récemment émises par le premier ministre Itzhak Rabin.

M. Christopher prêt à se rendre dans la région

Alors que le ton continue ainsi de monter entre les deux pays, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a déclaré vendredi qu'il était prêt à retourner au Proche-Orient si *« les parties concernées par le processus de paix le jugent utile »*. La presse de Damas, qui reflète le point de vue officiel, avait pratiquement sollicité quelques heures plus tôt une telle tournée en annonçant que M. Christopher envisageait de se rendre dans la région pour faire avancer le processus de paix. – *(AFP.)*

Les divisions de l'opposition palestinienne

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Unie dans son refus de l'accord signé par l'OLP et Israël, l'opposition palestinienne est divisée sur la façon d'y faire face, et les dix organisations contestataires, regroupées depuis un an dans une sorte de rassemblement hostile aux négociations de paix, ont bien du mal à élaborer une stratégie commune.

Leur appartenance ou non à l'OLP, leur poids sur la scène palestinienne – où quatre seulement, le FPLP de Georges Habache, le FDLP de Nayef Hawatmeh, le mouvement intégriste Hamas et le Djihad islamique, sont véritablement représentatifs – expliquent, tout autant que leur histoire, les différences d'appréciation sur la marche à suivre.

Si, aux yeux de tous, M. Arafat ne représente plus le peuple palestinien, dans la mesure où, estiment-ils, *« l'accord signé ne satisfait pas le minimum des demandes nationales et laisse de côté les 4 millions de réfugiés de l'extérieur »*, les dix groupes diffèrent *« sur la formule à trouver pour conduire l'action palestinienne, à l'intérieur des territoires occupés comme dans la diaspora »*.

Pour le FPLP ou le FDLP, *« l'organisation d'Arafat n'est plus l'OLP »*. *« En signant cet accord et la lettre de reconnaissance d'Israël*, affirme ainsi Daoud Talhami, membre du bureau politique du FDLP, *Arafat a mis fin à l'OLP en tant que parapluie rassemblant et unissant le peuple palestinien »*. *« Nous défendons l'unité du peuple, l'unité de la cause*, renchérit Abou Ali Mustapha, numéro deux du FPLP. *Mais nous voulons mettre sur pied une opposition populaire et non une opposition entre organisations. »*

En attendant, ces deux organisations – de même que le FLP (Front de libération palestinien) et le FLPP (Front de lutte populaire palestinien), aussi membres de l'OLP – ont décidé de boycotter toutes les réunions de la centrale. Elles ont annoncé qu'elles ne participeraient pas aux élections pour un conseil d'autogouvernement palestinien qui devraient se dérouler au plus tard en juillet 1994.

Après avoir, il y a un an, formé un commandement unifié, le FPLP et le FDLP ont récemment décidé de poursuivre par étapes leur unification, ou plutôt leur réunification, puisque le FDLP s'était séparé du FPLP en 1969. La conférence nationale souhaitée par les dix organisations contestataires, pour mettre sur pied une nouvelle direction palestinienne, ne semble toutefois pas près de se réunir. Pour l'instant, l'initiative a été prise d'organiser *« partout où se trouvent des Palestiniens »* des *« congrès populaires »* de base, qui devront élire des représentants à la conférence nationale appelée à choisir un nouveau comité exécutif. Une stratégie lente, qui correspond aux vœux du FPLP, du FDLP et aussi de la Saïka pro-syrienne.

N'appartenant pas à l'OLP, le mouvement intégriste Hamas souhaiterait aller plus vite. *« Nous voulons organiser une conférence pour tous les Palestiniens, à l'exception d'Arafat, pour discuter de la nouvelle stratégie à adopter*, affirme son porte-parole, Mohamed Nazzal. *Nous annoncerons que M. Arafat ne représente plus le peuple palestinien et nous élirons un nouveau leadership. »* Il faut voir comment les choses évolueront sur le terrain, et d'abord dans les territoires occupés, lieu principal de la lutte pour la légitimité palestinienne, rectifie M. Talhami. *« Nous devons donner le temps aux gens de mieux voir la nature de cet accord. »*

L'accueil plutôt positif réservé à l'accord par les Palestiniens « de l'intérieur » et l'attentisme de la diaspora troublent, en effet, l'opposition, qui ne veut y voir pour l'instant qu'une réédition de l'après-conférence de Madrid, époque où les délégués palestiniens avaient été reçus glorieusement à leur retour.

« Deux ou trois mois après l'entrée d'Arafat à Jéricho et à Gaza, les gens comprendront qu'ils se sont fait flouer, affirme M. Nazzal. L'amélioration éventuelle des conditions de vie des Palestiniens pourrait, admet toutefois Khaled Abdel Magid, chef du FLPP, *« diminuer la combativité des gens. [Mais] le sentiment nationaliste perdurera. Peut-être la plume remplacera-t-elle le couteau »*.

Pour tous, en tout cas, le combat contre l'accord doit être politique, et, au stade actuel, nul n'envisage de s'y opposer par les armes. La résistance à Israël doit en revanche continuer. *« Nous ne demanderons pas l'autorisation à M. Arafat ni aux Israéliens. Nous continuerons notre résistance contre les cibles militaires israéliennes, et si la police palestinienne essaie de nous arrêter, le peuple sera juge »*, dit le porte-parole de Hamas.

Absence de projet politique

Cette résistance ne risque-t-elle pas de conduire à des combats interpalestiniens ? *« C'est la responsabilité d'Arafat*, répond M. Nazzal. *Il a signé cet accord sans consulter personne. Tout le monde a peur de cela, mais nous essaierons d'empêcher tout incident interpalestinien »*. *« Arafat évitera l'affrontement*, dit Abou Ali Mustapha, *car il veut prouver qu'il peut faire régner la stabilité. Nous lui créerons des problèmes en combattant l'occupation, pas autrement. »*

Si pour la première fois, comme l'affirme un intellectuel palestinien favorable à l'accord, *« l'opposition a peut-être une base parmi les centaines de milliers de réfugiés inquiets »*, son handicap majeur est l'absence d'un projet politique. Beaucoup en sont conscients. Mais *« ce n'est pas une raison pour capituler »*, plaide Khaled Al Fahoum, ex-président du Conseil national palestinien. *« Nous n'avons rien de tangible à proposer hors la poursuite du projet national palestinien : droit à l'autodétermination, droit au retour, droit à l'Etat indépendant »*, explique Abou Ali Mustapha.

En définitive, les organisations de l'opposition parient sur l'échec de l'accord, une stratégie qui correspond, pour l'instant, aux intérêts de la Syrie. Depuis la signature de l'accord, ces mouvements bénéficient de l'accès aux médias syriens, tous officiels, mais elle est traitée à égalité avec l'OLP.

Lors de rencontres avec les chefs de l'opposition palestinienne, le vice-président, Abdel Halim Khaddam, leur aurait signifié qu'ils avaient le droit de s'exprimer et de se réunir, à condition de ne pas compromettre la position syrienne et d'exclure toute violence. Certains ne cachent pas leurs craintes que la liberté dont ils jouissent aujourd'hui soit remise en cause par un futur accord syro-israélien.

FRANÇOISE CHIPAUX

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

M. De Klerk et l'ANC souhaitent renouer le dialogue avec l'extrême droite

Le président Frederik De Klerk a déclaré, jeudi 30 septembre, qu'il souhaitait reprendre les pourparlers avec le Front du peuple afrikaner (AVF), qui a rompu mercredi les discussions engagées avec le gouvernement et le Congrès national africain (ANC). La décision *« surprenante »* de l'AVF est un *« écran de fumée »*, a estimé M. De Klerk après une rencontre avec une délégation de parlementaires britanniques à Pretoria.

Le Congrès national africain (ANC) a également exprimé sa surprise devant la décision de l'AVF, affirmant dans un communiqué mercredi qu'elle restait *« prête à des négociations avec l'AVF »*. L'ANC et l'AVF avaient publié la semaine dernière une déclaration conjointe qualifiant les progrès de leurs discussions d'*« encourageants »* et annonçant la poursuite des rencontres entre M. Viljoen et le président national de l'ANC Thabo Mbeki.

L'AVF, qui regroupe une vingtaine d'organisations blanches d'extrême droite, a justifié son abandon des pourparlers par le refus du gouvernement et de l'ANC de discuter de la création d'un territoire blanc indépendant en Afrique du Sud (*le Monde* du 1er octobre). – *(AFP.)*

CAMBODGE

Les Khmers rouges se rallient à la nouvelle Constitution

Le roi Norodom Sihanouk a reçu, vendredi 1er octobre, à Phnom-Penh le représentant khmer rouge, Khieu Samphan. Dans le cadre de sa politique de réconciliation nationale, le souverain cambodgien a promis de servir d'intermédiaire impartial entre les guérilleros de Pol Pot et le gouvernement légal. Les deux premiers ministres de Phnom-Penh ont, de leur côté, posé leurs conditions préalables à l'ouverture des négociations prévues en novembre avec les Khmers rouges : ces derniers doivent reconnaître la Constitution, le nouveau gouvernement, et cesser leur propagande antigouvernementale. Khieu Samphan a déjà répondu à la première condition, affirmant qu'il *« soutient la monarchie* et *Norodom Sihanouk en tant que roi ainsi* que *la nouvelle Constitution »*. Il a nié que ses combattants attaquent les forces armées royales, alors que, selon des sources officielles à Phnom-Penh, ils se sont emparés récemment d'une base gouvernementale et que les affrontements se poursuivent dans trois provinces. – *(Reuter, AFP, AP.)*

CORÉE DU NORD

L'AIEA exige que Pyongyang autorise l'inspection de ses installations nucléaires

La Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), réunie à Vienne, a adopté, vendredi 1er octobre, une résolution exigeant que la Corée du Nord ouvre à des inspections internationales les installations où elle est soupçonnée de développer l'arme nucléaire. Dans cette résolution adoptée par soixante-douze Etats contre onze abstentions (dont la Chine) et deux voix contre – la Libye et la Corée du Nord, – l'Assemblée a exprimé sa *« grave préoccupation »* et *« demandé instamment »* à Pyongyang de *« coopérer immédiatement avec l'AIEA à l'application intégrale de l'accord* de *garanties »*, prévu dans le cadre du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Le représentant nord-coréen a *« regretté »* l'adoption de ce texte, le considérant comme une *« violation de la souveraineté »* de son pays. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE

Les forces de l'ancien président Gamsakhourdia sont entrées à Poti

Les troupes de l'ancien président géorgien Zviad Gamsakhourdia ont lancé, samedi 2 octobre, une attaque contre le port de Poti et ont réussi à pénétrer dans la ville, a annoncé le ministère géorgien de la défense. M. Gamsakhourdia était revenu de son exil tchétchène (Caucase du nord) dans son fief de Mingrélie (ouest de la Géorgie), à la faveur de l'offensive lancée il y a dix jours par les séparatistes abkhazes avec la bienveillance de l'armée russe. Chassés d'Abkhazie, les débris des forces de Tbilissi étaient déjà interceptés en partie par les troupes, mieux armées et plus fraîches, de M. Gamsakhourdia. La perte de Poti priverait Tbilissi d'une voie de communication cruciale, l'unique voie ferrée reliant la capitale géorgienne – et au-delà, l'Arménie – à la mer Noire. Le président du Parlement géorgien, Edouard Chevardnadze, était parti d'urgence, vendredi, pour Koutaïssi, une ville sur le chemin de Tbilissi que les forces de M. Gamsakhourdia menacent de prendre. – *(AFP, Reuter.)*

La sensibilité islamique de British Airways

La compagnie d'aviation britannique British Airways ne recule devant aucune innovation pour améliorer sa part de marché dans le monde arabe. Elle a lancé, vendredi 1er octobre, un nouveau service, permettant aux femmes et aux enfants de voyager en cabine séparée des hommes, sur les vols à destination de l'Arabie saoudite.

Les vingt vols quotidiens vers Dhahran, Djeddah et Ryad comporteront cinquante-quatre places non fumeurs, réservées aux femmes et aux enfants qui souhaiteront s'installer à part, dans une cabine familiale, derrière la classe affaires. L'offre sera d'abord tentée pendant deux mois. Coïncidence malheureuse : cette initiative a été rendue publique quarante-huit heures après que l'écrivain britannique Salman Rushdie, condamné à mort par l'Iran, eut révélé que la compagnie refusait depuis deux ans de le transporter, pour des raisons de « sécurité » (*le Monde* du 29 septembre).

□ **ARABIE SAOUDITE : deux décapitations publiques.** – Un Pakistanais et un Saoudien, condamnés à mort respectivement pour trafic de drogue et meurtre, ont été décapités au sabre, vendredi 1er octobre, sur des places publiques en Arabie saoudite. Ces deux nouvelles décapitations portent à soixante-douze le nombre de personnes exécutées en Arabie saoudite pour divers crimes depuis le début de l'année. Amnesty international avait récemment dénoncé cette pratique. – *(AFP.)*





EUROPE

RUSSIE : tandis que les négociations se poursuivent avec les députés conservateurs

Le blocus du Parlement est maintenu

Les députés ayant refusé de rendre leurs armes avant une levée du blocus de la « Maison Blanche », M. Boris Eltsine a déclaré, vendredi 1er octobre, qu'il n'était toujours pas question d'attaquer le Parlement, mais qu'il ne lèverait pas son encerclement tant que des armes y resteront entreposées. Les négociations continuent. Les députés veulent avoir accès aux médias.

MOSCOU

de notre correspondant

Un peu de soleil est revenu sur Moscou, l'électricité a été rétablie au Parlement, mais pour le reste, pas grand-chose n'a changé. Le blocus de la « Maison Blanche » n'a pas été levé, l'énorme dispositif policier n'a pas été allégé, et les échanges de gracieusetés ont repris de plus belle. Les députés encore présents dans le Parlement ayant rejeté les termes de l'accord négocié par deux de leurs représentants avec des membres de l'équipe présidentielle (*le Monde* du 2 octobre), Boris Eltsine est apparu à la télévision pour prendre à témoin l'opinion de ses bonnes intentions et souligner à quel point il était *« difficile de discuter »* avec les gens de la « Maison Blanche ». Comme d'habitude, son porte-parole Viatcheslav Kostikov a renchéri en des termes beaucoup plus venimeux, dénonçant *« la secte politique qui se fait appeler Congrès des députés du peuple »*, et affirmant que les *« extrémistes »* du Parlement *« cherchaient la provocation par tous les moyens »*.

Du côté de la « Maison Blanche », on n'est pas non plus en mal de fortes paroles : *« Ce régime* (celui de Boris Eltsine) *est mort, ses jours sont comptés »*, a proclamé Rouslan Khasboulatov. Tout émoustillé par les succès du jour (le rétablissement du courant électrique, du chauffage et de l'eau, dont les députés ont immédiatement commencé à faire des provisions, au cas où), le président du Parlement a affirmé que *« la junte »* du *« dictateur Eltsine »* serait bientôt *« chassée du Kremlin »*.

Pour sa part le général Routskoï, vice-président qui se considère désormais comme le « président en exercice », ne réserve pas ses amabilités à Boris Eltsine – qui, a-t-il affirmé dans une interview à la radio locale *Echo de Moscou*, est *« en état permanent d'ébriété »*... Il s'en prend avec la même verdeur aux dirigeants centristes (qui ont pourtant longtemps passé pour ses alliés), et tout particulièrement au fondateur de l'Union civique, Arkadi Volsky : *« Le centrisme n'a rien à voir avec la prostitution »*, déclare au journal *Sevodnia* le général, *« qui dit toujours ce qu'il pense et appelle les choses par leur nom »*.

« 1600 mitraillettes et peut-être un missile Stinger »

Bref, au point où en sont les choses, et l'énervement des derniers jours aidant, on voit mal comment un quelconque compromis pourrait être trouvé. Pourtant – et c'est tout de même là l'essentiel désormais, – on négocie. Les conversations conduites sous le patronage du patriarche se poursuivent. Pendant la nuit de vendredi à samedi, des « experts » des deux parties ont préparé les bases d'une discussion qui devait être poursuivie samedi au niveau des responsables politiques, au monastère Danilovski, siège du patriarcat. Autant qu'on le sache, il s'agit de résoudre le problème de l'œuf et de la poule. La partie présidentielle affirme qu'il n'est pas question de lever le blocus de la « Maison Blanche » tant que les armes qui s'y trouvent ne sont pas remises aux autorités. Les députés répondent qu'il est hors de question de remettre les armes avant que le siège ne soit levé... Chacun estimant avoir la loi pour soi, les discussions risquent d'être longues – d'autant que les députés, ragaillardis par le soutien manifesté par des dirigeants régionaux (dont certains ont pu pénétrer dans le siège du Parlement), peuvent être tentés de jouer la montre : le général Routskoï a déjà déclaré que la durée de leur résistance au « coup d'Etat » – plus de dix jours – était digne du Livre des records Guinness.

En attendant, une brochette de généraux de la milice et du ministère de l'intérieur ont tenu vendredi une conférence de presse dans les locaux de la mairie de Moscou (l'ex-bâtiment du COMECON), situés dans « le périmètre interdit » autour de la « Maison Blanche » et où siège l'état-major des forces de l'ordre. Ils ont manifesté les meilleures intentions à l'égard de la presse, présenté leurs excuses pour les regrettables incidents de ces derniers jours (journalistes interpellés et battus, appareils brisés, etc.) et fait très clairement comprendre qu'ils n'étaient en rien responsables de la décision d'interdire les accès de la « Maison Blanche » à la presse. Mais l'objet essentiel de la conférence était de décrire l'arsenal d'armes dont, selon la police, disposeraient les défenseurs du Parlement, renforcés par des cosaques, des combattants de Transnistrie (la région russophone de Moldavie qui a fait sécession de fait, avec le soutien de l'armée russe) et des membres des unités spéciales de la milice (OMON) qui s'étaient distingués dans la répression des manifestations indépendantistes en Lettonie. A en croire le général Pankratov, chef de la milice de Moscou, il y aurait actuellement au Parlement pas moins de mille six cents mitraillettes, deux mille pistolets, dix-huit mitrailleuses, douze lance-grenades..., et même *« peut-être un missile sol-air Stinger »*. Affirmations bien entendues démenties par le général Routskoï, qui a déclaré que les seules armes entreposées à la « Maison Blanche » étaient *« les armes réglementaires du service de sécurité du Parlement »* et qu'elles étaient sous son contrôle direct.

Les chefs de la police ont par ailleurs déclaré que le blocus (officiellement, la « protection ») de la « Maison Blanche » était assuré par cinq mille hommes. Des hommes visiblement tout aussi épuisés que les « défenseurs » du Parlement. Partout dans les couloirs de cette mairie transformée en caserne, des jeunes gens en uniforme et gilet pare-balles, affalés sur le sol à côté de leurs boucliers en aluminium, essaient de dormir, entre deux périodes de service « dehors ». Il est interdit de leur parler, mais leur regard vitreux exprime assez clairement leur unique souci : combien de temps tout cela va-t-il encore durer?

JAN KRAUZE

□ **AZERBAÏDJAN : Gaïdar Aliev devrait remporter l'élection présidentielle.** – Le président « en exercice » de l'Azerbaïdjan, l'ex-premier secrétaire du PC local, Gaïdar Aliev, était assuré de remporter l'élection présidentielle organisée dimanche 3 octobre en Azerbaïdjan, sur les quatre cinquièmes du territoire laissé libre par les récentes offensives des Arméniens du Haut-Karabakh. *« Notre principal objectif est la défense de l'intégrité territoriale et le retour de tous les territoires occupés »*, a déclaré à la veille du scrutin M. Aliev. Les partis d'opposition, issus du Front populaire – anti-communiste et pro-turc mais largement discrédité après une année au pouvoir, – ont évité de présenter leurs propres candidats, ou dénoncent *« l'illégalité du scrutin »*. – *(Corresp.)*

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Le Conseil de sécurité ne prolonge le mandat des « casques bleus » en Croatie que pour quelques jours

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé de quelques jours seulement le mandat de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans l'ex-Yougoslavie, faute d'accord sur la situation en Croatie et à la suite d'une nouvelle requête russe.

Dans une courte résolution adoptée vendredi 1er octobre, les quinze membres du Conseil se sont entendus sur une simple prorogation du mandat de la FORPRONU jusqu'au mardi 5 octobre. Au départ, le Conseil devait renouveler le mandat pour six mois.

Les délégués n'ont pas été en mesure de s'accorder sur un texte qui aurait averti les responsables serbes qu'une attitude négative de leur part en Croatie empêcherait, à terme, une éventuelle levée des sanctions internationales contre Belgrade.

La Russie, qui dispose d'un droit de veto au Conseil de sécurité, s'est opposée à toute référence explicite à la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) dans ce contexte et également à l'évocation d' *« ingérences extérieures »* constatées en Croatie, ont indiqué des diplomates européens.

Mobilisation générale

Le gouvernement de Zagreb a, à plusieurs reprises, menacé d'exiger le retrait des « casques bleus » de Croatie si le mandat de ces derniers n'était pas modifié de façon à leur donner les moyens de remplir effectivement leur mission et faire appliquer toutes les résolution du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, alors qu'aucune reprise des négociations sur la Bosnie-Herzégovine n'est prévue, les Croates bosniaques ont encore durci leur attitude vendredi en revendiquant des territoires sous contrôle musulman, après le rejet par le Parlement bosniaque du projet de découpage de la République.

La veille, les « parlementaires » croates de Bosnie avaient décidé de retirer toutes les concessions territoriales faites aux Musulmans et appelé à une mobilisation générale des forces croates bosniaques.

A Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, deux Musulmans ont été tués jeudi lorsque les forces croates bosniaques ont ouvert le feu sur des centaines de civils musulmans qu'ils obligeaient à franchir la ligne de front séparant les secteurs croate et musulman de la ville, a affirmé un porte-parole de la FORPRONU. Le lieutenant-colonel Bill Aikman a précisé que trois cent soixante-quatorze civils, en majeure partie des personnes âgées, des femmes et des enfants, avaient été contraints sous la menace de quitter le secteur ouest de la ville, tenu par les Croates bosniaques, pour pénétrer dans le secteur est, tenu par les Musulmans. – *(AFP.)*

Accusés par la police serbe de préparer un soulèvement armé

Trente Albanais ont été arrêtés au Kosovo

La police serbe a annoncé, vendredi 1er octobre, qu'elle avait arrêté plus de 30 Albanais de souche depuis le 23 septembre dans la province serbe du Kosovo, accusés d'avoir préparé une insurrection, organisé des exercices militaires, procédé à des enrôlements et conclu des contrats d'achat d'armes avec l'étranger, rapporte l'agence Tanjug de Belgrade, citant un communiqué du ministère serbe de l'intérieur. La police serbe aurait découvert, lors de ces arrestations, *« d'importantes quantités d'armes, de munitions, d'explosifs et de matériel subversif de propagande »*.

Jeudi, cinq Albanais de souche – communauté formant 90 % de la population du Kosovo – avaient été condamnés à des peines de prison allant de quatorze mois à quatre ans pour *« association en vue d'activités hostiles menaçant l'intégrité territoriale »* de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Après la mise en garde de Boris Eltsine

Les pays d'Europe de l'Est candidats à l'OTAN s'inquiètent de l'attitude de la Russie

Plusieurs responsables politiques est-européens ont réagi négativement, vendredi 1er octobre, à la prise de position du président russe mettant en garde la veille les Occidentaux contre une intégration trop hâtive dans l'OTAN d'anciens pays communistes d'Europe centrale et orientale (*le Monde* du 2 octobre).

Le trouble est d'autant plus grand qu'en août dernier, lors d'une visite à Varsovie, Boris Eltsine avait affirmé qu'il appartenait à la Pologne de décider librement de sa candidature à l'Alliance. Dans une lettre adressée aux dirigeants américains, britanniques, français et allemands, Boris Eltsine est revenu sur cette neutralité, demandant à l'OTAN de ne pas faire droit prématurément aux demandes des pays de l'ancien pacte de Varsovie et lui proposant plutôt une coopération directe avec la Russie pour garantir la sécurité du continent européen.

La première réaction des pays concernés a été de rappeler les déclarations de Boris Eltsine en août à Varsovie, plutôt que de commenter une lettre qui ne leur avait pas été adressée. Un porte-parole du président Lech Walesa a déclaré que l'intention de la Pologne de rejoindre l'OTAN *« n'a pas changé »*. La présidence roumaine a fait savoir que Bucarest n'avait pas besoin de la *« permission »* de la Russie. La République tchèque, elle aussi candidate, a rappelé les récentes assurances du président russe à respecter la souveraineté de décision des anciens satellites de l'ex-URSS. Le porte-parole du gouvernement a mis le revirement de Boris Eltsine au compte des difficultés internes qu'il doit affronter.

Les craintes des pays d'Europe de l'Est ont cependant été renforcées par le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, qui, au cours d'un entretien avec son homologue hongrois, Lajos Fur, lui aurait dit, selon l'agence MTI, qu'il serait *« malheureux »* que les anciens membres du pacte de Varsovie rejoignent l'OTAN dans un avenir proche. – *(AFP, Reuter.)*

L'ONU et les affaires de Lockerbie et du DC-10 d'UTA

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France veulent renforcer les sanctions contre la Libye

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont officiellement saisi, vendredi 1er octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU d'un projet de résolution renforçant les sanctions contre la Libye dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie.

Selon des diplomates occidentaux, les trois pays ne demandent pas une discussion immédiate sur le texte, qui fait peser sur Tripoli trois sortes de menaces supplémentaires : le gel des avoirs financiers à l'étranger de tout organisme gouvernemental, ou de toute personne mandatée par le gouvernement libyen, l'interdiction de la vente d'équipements employés dans le raffinage ou la distribution du pétrole, le renforcement de l'embargo aérien en vigueur depuis avril 1992.

Ces sanctions ne seraient levées qu'une fois que la Libye aurait livré à la Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis les deux suspects de l'attentat de Lockerbie et aurait coopéré avec la France en ce qui concerne l'attentat contre un DC-10 d'UTA.

Or, jusqu'à vendredi, selon le porte-parole du Quai d'Orsay, Tripoli n'avait pas apporté de réponse *« satisfaisante »* aux demandes du juge Jean-Louis Bruguière, chargé de l'enquête sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA. En outre, selon le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, les Occidentaux exigent un *« engagement officiel, écrit et daté »* des autorités libyennes et non *pas « des déclarations à CNN »*.

« Les intentions, c'est bien. Ce que nous attendons maintenant, ce sont des actes », a ajouté M. Juppé, qui a précisé que si la Libye *« en restait à des déclarations d'intention, le projet* (soumis au Conseil de sécurité) *serait mis aux voix »*. *« Il n'est pas question de dissocier les deux affaires »* d'UTA et de Lockerbie, a-t-il affirmé.

Son homologue libyen, Omar Al-Montaser, avait auparavant indiqué qu'*« il serait plutôt difficile de fixer une date »* pour l'extradition des suspects de l'attentat de Lockerbie, *« car cela dépend des procédures et des démarches »* en cours en vue de la remise des deux suspects à la justice écossaise *(le Monde* du 1er octobre). Tripoli *« ne s'opposera pas à ce que les personnes accusées* (dans l'attentat d'UTA) *aillent à Paris. Parler avec les Français est plus facile que parler avec les Britanniques »*, avait ajouté M. Al-Montaser, dans ce qui paraissait être une tentative de dissocier Paris de ses deux partenaires. – *(AFP, Reuter.)*

La Camorra se « sucre » sur le dos de Bruxelles

Un exemple parmi d'autres des trafics auxquels donne lieu le détournement des règlements communautaires

Sur les docks encombrés de Rotterdam, la noria des camions remplis de sucre brun en partance pour la Croatie et la Slovénie avait fini par intriguer les gabelous néerlandais. Dans les deux petites républiques, quel besoin insatiable imposait l'importation de cette montagne de produit en vrac?

L'été venant, sur le port hollandais une discrète surveillance se mit en place. Le soupçon se renforça très vite. Les douaniers prévinrent leurs collègues des pays limitrophes. Les camions suspects transitaient en effet par le Luxembourg, la Belgique, la France et l'Italie, jusqu'à Trieste où ils franchissaient la frontière de l'ex-Yougoslavie.

Le « filochage », qu'il fallait poursuivre sur 2 000 kilomètres, exigeait une coopération transfrontalière. Ce qui fut fait. En France, l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière mit ses limiers sur l'affaire. Les autorités hollandaises ne purent que s'en féliciter : c'est précisément grâce à cet Office que le pot aux roses fut découvert!

Transporteurs fauchés et crime organisé

Les camions n'arrivaient jamais en Croatie, pas plus qu'en Slovénie. Leurs documents de voyage, validés par cachet à Trieste, étaient faux. Ces véhicules étaient déplombés sur la Côte d'Azur, puis repartaient pour décharger chez quelques commerçants du nord de l'Italie. Ces derniers revendaient sur place le sucre au noir.

De fait, les trafiquants détournaient à leur profit le réglement communautaire. La tonne de sucre brut est vendue 1 300 dollars au cours mondial, mais 2 500 dollars à l'intérieur de la CEE. La Communauté rembourse la différence, à titre de « compensation » et sur présentation des documents douaniers, à tout exportateur européen vendant à un pays tiers, comme par exemple la Croatie ou la Slovénie. La fraude était juteuse. Les cent soixante camions partis de Rotterdam depuis janvier avaient déjà rapporté 15 millions de francs aux escrocs, au détriment de la Communauté. Mais à qui profitait le crime?

Jeudi 23 septembre, trois ressortissants français et deux hollandais ont été arrêtés dans leurs pays respectifs. Enfin, lundi 27, le chef présumé du réseau, Claudio Fino, a été interpellé à Turin où il résidait. Pour la Guardia di Finanza (douanes italiennes), l'homme est connu comme l'un des responsables de la Camorra napolitaine. Ainsi cette organisation criminelle joue-t-elle à sa façon la carte du marché unique... Dans l'affaire, elle a su recruter en France trois intermédiaires, qui se sont révélés les pivots de l'escroquerie. Qui aurait douté auparavant de ces citoyens honorablement connus?

Enrico Gandolfo, cinquante et un ans, de nationalité italienne, vit à Nice, où il travaille dans une société de transit au centre régional de dédouanement. Gérard Millotti, trente-neuf ans, français, est le gérant sans histoire de la société Stifmo à Menton. Manfred Wilberg, quarante-trois ans, allemand, dirige une autre société de transport, la Sobofret, installée en Ardèche.

Le premier a convaincu les deux autres, entrepreneurs aux prises avec de sérieux problèmes financiers. Contre espèces faciles à gagner, les transporteurs ont prêté leurs camions. Gandolfo, pour sa part, s'est chargé d'établir les certificats de dédouanement truqués. Les faux documents de voyage étaient envoyés à une boîte postale de Trieste. Récupérés par des complices, ils étaient alors tamponnés par des douaniers italiens complaisants. Ainsi les documents attestaient-ils le transport hors CEE.

Les transporteurs tenaient à jour leurs cahiers comptables. En saisissant ces cahiers, les enquêteurs français ont remonté toute la filière. En fin de trajet, une dizaine d'acheteurs italiens ont été identifiés. Revendaient-ils les cargaisons de sucre au noir à des viticulteurs du nord de l'Italie soucieux de chaptaliser leur vin? C'est probable.

Pour le commissaire René Wack, qui dirige l'Office français de répression, *« l'affaire porte la griffe du crime organisé »*. Internationalisation du montage et éclatement de ses éléments. Recrutement de sociétés en difficulté pour exécuter les tâches, au besoin en utilisant le Minitel pour détecter les bilans poussifs. Et professionalisme à toutes les étapes. La Camorra a su détourner le système des montants compensatoires appliqué par Bruxelles aux produits agricoles. Le crime organisé n'en est pas à son premier essai. Les occasions de fraude sont multiples.

Chasse à la fraude

Elles peuvent tenter des acteurs fort divers. Plus « proprement » que la Camorra et la Mafia, des firmes multinationales de l'agroalimentaire jouent l'entente pour mieux dissimuler le détournement opéré au détriment de la Communauté. De gros producteurs de vin, d'huile, ou des négociants de viande manient également ces ficelles. La combine forcément complexe n'est pas à la portée du petit paysan.

De plus en plus vigilante, la Commission de Bruxelles a publié le bilan pour 1992 de *« la lutte contre la fraude »*. C'est le quatrième rapport du genre, couvrant tous les secteurs. Dans la seule agriculture, Le Fonds de Garantie (FEOGA) a dénombré mille trente irrégularités représentant 117,8 millions d'écus (plus de 700 millions de francs) contre 600 en 1991 pour 135 millions. Le taux de récupération des montants indûment payés *« reste très faible »* : moins de 10 %. Plus généralement, depuis 1989, l'essentiel de la fraude se fait au détriment de l'agriculture (trois mille deux cents cas), et des ressources propres (droits de douanes et prélèvements agricoles : mille huit cent cinquante-neuf cas). Les escrocs ont leurs produits de prédilection : lait, viande, matières grasses et céréales.

La Commission a modernisé son système de données et simplifié les règlements pour en rendre l'application plus transparente. Elle a renforcé le rôle de son unité de contrôle. Mais *« l'impression persiste que les Etats membres ne communiquent qu'une partie seulement des cas d'irrégularités qu'ils détectent »*. Or c'est aux Etats souverains que revient le devoir de faire le ménage...

Dans une note d'avril dernier, intitulée « Dix questions sur la fraude : mythes et réalités », la Commission a pris position dans la polémique qui ne cesse d'empirer. Le volume de la fraude? Impossible à évaluer, faute d'informations correctes venant des Etats. Où la pratique-t-on? Dans tous les Etats. Qui est responsable de la protection des finances communautaires? Au premier chef, les Etats-membres. La Commission est-elle inactive? Non, mais son rôle est subsidiaire, ne pouvant en aucun cas faire elle-même la police.

Depuis jeudi 23 septembre, dans ce trafic où la Camorra s'est *« sucrée »* sur le dos de la Communauté, trois personnes ont été arrêtées en France, deux en Hollande, et un chef supposé à Turin. Mais aucune interpellation n'a encore été opérée, parmi la dizaine de commerçants lombards ou piémontais revendant au noir le sucre incriminé. Les documents comptables saisis en France les accusent pourtant sans ambiguïté. Leurs autorités nationales hésiteraient-elles à inquiéter le lobby viticole?

DANIELLE ROUARD

AFRIQUE

NIGÉRIA : dans un discours radiodiffusé

Ernest Shonekan annonce la création d'une commission d'enquête sur l'annulation de l'élection du 12 juin

Le chef de l'Etat et chef du gouvernement intérimaire, Ernest Shonekan, a annoncé, vendredi 1er octobre, la création d'une *« commission d'enquête »* chargée *« de déterminer les circonstances qui ont conduit à l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin »* et d'examiner *« les répercussions »* de cette décision prise par l'ancienne administration militaire du général Babangida.

« Cette commission devra soumettre ses conclusions au gouvernement intérimaire deux mois au plus tard après sa mise en place », a déclaré M. Shonekan, dans un discours radiodiffusé à la nation, à l'occasion du trente-troisième anniversaire de l'indépendance du Nigéria. Cette décision, a expliqué Ernest Shonekan, a été prise pour promouvoir la *« réconciliation nationale »* et *« sortir le pays de l'impasse politique »*.

M. Shonekan a également annoncé qu'il demanderait au Parlement d'*« abroger »* les décrets de l'ancienne administration militaire à l'encontre de la presse qui avaient entraîné la fermeture de six journaux. *« Je dois cependant pouvoir compter sur la patience et la compréhension de tous les Nigérians dans le processus qui conduira à l'instauration d'une véritable et durable démocratie dans le pays »*, a-t-il ajouté avant d'appeler tous les Nigérians *« éligibles »* à *« se présenter aux prochaines élections »* municipales et présidentielle, qui doivent se tenir le 19 février prochain. Par ailleurs, six gouverneurs représentant les régions du pays Ibo (sud-est), ont dénoncé *« le chantage »* exercé par *« une certaine communauté ethnique »* sur le Nigéria tout entier. Une allusion très nette aux Yoroubas, une ethnie dont sont issus Moshood Abiola, le dirigeant du Parti social-démocrate (SDP), vainqueur présumé de l'élection annulée du 12 juin, et Ernest Shonekan, l'actuel chef de l'Etat. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : principale figure de l'opposition

Abdoulaye Wade est inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de complicité d'assassinat

Abdoulaye Wade, secrétaire général du Parti démocratique sénégalais (PDS), a été inculpé vendredi 1er octobre à Dakar d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat »* et de *« complicité d'assassinat »*, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye.

Son épouse, Viviane Wade, d'origine française, et Abdoulaye Faye, député du PDS, ont également été inculpés. Tous trois ont été laissés en liberté, selon des sources judiciaires. M. Wade, ministre d'Etat d'avril 1991 à août 1992 et principal opposant au président Abdou Diouf, a confirmé ces inculpations, affirmant qu'il s'agissait d'une *« machination »* tramée contre lui *« et contre le PDS par un pouvoir aux abois »*.

Babacar Seye avait été assassiné par balles le 13 mai, alors qu'il se trouvait dans sa voiture, par trois hommes armés qui circulaient à bord d'un autre véhicule. Cinq personnes étaient jusqu'ici inculpées et sont détenues à Dakar dans le cadre de l'enquête. Trois d'entre elles ont reconnu leur participation à l'attentat. Les deux autres, Mody Sy, député du PDS et ancien représentant de ce parti en France, et Samuel Sarr, conseiller financier de M. Wade, nient être impliqués dans cette affaire. Arrêtés en mai, ils ont également été inculpés de *« complicité d'assassinat »* et d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat »*.

Au moment du meurtre de Me Seye, le Conseil constitutionnel devait se prononcer sur les résultats des élections législatives du 9 mai, contestés par les partis d'opposition. Il avait par la suite entériné ces résultats qui donnaient la majorité absolue au Parti socialiste du président Diouf, devant le PDS. – *(AFP.)*

SOMALIE : pour éviter une nouvelle guerre civile

M. Boutros-Ghali est hostile à un retrait américain

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a averti les Etats-Unis que le retrait de leurs troupes saperait la mission de l'ONU et ranimerait la guerre civile. Dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat Warren Christopher, M. Boutros-Ghali affirme qu'il n'y a pas d'*« alternative pratique »* à l'actuelle mission de l'ONU, ajoutant que sans l'aide américaine *« [ses] efforts ne seront pas couronnés de succès »*.

La lettre avait été envoyée le 25 septembre, deux jours avant que le président américain Bill Clinton ne critique les opérations de maintien de la paix dans un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, mais le contenu de la missive n'a été dévoilé que jeudi 30 septembre par des sources diplomatiques.

Par ailleurs, le président Clinton a décidé vendredi que les Etats-Unis fourniraient à l'ONU 25 millions de dollars en matériel et une aide financière de 2 millions de dollars pour l'aider à financer la reconstitution des forces de police et du système pénitentiaire en Somalie. L'ONU, d'autre part, a demandé à l'Italie de rapatrier l'un de ses ressortissants, Giancarlo Marocchino, arrêté il y a quatre jours à Mogadiscio par l'ONUSOM (*le Monde* du 2 octobre). – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : un an après son arrivée au pouvoir

Le président Franco affiche sa lassitude et sa morosité

Le président Itamar Franco, qui a succédé, le 2 octobre 1992, à Fernando Collor de Mello, destitué pour corruption, fête sa première année de pouvoir dans la lassitude et la morosité. Il a ouvertement regretté de ne pas avoir suivi sa première idée, *« procéder à une élection présidentielle anticipée après une année de transition »*. M. Franco, si souvent critiqué pour son indécision, devra « tenir » vaille que vaille jusqu'au prochain scrutin, en novembre 1994.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le bilan des trois cent soixante-cinq jours de présidence d'Itamar Franco est unanimement dressé sans enthousiasme. *« Itamar Franco a eu le mérite de ne rien bouleverser dans la politique de modernisation et d'ouverture mise en place avant lui ; il s'est entouré d'une équipe économique de qualité »*, constate le politologue Walder de Goes. *« Rien de concret n'a été fait*, ajoute un industriel. *Face à une forêt de problèmes, le gouvernement se contente toujours d'observer les feuilles des arbres. »*

« Lula » favori dans les sondages

Quatre ministres de l'économie et des finances se sont succédé en un an, parmi d'autres changements au sein du gouvernement, et la fragilité de la majorité présidentielle a empêché, jusqu'à présent, toute réforme d'envergure. Le Brésil souffre toujours d'une inflation dont les taux constituent désormais un record sur tout le continent. La hausse des prix a atteint 35 % en septembre par rapport au même mois de l'année précédente. Seule éclaircie apparente, les bonnes performances du secteur privé, principalement à l'exportation, et les excellentes récoltes agricoles, qui permettent d'envisager une croissance du PNB de l'ordre de 5 % pour l'année 1993.

Les dissensions entre partis ou à l'intérieur de chacun d'eux se multiplient à l'approche de deux grands rendez-vous. Le Parlement doit officiellement commencer, le 6 octobre, à débattre de la réforme constitutionnelle, dont l'étendue n'est pas encore définie. D'autre part, la perspective des élections générales de novembre 1994 prépare, comme de coutume, à un délicat jeu d'alliances politiques. Les sondages se multiplient et donnent grand vainqueur du scrutin présidentiel, dans pratiquement tous les cas de figure, le candidat de la gauche Luis Inacio da Silva, dit « Lula », rival malheureux de Fernando Collor de Mello en novembre 1989.

Cette agitation politique se déroule sur fond de recrudescence de la violence en tout genre, qu'il s'agisse des massacres d'enfants des rues, des affrontements entre trafiquants de drogue, ou encore des opérations-commandos lancées par des policiers contre des *favelas*, comme ce fut récemment le cas à Vigario-Geral, dans la banlieue nord de Rio-de-Janeiro, où dix-huit personnes ont été assassinées.

Et, plus d'un an après qu'eut éclaté le scandale des détournements de fonds qui a conduit à la destitution de M. Collor, seule une secrétaire est en prison. Le personnage-clé de cette affaire, le financier Paulo Cesar Farias, est en fuite depuis plusieurs mois à l'étranger.

Dans ce climat difficile, l'actuel ministre de l'économie et des finances, Fernando Henrique Cardoso, continue de prôner la rigueur et la nécessaire modernisation du pays. Il poursuit – cette semaine aux Etats-Unis avec le FMI, puis en France avec le Club de Paris – les négociations sur le rééchelonnement de la dette extérieure de son pays. Le gouvernement devrait annoncer, avant la fin d'octobre, un plan économique destiné à freiner l'inflation et à réduire le déficit public. Le ministre a garanti à de multiples reprises qu'il ne s'agirait pas d'un « plan de choc », terme souvent associé, au Brésil, à un blocage des prix et des avoirs.

La période qui s'ouvre sera sans nul doute agitée pour M. Franco, d'autant que les éventuels candidats à la présidence, mais aussi au Sénat, à l'Assemblée et aux postes de gouverneur d'Etat, doivent obligatoirement démissionner de leurs fonctions au moins six mois avant la date des élections. Ces départs pourraient le contraindre à de nouveaux remaniements ministériels.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

LOIN DES CAPITALES

Bizerte, dernière escale...

BIZERTE

de notre envoyé spécial

LES archives de la chambre de commerce révèlent que, dès 1903, il avait été envisagé de faire de Bizerte une zone franche. Après l'indépendance, l'idée a été maintes fois reprise pour retomber très vite aux oubliettes. Aujourd'hui, le projet refait surface. *« Ce sera un boom pour la ville et la région »*, prévoit d'ores et déjà le gouverneur, Mohamed Soudani.

L'ancienne base stratégique française, à 60 kilomètres au nord-ouest de Tunis, dont les installations aériennes, navales et terrestres sont maintenant utilisées par l'armée tunisienne, en a vu d'autres. *« J'ai déjà connu trois Bizerte »*, raconte Anastasia Chirinsky, débarquée ici en 1920 après que la marine française eut accepté qu'une trentaine de bâtiments, avec à leur bord de cinq à six mille réfugiés russes évacués de Crimée, mouillent dans la rade.

Dans son bureau tapissé de livres du modeste logement qu'elle occupe dans le centre ville, Anastasia Chirinsky, quatre-vingt-un ans, est intarissable sur son épopée, qui va faire l'objet d'un livre, *Bizerte, dernière escale*. *« De cette première Bizerte d'avant 1939* – elle était alors professeur de mathématiques, – *je garde le souvenir d'une petite ville de garnison pittoresque, avec ses militaires folkloriques des régiments africains ; il y avait moins de mouvement mais beaucoup plus de vie avec les calèches qui sillonnaient les rues, les terrasses de cafés bondées, les boutiques de mode, les magasins d'art, les activités culturelles – Bernanos était venu donner une conférence. C'était une vie très européenne, très française. »*

La deuxième Bizerte d'Anastasia Chirinsky fut celle de la guerre : une ville occupée par les Allemands en 1942, en partie détruite par les bombardements anglo-américains, puis libérée en 1944. Il y eut ensuite le temps de la reconstruction, puis celui de la reprise des activités du port, de la cimenterie, des silos s'échelonnant le long du canal conduisant de la mer au lac de Bizerte, à l'arsenal et aux chantiers navals de Ferryville, devenue Menzel-Bourguiba.

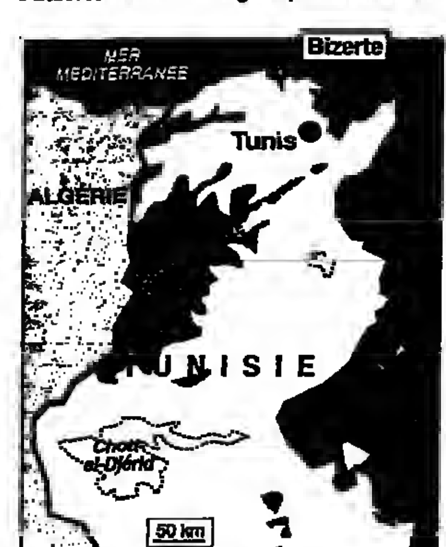
La « bataille de l'évacuation »

Vint l'époque de la lutte nationaliste. Pour Anastasia Chirinsky, *« la vie avait repris, moins brillante, plus factice malgré la présence de plus en plus nombreuse des militaires et de leurs familles. Mais pointait déjà un climat d'incertitude. On sentait le provisoire »*. L'autonomie interne en 1954 et l'indépendance, deux ans plus tard, entraînèrent le départ des Français. Aujourd'hui, ils ne sont plus que cent dix-huit, quelques retraités demeurés fidèles à « leur » ville et des industriels établis là depuis quelques années.

C'est pour obtenir le départ des dernières troupes françaises regroupées dans la région que fut déclenchée, en juillet 1961, « la bataille de l'évacuation ». Véritable guerre, elle dura trois jours et trois nuits et se solda, selon les Bizertins, par au moins trois mille morts civils et militaires tunisiens alors que, officiellement, il ne fut question que d'un millier de victimes. *« Nous avons haï les Français, avec qui nous avions pourtant toujours vécu en bonne entente, malgré des périodes tendues*, se souvient une habitante de la ville. *Mais, le choc passé, nous en avons aussi voulu à Bourguiba de s'être lancé dans cette aventure irréfléchie. »*

Il fallut quand même attendre deux ans, le 15 octobre 1963, pour que le dernier soldat français quitte Bizerte. Pour Anastasia Chirinsky, ce fut le début de sa troisième Bizerte, et pour nombre de Bizertins celui des difficultés. Ni la raffinerie de pétrole, ouverte la même année, avec son port attenant, ni la cimenterie n'allaient résorber le chômage provoqué par l'arrêt des activités liées directement ou indirectement à la présence de l'armée française, notamment à l'arsenal de Menzel-Bourguiba. *« Beaucoup d'ouvriers ont dû partir dans d'autres régions ou émigrer en France »*, rappelle un militant de gauche qui évoque, non sans nostalgie, les luttes menées sous la houlette de la CGT dans les installations de l'ancienne Ferryville que l'on appelait alors « le Toulon tunisien ».

Malgré la construction d'une usine sidérurgique et la reprise, par une société étatique, du chantier de construction et de réparations navales, le développement de Bizerte et de ses environs n'a rien eu de comparable pendant longtemps avec celui des autres régions. *« Bizerte a été longtemps délaissée »*, reconnaît le gouverneur. Mais beaucoup de Bizertins se disent convaincus que *« Bourguiba n'a jamais aimé »* leur ville et l'a *« abandonnée »*. Rancune présidentielle après « la bataille » de 1961 qui fut, pour beaucoup, sa première grave erreur politique ?



Succédant aux années de collectivisation, la timide ouverture, amorcée au début des années 70, avec la promulgation d'une loi accordant divers avantages fiscaux et douaniers aux investisseurs travaillant pour l'exportation, allait progressivement donner à la ville un nouvel essor. Celui-ci s'est confirmé après que la Tunisie se fut engagée résolument à libéraliser son économie : les petites et moyennes unités industrielles se sont multipliées, la pêche s'est développée, le port commercial a repris vie. Sur ses 500 mètres de quais, deux sociétés d'acconage s'y activent, l'une étatique, l'autre privée.

La société privée est dirigée par une Tunisienne, Hayet Laouani. Normalienne, originaire du Sahel, elle a suivi son mari à Bizerte. D'abord dactylo, elle y a grimpé, un à un, tous les échelons : rien d'étonnant dans un pays où les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer de hautes responsabilités. *« Détrompez-vous. Ce n'était pas joué d'avance*, réplique-t-elle. *Il m'a fallu une bonne dose d'inconscience et de naïveté pour me lancer dans la profession. Au début, les dockers* – elle en emploie trois cents – *se moquaient un peu. En revanche, les premières oppositions sérieuses sont venues des cols blancs de l'administration. »*

Possibilités touristiques

Parallèlement à son développement économique, Bizerte s'est étendue, gagnant en modernisme ce qu'elle perdait quelquefois en pittoresque. Un pont mobile a remplacé les deux bacs poussifs qui reliaient les deux rives du canal. A l'ombre du fort d'Espagne, la vieille ville, en partie désertée au profit de nouveaux quartiers, a perdu de son cachet. Seul demeure le charme du vieux port, dont les bâtisses au crépi pastel qui le bordent se reflètent dans ses eaux entre les barques de pêche.

L'été, la population de Bizerte – 110 000 habitants – triple avec le flot des vacanciers qui l'envahit : travailleurs immigrés revenant au pays, Tunisiens des autres provinces et visiteurs étrangers. Le soir, à la fraîche, les promeneurs se pressent sur la route de la corniche, face au grand large. De nouvelles constructions, pas toujours heureuses, et quelques hôtels y ont fait leur apparition, venant s'intercaler entre les anciennes villas aux tuiles rouges que l'on aperçoit derrière pins et eucalyptus, jasmins et bougainvillées.

Avec ses 200 kilomètres de côtes, ses massifs montagneux giboyeux, ses plans d'eau et ses sites archéologiques mal mis en valeur, la région offre des possibilités que le gouverneur a l'intention de mieux exploiter. Déjà, des promoteurs s'intéressent à la construction de nouveaux hôtels. Il est prévu de décupler les cent cinquante anneaux du port de plaisance, au grand dam des défenseurs de l'environnement. Autre projet de plus grande ampleur encore : la création d'une zone franche – 46 hectares à l'horizon 1995. Pour Anastasia Chirinsky, le début de la quatrième Bizerte...

MICHEL DEURÉ

EN BREF

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un universitaire à Tizi-Ouzou.** – Au cri de « Allaho Akbar ! » (Dieu est le plus grand), un groupe armé a tué, jeudi 30 septembre, Ahmed Hambali, quarante ans, professeur de droit islamique à l'Université de Tizi-Ouzou, capitale de la Kabylie, a indiqué samedi sa famille. Hambali était connu *« pour ses prises de position modérées et son engagement pour la réconciliation »*, a souligné son entourage. – *(AP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : le nombre de réfugiés qui seront accueillis en 1994 est fixé à 121 000.** – Le président Clinton a fixé le nombre de réfugiés autorisés à entrer aux Etats-Unis à 121 000 pour l'année fiscale 1994, réservant en priorité ce droit aux ressortissants de l'ex-URSS et des pays de l'Europe de l'Est, de même qu'à ceux de l'Asie du Sud-Est. Sur les 121 000 allocations d'accueil prévues, 55 000 iront aux candidats de l'ex-URSS et à ceux des anciens pays communistes d'Europe, 45 000 sont réservées aux demandeurs des pays d'Asie du Sud-Est, selon un mémorandum transmis, vendredi 1er octobre, par le président Clinton à son secrétaire d'Etat Warren Christopher. Les autres régions du monde se partageront le reste. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : les travaillistes s'opposent au programme des missiles Trident.** – Désavouant les recommandations de la direction du Labour, les délégués du Parti travailliste rassemblés à Brighton ont voté, vendredi 1er octobre, contre la poursuite du programme des missiles Trident destinés à équiper la nouvelle génération des sous-marins nucléaires britanniques. Par 52 % contre 40 % des voix (et 8 % d'abstentions), les délégués ont approuvé une motion demandant l'abandon du programme Trident. Sous l'influence de son ancien leader, Neil Kinnock, le Labour avait abandonné au début des années 80 la notion de désarmement nucléaire unilatéral et jugeait *« nécessaire »* la poursuite du programme Trident. – *(AFP.)*

□ **Explosions à Londres.** – Six personnes ont été blessées par trois explosions, qui ont ébranlé, vendredi soir 1er octobre, Finchley Road, une rue animée du nord de Londres, selon les informations fournies, samedi, par la police. Le quartier a aussitôt été bouclé par la police antiterroriste. Ces attentats n'ont pas été revendiqués, mais les soupçons se portent sur les Républicains irlandais de l'IRA. – *(Reuter.)*

□ **IRAN : explosions d'origine indéterminée à Téhéran.** – Une série d'explosions ont été entendues, vendredi 1er octobre, à Téhéran, provoquant l'inquiétude des habitants de plusieurs quartiers. Aucune explication officielle n'a été donnée sur la nature de ces explosions, qui pourraient avoir marqué la fin des exercices militaires organisés durant une semaine à l'occasion de l'anniversaire du début de la guerre Irak-Iran, en septembre 1980. Ce conflit avait pris fin en 1988. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : le président rejette une offre de discussion du Sentier lumineux.** – Le chef du Sentier lumineux, Abimael Guzman, a proposé au gouvernement l'ouverture de *« discussions de paix »*, a révélé, vendredi 1er octobre, à l'ONU le président Alberto Fujimori, qui a rejeté cette démarche. Le chef de l'Etat péruvien a indiqué dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies que Guzman et sa compagne, Elena Iparraguirre, tous deux détenus, lui avaient fait cette proposition il y a quinze jours. *« Nous vous demandons d'ouvrir des discussions qui mèneraient à un accord de paix dont l'application mettrait fin à la guerre que vit le pays depuis treize ans »*, écrivaient les deux dirigeants du Sentier lumineux. M. Fujimori a rejeté ces propositions comme *« inadmissibles »*, déclarant que le Sentier lumineux n'avait pas *« d'autre porte de sortie que la déroute totale »*. – *(AFP.)*

POLITIQUE

En Franche-Comté

M. Balladur souligne que le licenciement doit être le « dernier recours » pour une entreprise

Edouard Balladur s'est rendu, vendredi 1er octobre, en Franche-Comté, où il a encouragé les initiatives des conseils généraux de Haute-Saône et du Doubs en faveur de l'emploi. Il a souligné que, pour une entreprise en difficulté, le licenciement ne doit pas être le premier recours, *« mais bien, au contraire, le dernier »*.

BESANÇON

de notre envoyé spécial

Edouard Balladur aime la France provinciale. Il prend grand plaisir à aller porter son message à ces notables qui sont si sensibles à son souci, chaque fois réaffirmé, de *« travailler sérieusement »*, sans *« s'enliser dans des débats stériles ou purement politiques »*. Apparemment, il est bien décidé à saisir toutes les occasions de quitter son bureau pour aller au contact d'une réalité qui n'entre à Matignon que sous forme de notes. Cela contribue à corriger son image de membre de cette classe dirigeante parisienne, accusée d'être coupée de la « vraie » vie.

Quelques sacrifices ne lui font pas peur. Vendredi 1er octobre, en visitant à Charcenne (Haute-Saône) l'usine toute neuve d'une fromagerie qui a su se développer sans perdre sa structure familiale, il a accepté, à la demande des chasseurs d'images, de revêtir une blouse blanche et un petit calot : cela change tant les photographes et les cameramen de ses traditionnels costumes anglais !

L'occasion était belle, aussi, pour le premier ministre, de montrer qu'il sait discuter avec tous. A la sortie de la fromagerie, il a pris le temps de s'arrêter au stand de la FDSEA, qui tenait à rappeler son opposition au GATT. Il a même empoigné le micro pour s'adresser directement à la centaine d'agriculteurs qui manifestaient à la porte de l'usine, trouvant les mots qui leur convenaient, puisqu'il a su se faire applaudir. *« Il y a des principes sur lesquels je ne transigerai pas*, a-t-il affirmé. *Je le dis avec calme. Seuls les mauvais psychologues pourraient penser que ce calme cache une absence de détermination. »* Il est vrai qu'il a attendu la tranquillité d'une conférence de presse, l'après-midi à Besançon, pour préciser : *« S'il ne peut pas être question pour nous de ne rien obtenir* [dans la négociation du GATT], *nous ne pouvons pas nourrir l'espoir de tout obtenir. »*

Quand il est accueilli, à la porte de la mairie de Gray (Haute-Saône), par une manifestation de jeunes de la région réclamant *« justice »* après l'assassinat de leurs amis, les deux coopérants français tués en Algérie (*le Monde* des 23 et 30 septembre), Edouard Balladur n'hésite pas à aller au devant d'eux pour les assurer – engagement qu'il reprendra dans ses interventions publiques – que *« le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir, avec efficacité et ténacité, pour que les auteurs de ce crime soient recherchés et châtiés comme ils le méritent »*.

Le rôle des partenaires sociaux

Ces plongées provinciales donnent aussi quelques satisfactions très politiciennes. Pourquoi le premier ministre bouderait-il son plaisir, quand il entend celui qu'il a présenté à plusieurs reprises comme *« son ami »*, Christian Bergelin, député (RPR), président du conseil général de Haute-Saône et premier adjoint au maire de Gray, expliquer sa cote de popularité dans les sondages par son *« intégrité »*, son *« souci de la vérité »*, sa *« compétence »*, garantissant que son action durera longtemps et l'assurant qu'il le soutiendra demain comme il le soutient aujourd'hui ?

Ces voyages ne sont pas déconnectés pour autant des soucis parisiens du chef du gouvernement. Si, en Haute-Saône comme dans le Doubs, il a longuement présenté la vaste réflexion sur l'aménagement du territoire qui commence, ces deux étapes ont été choisies parce que les conseils généraux de ces départements ont engagé, chacun à sa manière, des opérations permettant de créer des emplois en partant du principe, cher à M. Balladur, qu'il ne faut pas *« tout attendre de l'Etat »*, mais *« mettre en œuvre toutes les possibilités d'agir pour le bien commun en complétant et en renforçant l'action du gouvernement »*. Le message était facile à faire passer : *« Il faut, désormais, que le licenciement ne soit pas le premier recours, mais bien, au contraire, le dernier recours, lorsque toutes les autres possibilités ont été épuisées. »*

Le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement ne créerait *« pas un seul emploi »*, estime le premier ministre ; une *« réduction du temps de travail »* ne créerait des emplois que si elle s'accompagnait *« nécessairement d'une réduction des salaires »* ; *« l'affaire est suffisamment délicate pour que personne ne puisse prétendre détenir à lui seul la vérité »*, a-t-il conclu. En la matière, M. Balladur préfère *« l'expérimentation »*, car *« ce qui dépend de nous, c'est de permettre l'assouplissement au moyen de la négociation »*. *« Il y a des choses qui relèvent de la responsabilité de l'Etat, d'autres de celle des partenaires sociaux*, a-t-il souligné au cours de sa conférence de presse. *Il faut que l'Etat les laisse négocier entre eux »*.

Pourtant, si le premier ministre a apporté un soutien appuyé à l'initiative de l'assemblée départementale du Doubs que préside Georges Gruillot, sénateur RPR, force est de constater qu'elle ne correspond pas tout à fait à ses préceptes. Certes, le conseil général a lancé en juin un formidable plan de travaux publics, avec l'appui des communes, pour sauver les entreprises du BTP du département ; certes, il a commencé une vaste réflexion sur les entraves à l'emploi ; mais tout cela ne se fait qu'en étroite liaison avec les organisations patronales, qui, seules, ont pu s'exprimer devant M. Balladur, les organisations syndicales n'étant associées ni à l'action ni à la réflexion.

Le président de l'union patronale a même sèchement mis en cause la politique monétaire de la France et réclamé une très forte baisse des taux d'intérêt. Quant à M. Groillot, il a plaidé pour *« une table rase »*, grâce à laquelle seraient abolies de *« notre législation (...) toutes les lourdeurs inutiles »*, car *« la réglementation, aujourd'hui, nous étouffe »*. Au contraire, le chef du gouvernement, tout en constatant avec regret que *« toutes les contraintes fiscales, sociales et réglementaires, et malheureusement toutes les mentalités, sont ainsi orientées que la baisse des coûts de production se fait toujours au détriment de l'emploi »*, ne veut pas *« d'une société sans règles »*. M. Balladur a ainsi pu constater que les débats qui divisent sa majorité à Paris l'agitent aussi en province.

THIERRY BRÉHIER

□ **Le Mouvement des citoyens propose le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement.** – Jean-Pierre Chevènement, Georges Sarre et Jean-Pierre Michel, tous trois députés (apparentés PS) et animateurs du Mouvement des citoyens, ont déposé une proposition de loi destinée à rétablir l'autorisation administrative de licenciement, qui avait été supprimée, sous le premier gouvernement de cohabitation, par une loi du 3 juillet 1986.

□ **Précision.** – L'article que nous avons publié dans nos éditions datées du 1er octobre, sous la plume de Philippe de Villiers, député UDF de la Vendée, intitulé « La France fait fausse route », avait reçu l'approbation des députés suivants : Jean Auclair (Apparenté RPR Creuse), Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne), Christine Boutin (UDF, Yvelines), Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), Christian Gourmelen (UDF, Val-d'Oise), Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), Jean Kiffer (RPR, Moselle), Jean-Luc Préel (UDF, Vendée), Joël Sarlot (UDF, Vendée), Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées).

Le gouvernement refuse la semaine de quatre jours

Suite de la première page

L'ancien porte-parole de l'UPF pour les affaires sociales, candidat déçu à un portefeuille ministériel, avait souverainement agacé bon nombre de ses collègues de la majorité en monopolisant l'attention des médias avec sa proposition de semaine des quatre jours. Il a en outre incontestablement aggravé son cas en débarquant dans l'hémicycle à minuit pile, après avoir été absent toute la soirée – le suspense haletant : « Viendra, Viendra pas ? » – et alors que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, venait de lire le décret de clôture de la session extraordinaire, entamée le 28 septembre, pour ouvrir la session ordinaire, samedi 2 octobre.

Tel un *Deus ex machina*, le député de la Vienne, irradié de sa toute fraîche gloire, tombait donc du ciel à l'instant précis où l'Assemblée entamait l'examen de son déjà célèbre amendement. Il ne faut probablement voir ailleurs la raison de l'implacable traitement que lui ont réservé MM. Séguin et Giraud, ainsi que ses collègues, tous coalisés.

Le président de l'Assemblée s'est d'abord montré fort peu généreux en lui refusant abruptement le droit de sous-amender son propre amendement, au motif que cette retouche intervenait trop tard au regard de la procédure. L'intention de M. Chamard était de souligner avec plus de force le caractère « expérimental » de sa proposition visant à inciter les entreprises à recourir au travail à temps partiel – la précision de la semaine des quatre jours n'apparaît pas, en fait, dans le texte de son amendement – en les exonérant de charges sociales selon un « taux majoré ».

M. Giraud ayant averti que ce genre d'innovation ne pouvait être acceptable à ses yeux que sur le mode expérimental, M. Chamard pensait ainsi se concilier les bonnes grâces du ministre. Interdit de sous-amendement par M. Séguin, il s'est retourné, donc, vers M. Giraud, afin que celui-ci veuille bien présenter lui-même un sous-amendement rédigé en ce sens. Les deux hommes n'étaient-ils pas finalement d'accord sur le caractère « expérimental » de la mesure ? Las ! Le ministre du travail n'a pas levé le petit doigt et a laissé le malheureux M. Chamard sombrer dans l'impuissance. Le vote négatif de l'Assemblée lui a porté l'ultime estocade. Du coup, le député éconduit a annoncé qu'il tenterait de rallier à sa cause quelque sénateur à l'occasion de l'examen du texte au Palais du Luxembourg.

Trois familles à droite

Le sort réservé à l'amendement de M. Chamard est à l'image du reste du débat, qui aura laissé comme un amer sentiment d'inachevé. Les échanges avaient bien débuté, pourtant, avec l'expression, au sein de la majorité, d'une richesse d'approches qui confirme à quel point cette grande affaire du moment qu'est la réduction du temps du travail malmène les frontières traditionnelles.

En gros, la droite se divise en trois familles. Il y a, d'abord, les chantres de l'« expérimentation », qui considèrent que *« la tendance séculaire à la réduction du temps de travail se poursuivra, que nous le voulions ou non »*, selon la formule de Claude Malhuret (UDF, Allier), rejoint dans ses analyses par Gilles de Robien (UDF, Somme), Denis Jacquat (UDF, Moselle), François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle), et, bien sûr, Jean-Yves Chamard. En face, se dresse un groupe plus traditionnel, qui estime, à l'instar de Gilbert Gantier (UDF, Paris), que les conditions d'une telle mutation *« ne sont pas remplies »* et qu'en ces temps de crise l'urgence est, plutôt, de *« retrousser ses manches »*. Enfin, entre ces « anciens » et ces « modernes », on trouve le marais de ceux qui hésitent et suivent volontiers la position de M. Giraud, qui consiste à afficher un peu pieusement l'idée de réduction du temps de travail, mais en refusant tout volontarisme législatif, de peur de passer pour « autoritaire ».

Une telle diversité, après avoir stimulé le débat, l'a, ensuite, étouffé car le ministre du travail a pu aisément se poser en plus petit dénominateur commun. Dès lors, les socialistes, qui avaient déposé un sous-amendement à celui de M. Chamard, affichant explicitement l'objectif de la semaine de trente-deux heures sur quatre jours, sans amputation de salaire, avaient beau jeu de dénoncer un débat en trompe l'œil. *« Il ne reste quasiment plus rien de la dimension progressiste »* revendiquée par *« certains membres de la majorité »*, déplorait Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime), dont les amis étaient présents en force dans l'hémicycle.

Le spectacle de Claude Malhuret, chaudement applaudi par le groupe socialiste, tandis que ses propres amis de la majorité restaient pétrifiés d'embarras, aura été, néanmoins, un grand moment de cette soirée. La droite n'était pas encore mûre pour le grand saut. M. Giraud n'avait donc aucune raison de sauter.

FRÉDÉRIC BOBIN

Les principaux articles adoptés

Les députés ont adopté, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 octobre, onze articles du projet de loi quinquennale sur l'emploi, dont voici les plus importants :

– L'article 20 prévoit que dans les entreprises dont l'effectif est inférieur à cent salariés, le chef d'entreprise a la faculté de mettre en place une institution unique fusionnant les délégués du personnel et le comité d'entreprise.

– L'article 23 vise à réprimer le travail clandestin, rebaptisé travail *« illégal »* après l'adoption d'un amendement de Nicole Catala (RPR, Paris) ; il intègre dans le droit pénal du travail la responsabilité des entreprises récemment introduite dans le code pénal ; le gouvernement a fait adopter un amendement stipulant que les salariés étrangers détachés en France dans le cadre d'une prestation de service bénéficieront des règles du droit du travail français afin de ne pas créer des distorsions de concurrence.

– L'article 24 entend réformer l'organisation du travail sur la base d'un compromis entre l'annualisation du temps de travail (revendication patronale) et la réduction collective de la durée du travail (revendication des syndicats).

Sur tout ou partie de l'année, l'employeur pourra faire varier la durée du travail autour de trente-neuf heures, avec comme seules limites les durées maximales prévues par le code du travail (dix heures par jour, quarante-huit heures par semaine, quarante-six heures par semaine en moyenne sur douze semaines) ; en contrepartie, la durée hebdomadaire conventionnelle moyenne sera réduite à moins de trente-neuf heures, et des emplois pourront être créés. Le texte ne se veut pas directif : il laisse *« aux employeurs, organisations d'employeurs et organisations de salariés »* le soin de conclure accords ou conventions. Bernadette Isaac-Sibille (UDF, Rhône) a fait adopter un amendement précisant qu'un salarié ayant des enfants à charge pourra bénéficier de l'annualisation du temps de travail même en l'absence de conventions et accords. Il lui suffira de négocier avec son seul chef d'entreprise.

Partie remise

par Alain Lebaube

LE gouvernement, disait-on, ne devait pas s'opposer à l'expérimentation de la semaine de quatre jours ou de la réduction du temps de travail jusqu'à trente-deux heures. Michel Giraud disposait d'un sous-amendement gouvernemental d'« ajustement », qui lui aurait permis, le cas échéant, d'assortir la démarche de certaines conditions.

Il n'en rien été. Au milieu de la nuit du vendredi 1er au samedi 2 octobre, à l'Assemblée nationale, la proposition de Jean-Yves Chamard a été repoussée, sans qu'aucun soutien officiel ne lui soit apporté, victime de la procédure et d'un traquenard à la hauteur de la médiatisation de ces jours derniers. Le député (RPR) de la Vienne, qui avait tenté de focaliser sur son propre texte l'intérêt soudainement manifesté par une partie de la majorité pour une hypothèse aussi hardie, a vu le sol se dérober sous ses pieds. Peut-être en avait-il trop fait, au point d'exaspérer ses collègues et, d'abord, ceux qui, comme lui, s'intéressent à cette solution.

Au-delà de ces péripéties, il reste qu'un tel sujet ne pouvait être abordé à la va vite – certains diraient à la hussarde – et qu'un texte ne devait pas être adopté sans qu'ait lieu un véritable débat. Son examen méritait mieux qu'une discussion nocturne, à peine préparée. C'était trop tôt et particulièrement bâclé, alors que, depuis un peu moins de deux semaines, les réflexions sont en train de mûrir. On l'a bien vu à l'attitude du premier ministre, toujours aussi prudent, manifestement ébranlé par la montée de cette revendication émanant de ses propres troupes et qui, le soir même, lors de son voyage en Franche-Comté, avait entrouvert une petite porte, là aussi au nom de l'expérimentation.

Il n'empêche. Ce n'est que partie remise. Au Sénat, ainsi que l'espère Jean-Yves Chamard, ou à l'Assemblée nationale, en seconde lecture, le thème ressurgira et cette fois, on peut le souhaiter, dans de meilleures conditions. Il reviendra de toute manière, à un moment ou à un autre, sous la pression des événements, puisque le chômage ne va pas cesser d'augmenter de sitôt et que les partis politiques sont saisis d'une forme de fébrilité à ce sujet. Désormais s'ouvre une période où, les solutions convenues ayant toutes été épuisées, la représentation nationale va devoir se prononcer sur des hypothèses plus hardies. Un vaste débat de société peut enfin commencer. La nuit du 2 octobre a, au moins, imposé cette leçon.

POLITIQUE

Une campagne de SOS-Racisme

Un réfugié nommé Charles de Gaulle

Qui, de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, ou de Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, s'inspire le plus de la pensée du général de Gaulle? Alors que l'opposition observe, à quelques exceptions près, un silence remarquable sur le probable projet constitutionnel de mise en cause de l'exercice du droit d'asile, à l'initiative duquel se trouve M. Pasqua, SOS-Racisme a choisi de lancer une campagne d'affichage qui fait appel au symbole. Et à l'humour.

Sur une photographie, en noir et blanc, du général de brigade «à titre temporaire», Charles de Gaulle, datant de la seconde guerre mondiale, on peut lire cette fiche signalétique : *«Name : de Gaulle. Surname : Charles. Occupation : general. Entry : June 40. Status : political refugee.»* Pour ceux qui n'auraient pas bien saisi le message, l'organisation antiraciste a ajouté au bas de l'affiche : *«M. Pasqua, heureusement qu'en 1940 des pays respectaient le droit d'asile! Non à la réforme du droit d'asile.»*

Tiré à quinze mille exemplaires, pour un coût de 125 000 francs, indique SOS-Racisme, cet *«avis de recherche»* couvrira les murs de toute la France. *«Nous avons tenu à interpeller le ministre de l'intérieur, qui est à l'initiative de cette loi, et à lui rappeler que le gaullisme lui-même est né dans l'exil»*, écrivent Fodé Sylla et Delphine Batho, les deux dirigeants de l'association, qui organisera, dans les semaines à venir, des débats, des réunions publiques, un colloque, ainsi qu'une manifestation. Une pétition contre cette réforme est également lancée.

En réponse à cette campagne, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a fait savoir, vendredi 1er octobre, que son mouvement *«s'indigne»* d'une telle utilisation de l'image du général de Gaulle. *«Les gaullistes, mieux que quiconque, savent ce que notre pays doit à la Grande-Bretagne, au courage et à la volonté du peuple anglais pendant la seconde guerre mondiale»*, a ajouté M. Debré, avant de conclure : *«La France comme la Grande-Bretagne ont toujours été, dans l'histoire, à la pointe du combat pour les droits de l'homme et les libertés, et elles y resteront demain.»*

O. B.

Invoquant une «raison de santé»

Maurice Faure quittera la présidence du conseil général du Lot en mars 1994

CAHORS

de notre correspondant

Maurice Faure a annoncé, vendredi 1er octobre, à la fin de la séance de rentrée du conseil général du Lot, qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession au mois de mars 1994, date des prochaines élections cantonales. *«Il y a à la base de cette décision*, a précisé l'ancien ministre d'Etat, *une raison de santé.»* M. Faure, âgé de soixante et onze ans, avait été hospitalisé à Paris, il y a un an, à la suite d'un malaise très sérieux. C'est une page de l'histoire politique du département qui va se tourner, Maurice Faure, député depuis 1951, avait été élu au conseil général, en 1957, dans le canton de Salviac, puis, à partir de 1963, dans celui de Montcuq, et il avait pris la présidence de l'assemblée départementale en 1970.

Figure du radicalisme, Maurice Faure a été, de 1965 à 1990, maire de Cahors ; de 1951 à 1978, député du Lot ; de 1983 à 1988, sénateur. Quatre fois ministre sous la IVe République, il a été, brièvement, ministre de la justice, puis ministre de l'équipement sous la présidence de François Mitterrand, dont il est un proche. Il est membre du Conseil constitutionnel depuis 1989.

J.-M. F.

COMMUNICATION

Le débat sur la chaîne culturelle franco-allemande

La querelle d'ARTE

Suite de la première page

Le débat paraissait donc clos, surtout depuis que le premier ministre, dans sa conférence de presse de la fin août, avait implicitement confirmé qu'ARTE demeurait au premier plan culturel du paysage audiovisuel en précisant que la future chaîne éducative serait lancée sur son canal diurne.

Ce consensus n'est plus de mise. Le sort d'ARTE divise ouvertement, désormais, la nouvelle majorité. Les contraintes budgétaires de l'Etat pour 1994 ont donné aux adversaires de la chaîne l'occasion de ranimer la controverse sur son «rapport audience-qualité-prix». Relayant les critiques réitérées, notamment, au nom du groupe RPR de l'Assemblée nationale, par Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, et, au nom du Parti républicain, par Ladislas Poniatowski, député de l'Eure, Alain Griotteray, député UDF-PR du Val-de-Marne et éditorialiste du *Figaro Magazine*, affirmait, jeudi 30 septembre, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, que l'Etat devrait, l'an prochain, *«opérer des révisions déchirantes en renonçant à certaines dépenses telles que le milliard consacré à ARTE»*.

La rivalité Toubon-Carignon

Ainsi la prochaine discussion budgétaire s'annonce-t-elle tout aussi difficile, pour ARTE, que celle de novembre 1992, où l'on avait entendu les orateurs du RPR et de l'UDF réclamer au gouvernement socialiste, en termes très vifs, la suppression d'ARTE.

Bien qu'elle ait considéré son existence comme une chose *«acquise»*, la commission de réflexion sur l'avenir de la télévision publique a fourni aux détracteurs d'ARTE, dans son rapport, un argument supplémentaire en suggérant que la chaîne franco-allemande soit *«effectivement associée à l'action comme aux structures de coordination du service public de la télévision, par une participation majoritaire de France 3»* dans l'hypothèse du maintien d'une présidence commune pour France 2 et France 3. Actuellement, France 3 ne participe qu'à hauteur de 45 % – à côté de l'Etat (25 %), l'INA (15 %) et Radio France (15 %) – au groupement européen associant à parité la France et l'Allemagne.

La tentation sera donc grande, au sein de la majorité, de couper les vivres à ARTE, sous prétexte de réorganiser le secteur public, pour subvenir aux besoins des deux chaînes nationales. Au risque de provoquer un imbroglio politico-diplomatique, car cette vision hexagonale du problème irait à l'encontre de l'option européenne à l'origine du traité franco-allemand de 1990. Le président du comité de gérance d'ARTE, Jérôme Clément, le soulignait, mardi 28 septembre sur France-Inter : *«Je ne pense pas qu'on puisse, de ce fait, filialiser ARTE à une chaîne publique française.»*

Mais c'est surtout la rivalité, de plus en plus étalée, entre le ministre de la culture, Jacques Toubon, et celui de la communication, Alain Carignon, qui ranime aujourd'hui cette querelle. En regrettant la création d'ARTE, ce même mardi, dans les colonnes du *Parisien*, et en affirmant la nécessité de *«trouver un compromis»* parce qu'*«on aura du mal à tout financer»*, M. Toubon a mis de l'huile sur le feu. Le ministre de la culture n'a d'ailleurs pas caché l'agacement que lui inspire le style de son collègue : *«Carignon et moi, nous représentons deux démarches différentes. Moi, j'ai une démarche de fond. Lui, il a choisi une méthode plus médiatique»*, a-t-il dit à propos des discussions sur le volet culturel des négociations du GATT. *«Nous sommes complémentaires»*, a-t-il cru bon d'ajouter.

Pour l'heure, il apparaît surtout que cette forme de complémentarité se traduit par une divergence béante qui réclamera sans doute l'arbitrage du premier ministre.

ALAIN ROLLAT

«L'enfant mal-né» a gagné sa légitimité

La troisième et dernière journée des débats organisés par le Goethe-Institut de Paris sur le thème : *«ARTE et l'utopie télévision»*, du 29 septembre au 1er octobre (*le Monde* du 1er octobre) s'est achevée par un consensus rassurant. *«L'enfant mal-né»* de l'union franco-allemande a, semble-t-il, gagné sa légitimité, même s'il lui reste bien des problèmes à régler.

Convié vendredi 1er octobre au dernier débat inscrit au programme du colloque organisé par le centre culturel allemand Goethe-Institut sur le thème *«ARTE et l'utopie télévision»*, Alain Carignon, ministre de la communication, n'a pas répondu à l'invitation *«en raison d'un emploi du temps chargé»*. Il était toutefois représenté par son nouveau chef de cabinet, Jean-Louis Balandraud. Celui-ci a préféré laisser s'exprimer les dirigeants français de la chaîne présents aux débats, et n'est intervenu que très brièvement pour affirmer que *«le gouvernement souhaite que la chaîne recherche le public le plus large»* et que celle-ci sera *«confortée par la création de la nouvelle chaîne de la connaissance et de la formation»*, dont les programmes seront diffusés sur le réseau de l'ex-Cinq, avant ceux d'ARTE, en principe l'an prochain.

C'est donc Bernard-Henri Lévy, président du conseil de surveillance de la Sept-ARTE, qui s'est jeté à l'eau pour déclarer qu'*«ARTE fait maintenant partie du paysage audiovisuel français»* tout en précisant que *«la résistance est toujours là»*. *«Il y aura toujours des nostalgiques d'un ordre ancien, où la France et l'Allemagne étaient ennemies»* et *«des hommes et des femmes affectés par l'anti-intellectualisme»*, a-t-il poursuivi.

Les premiers pas de «l'enfant mal-né» de l'union franco-allemande, selon l'expression de plusieurs participants, ont été difficiles. Mais cela n'a pas empêché ARTE *«de devenir un modèle de télévision imité»* puisque *«France 2 et France 3 se préparent à faire de l'ARTE»*, selon M. Lévy. Jérôme Clément, président de la chaîne, a souhaité quant à lui l'élargissement du groupement européen d'intérêt économique (GEIE-ARTE) à de nouveaux partenaires, *«ce qui peut être source de nouveauté»*, car il était *«peut-être sclérosant de réduire l'entente à deux»*. Jobst Plog, président de la chaîne publique allemande ARD et de l'assemblée générale du GEIE-ARTE, installée à Strasbourg, a affirmé *«partager cette analyse»*.

Avant ce débat, une discussion entamée dans la matinée avait permis de relever quelques-unes des failles de la collaboration franco-allemande, liées aux différences structurelles existant entre les pôles français et allemands d'ARTE. La situation apparaît relativement claire du côté français, selon certains des intervenants, le pôle étant constitué de la Sept et d'ARTE. Du côté allemand, en revanche, les choses se compliquent : ARTE est liée aux deux chaînes publiques, ARD et ZDF. Ce qui ne sera pas sans soulever des problèmes de financement. Les deux télévisions qui fabriquent des programmes pour ARTE ont été accusées, en France puis en Allemagne, *«de s'enrichir sur le dos d'ARTE»*.

«C'est très clair, nous gagnons de l'argent», a confirmé Michael Schmitt-Ospach, chargé de mission à l'ARD. Diffusée sur le câble outre-Rhin, ARTE bénéficie d'une audience plus faible, même si son image est bonne (*le Monde* du 2 octobre).

CHRYSTEL MONNARD

LIVRES POLITIQUES

UN MONDE A CHANGER
par Francis Wurtz.
Editions sociales,
237 pages, 110 F.

LE VENT SOUFFLAIT DEVANT MA PORTE
par Jean Chaintron.
Seuil-Mémoires,
436 pages, 145 F.

Passé et avenir du communisme

Un ouvrage récent a présenté les positions du Parti communiste sur *«les enjeux internationaux»*, tâche confiée à l'un des nouveaux dirigeants de ce parti, Francis Wurtz, membre du bureau politique, responsable de ce secteur, député au Parlement européen. Deux questions surgissent naturellement au fil de l'entretien conduit par Aline Peillar, en préambule à un recueil d'interventions de son interlocuteur. Deux questions désormais incontournables, comme l'on dit, qui eussent parues incongrues il n'y a pas si longtemps. Francis Wurtz se prête volontiers à ces nouvelles figures imposées de la dialectique.

Qu'est-ce qu'être communiste en 1993? Le titre de son ouvrage, *Un monde à changer*, fournit déjà une réponse, que l'auteur complète comme suit : *«En quelque sorte, être communiste, c'est être anticapitaliste jusqu'au bout, dans une démarche constructive, progressive, permanente.»*

La seconde question porte évidemment sur la pertinence de l'analyse marxiste, compte tenu de l'échec des pays qui étaient censés l'incarner. Francis Wurtz explique qu'il y a eu erreur dans la méthode, car le peuple, c'est-à-dire la *démocratie*, a été oublié en route. Il suffirait, en somme, de ne pas retomber dans des erreurs désormais condamnées. L'explication est un peu courte pour satisfaire ceux qui continuent de s'interroger sur la nature du communisme, surtout s'ils ont le sentiment d'avoir fait, trop longtemps, fausse route avec lui.

Ce n'est évidemment pas le cas de Francis Wurtz et, au demeurant, l'objet principal de son propos n'était pas de s'attarder sur ce sujet. Ses réponses orthodoxes, du point de vue du PC, à des questions encore brûlantes, ne sont reprises, ici, que pour introduire celles que propose un ancien responsable de ce parti, dans un témoignage posthume du plus grand intérêt.

Il s'agit de Jean Chaintron, dont l'itinéraire politique pourrait nourrir un roman. Né en 1906 dans une famille ouvrière de Lyon, son engagement militant le mêle aux débuts de l'action anticolonialiste, en Indochine et en Algérie, puis aux combats des *Brigades internationales*, en Espagne, et de la Résistance en France. A la Libération, ce révolutionnaire professionnel, membre du comité central du PCF, se retrouve préfet de la Haute-Vienne, proche collaborateur de Maurice Thorez, secrétaire général du parti et ministre d'Etat, sénateur de la Seine et homme de toutes les missions, sans trop se poser de questions. Jusqu'à son élimination du comité central en 1950, sur les raisons de laquelle il ne cessera de s'interroger. C'est le début d'une lente rupture, qui se concrétisera vraiment en 1956 avec la révélation, au 20e congrès du Parti communiste d'URSS, de la réalité du stalinisme. Stalinien sans complexe, thorézien enthousiaste, le fidèle militant ne s'accommode plus de l'attitude de la direction du parti et le dit, ce qui lui vaut d'être destitué de ses fonctions et de perdre son mandat de sénateur ; il sera exclu en 1962, après avoir tenté d'entretenir une opposition interne.

Les Mémoires de Jean Chaintron donnent toute sa chair et son âme à cet étonnant parcours dans le siècle. Leur héros fournit non seulement un témoignage partial, certes, mais de première main sur l'action du Parti communiste dans des circonstances historiques, mais éclaire aussi les motivations, les réactions et les blocages d'un responsable qui s'y trouvait engagé par son travail sur le terrain.

A posteriori, Jean Chaintron s'interroge sur ce qui, à différentes étapes de ce parcours, aurait dû le troubler dans sa foi de charbonnier et qu'il n'a pas vu, ou pas voulu voir. Son témoignage est émouvant par ce qu'il traduit de sincérité et d'aveuglement dans l'engagement de presque toute une vie. Jean Chaintron reconnaît ses erreurs, avoue ses remords, mais, à la différence de bien d'autres qui, comme lui, se sont trompés, parfois plus longtemps et avec moins de circonstances atténuantes (au regard des risques pris et de la dimension des événements), il ne tire pas de nouvelles certitudes de ses tourments. Il reste modeste dans l'analyse d'une idéologie qui a pu, à ce point, *«systématiser le mensonge, lui donner une ampleur colossale»* et séduire, sous le couvert de la vérité et de la justice, *«tant d'honnêtes gens»*. Les excès de l'esprit de parti, l'abus du pieux mensonge, la dénaturation de la langue qui devient un instrument de l'instance suprême, l'enfermement de l'appareil sur lui-même qui conduit au mépris du peuple, la génération et la reproduction d'une caste sont, explique-t-il, à la source de cette aberration : le passage d'une idéologie du rationnel à une caricature de religion. *«L'exposé de ma vie montre comment, engagé pour le triomphe de la liberté, on se convertit au mensonge, on en prend le langage, et combien il est difficile de s'en déconditionner»*, dit Jean Chaintron, dans une conclusion qui serait amère s'il n'en était pas moins resté et jusqu'à la fin un homme de gauche, écoutant son cœur plus que l'esprit de parti, comme il regrettait de ne pas l'avoir fait bien plus tôt.

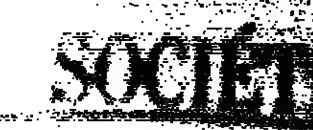
Suffirait-il de corriger, si c'est possible, les perversités du système, ou de l'accommoder à davantage de démocratie, pour lui rendre son messianisme ou, au moins, sa pertinence? La réponse n'est pas évidente.

Le système communiste né en URSS a été, dès le début et par la suite, critiqué d'un point de vue marxiste : on ne peut dire, quoi qu'il ait prétendu, qu'il incarnait à lui seul la doctrine originelle, mais c'est lui qui, fût-ce provisoirement, a triomphé ; c'est lui qui, pour les masses, a porté les espoirs d'une vision prophétique, avant de les ruiner. Ce modèle réalisé du communisme a dû son succès temporel à des méthodes d'organisation, de contrôle du pouvoir et de mainmise sur l'ensemble de la société, qui le condamnaient à la source, sur le plan des principes, en attendant de l'être, mais à quel prix, par son échec à terme.

Des facteurs historiques, en particulier la menace externe et l'épreuve de la guerre, ont concouru à la normalisation du système, mais il a perduré, il s'est propagé, il a fait illusion dans des conditions qui, après coup, restent stupéfiantes. On ne saurait mettre en cause la responsabilité des populations qui ont subi ces régimes, d'une part parce que le communisme exerçait sa séduction bien au-delà d'elles, d'autre part parce que l'histoire montre qu'aucun peuple n'est à l'abri des pires expériences politiques.

En revanche, on se demande par quel aveuglement ou reniement un système, si contraire par ses moyens aux fins proclamées, à ce point fondé sur le mensonge, si éloigné de la raison, a pu trouver tant de relais moraux et intellectuels attachés à sa promotion? Sans doute Jean Chaintron s'est-il abusé lui-même, jusqu'à ce que ses yeux se dessillent, mais il a été largement abusé par d'autres qui faisaient autorité. De bonne foi, la plus souvent, mais de foi aveugle, alors qu'ils prétendaient se fonder sur une connaissance scientifique de l'histoire et une vision lucide de l'avenir. Serait-ce que les hommes croient plus à leurs rêves qu'à eux-mêmes, plus à la représentation qu'ils se font de la réalité qu'à ce que celle-ci leur dit?

ANDRÉ LAURENS



SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Après les conclusions de la commission d'enquête

Réactions hostiles des écologistes au redémarrage de Superphénix

Les conclusions de la commission d'enquête sur l'utilité publique du surgénérateur Superphénix (*le Monde* du 2 octobre), qui s'est déclarée favorable sous conditions au redémarrage de la centrale de Creys-Malville (Isère), ont suscité de nombreuses réactions hostiles dans les milieux écologiques. La commission d'enquête publique, qui a présenté son rapport, vendredi 1er à La Tour du Pin (Isère), s'est défendue d'avoir subi des pressions au cours de ses travaux, estimant que les cinq enquêteurs avaient *«pu étudier tous les paramètres du dossier»*.

● **Les Verts : *«Le lobby nucléaire a encore frappé».*** – Demandant *«une fois de plus qu'un débat démocratique sur l'avenir énergétique du pays soit organisé»*, les Verts estiment que l'argument selon lequel nos partenaires financiers allemands et italiens exigent le redémarrage de Superphénix ne tient pas. *«L'Allemagne a arrêté définitivement le surgénérateur de Kalkar et l'Italie a stoppé la totalité de son programme nucléaire. La Russie qui, elle, continue, n'est sûrement pas une référence de sûreté»*.

● **Génération Ecologie : *«Un avis partiel».*** – L'autorisation donnée par la commission d'enquête est *«un avis partiel, qui ne saurait tenir lieu d'enquête véritable sur l'intérêt économique, technologique et énergétique de Superphénix»*. Estimant que les sommes *«considérables»* nécessaires au fonctionnement du surgénérateur *«pourraient être utilisées pour favoriser les économies d'énergie et la recherche sur les énergies alternatives»*, Noël Mamère, vice-président de GE, appelle la France à *«engager des négociations avec le Japon en vue d'abandonner cette filière, aussi dangereuse que coûteuse»*.

● **Ségolène Royal (PS) : *«Des risques majeurs».*** – L'ancien ministre de l'environnement a *«mis en garde»* le gouvernement contre une décision de redémarrage. *«La filière surgénérateur pose des problèmes de risques majeurs pour l'environnement, car elle augmente la production et le transport du plutonium, produit hautement radioactif et toxique»* et *«n'offre pas les conditions de fiabilité industrielle suffisantes»*, affirme-t-elle.

● **Greenpeace : *«Une piteuse mise en scène».*** – *«Alors que la décision concernant Superphénix revêt une importance déterminante pour le programme nucléaire français, on a tout fait pour empêcher l'amorce d'un débat ouvert»*, estime l'association, qui dénonce *«cette parodie de démocratie»*.

A la suite d'un accord entre EDF et la Mairie

Premier tour de piste à Paris pour la voiture électrique

Touchante scène de cohabitation sous la tour Eiffel, vendredi 1er octobre : Jacques Chirac invite le président d'EDF, Gilles Ménage, à faire deux tours de roue avec lui au volant d'une voiture électrique. Le maire de Paris n'en veut donc plus à EDF d'avoir été «oublié» lorsque le précédent gouvernement a établi une liste de vingt-deux villes pilotes pour le lancement de la voiture électrique. L'oubli est aujourd'hui réparé, comme pour Marseille et Montpellier, elles aussi ajoutées à la liste. *«Nous avons rejoint le peloton»*, s'est contenté de dire Jacques Chirac, avant de signer l'accord EDF-Ville de Paris *«pour la promotion du véhicule électrique»*.

Aux termes de cet accord, EDF s'engage à installer, en trois ans, une centaine de bornes de recharge à Paris, dont les vingt-cinq premières seront installées d'ici à la fin de l'année dans cinq parcs de stationnement de la ville de Paris. EDF assurera à ses frais l'entretien des bornes et s'engage à convertir 10 % de son parc automobile parisien en véhicules électriques.

Pour encourager les Parisiens à abandonner en ville le moteur à combustion, une exposition est ouverte au pied de la tour Eiffel (côté Champ-de-Mars) jusqu'au dimanche 3 octobre. Une vingtaine de véhicules électriques seront à la disposition du public pour un tour d'essai. L'acte le plus incitatif, toutefois, sera la délivrance d'une carte de stationnement gratuit (valable trois ans) à tout possesseur de véhicule électrique.

R. C.

▶ On s'adressera à la direction de la voirie (division du stationnement payant de surface), 12, boulevard Carnot, 75012 Paris (tél. : 43-46-98-30).

EN BREF

□ **Le département du Gard va être consulté sur le stockage des déchets nucléaires.** – Le Gard va inaugurer les premières consultations publiques destinées à l'étude du stockage de déchets nucléaires à vie longue. Christian Bataille, député (PS) du Nord, et Jacques Monestier, ancien préfet et directeur de la «Mission de médiation sur l'implantation de laboratoires de recherche souterrains», se rendront dans ce département les 7 et 8 octobre. Ils y entameront une concertation sur la candidature de la commune de Marcoule, dont le sous-sol argileux correspond à l'une des couches géologiques retenues. Deux sites d'étude devront être sélectionnés sur le territoire national. L'implantation de chaque laboratoire coûtera entre 1,5 à 2 milliards de francs et rapportera 60 millions par an, pendant les quinze ans de son fonctionnement, aux groupes de communes qui l'accueilleront.

□ **Le conseil régional d'Ile-de-France ne précisera sa position sur le Grand Stade que le 28 octobre.** – Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé, vendredi 1er octobre, qu'il compte inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance de son assemblée, le 28 octobre, le débat sur *«un engagement financier éventuel de la région»* à la réalisation du Grand Stade à Saint-Denis. Ce n'est donc que dans un mois, et non *«dans les quinze jours qui viennent»*, comme l'avait souhaité Edouard Balladur pour les collectivités locales concernées par le projet, que le conseil régional sera en mesure de préciser les modalités de sa coopération avec l'Etat (*le Monde* du 1er octobre).

□ **Gérard Frèche, l'assassin de Jean de Broglie, interpellé dans le cadre d'une affaire d'escroquerie.** – Gérard Frèche, condamné en 1981 à dix ans de réclusion criminelle pour l'assassinat de Jean de Broglie, a été interpellé mercredi 29 septembre à Paris dans le cadre d'une affaire d'escroquerie. Il a été déféré, jeudi 30 septembre, devant la justice en compagnie de trois complices présumés, tous soupçonnés d'avoir participé à une escroquerie portant sur des chèques volés. Gérard Frèche, qui avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle, a purgé sa peine.

□ **Un commerçant corse assassiné à Porticcio.** – Un commerçant âgé de soixante-sept ans, Jules Andréani, a été abattu vendredi 1er octobre à Porticcio (Corse-du-Sud), ville de la rive sud du golfe d'Ajaccio. Jules Andréani a été pris pour cible par deux tireurs embusqués, alors qu'il rentrait chez lui au volant de sa voiture. Atteint par plusieurs balles, il a succombé à ses blessures. L'enquête a été confiée au service régional de police judiciaire (SRPJ) d'Ajaccio. Il s'agit du vingt-troisième meurtre commis en Corse depuis le début de l'année.

Le tremblement de terre en Inde

Sastur capitale de la douleur

Suite de la première page

Il est trop tôt pour dresser des bilans définitifs. La télévision d'État indienne a annoncé samedi le nombre de 10 000 cadavres déjà enregistré et de 10 000 disparus. Mais selon les sources locales, on craint que le bilan dépasse les 35 000 morts. Car Sastur n'est pas un cas isolé, nous affirme un journaliste local, qui a visité, depuis les dernières vingt-quatre heures, une dizaine d'autres villages des environs : *«Partout, c'est le même spectacle. Tout ou presque a été rasé. On dirait la guerre...»*

«On aurait cru qu'une locomotive en furie entrait dans le village. Un grondement sourd montait des profondeurs de la terre. Il était 4 heures du matin.» Manik Munare dormait sous l'auvent de sa maison, car il faisait trop chaud à l'intérieur. Une décision qui lui a sauvé la vie. *«J'ai tout de suite compris que c'était un tremblement de terre. J'ai vu les maisons s'écrouler. J'ai entendu les gens hurler et puis, bientôt, on ne voyait plus rien : un nuage de poussière recouvrait tout.»*

Cruelle ironie, la nuit de jeudi à vendredi était placée sous les meilleurs auspices : elle marquait la fin du festival de Ganesh, la divinité à tête d'éléphant, qui est l'une des plus populaires du panthéon hindouiste, particulièrement au Maharashtra. Cette nuit-là, les Hindous faisaient la fête. *«Tout le monde s'était couché très tard,* raconte un activiste de la formation des ultranationalistes hindous (RSS). *Quand la terre a commencé à trembler, les habitants dormaient d'un sommeil lourd. Plus lourd que d'habitude...»*

Khillari, vingt-deux mille âmes avant le séisme, et l'agglomération la plus importante à avoir été ravagée dans cette région qui compte sans doute plusieurs centaines de milliers de personnes. A l'aube de vendredi, les recherches semblaient à peine avoir commencé. Là aussi, durant la nuit précédente, on avait brûlé des dizaines de morts dans ce qui fut le centre d'un bourg prospère.

Des villageois hébétés errent au centre des ruines, fouillant les débris. Au centre d'un bâtiment écroulé, un homme, du sang sur la bouche et le bas du corps enseveli dans les décombres, semble avoir été saisi par la mort sur sa couche. Plus loin, trois buffles, prisonniers sous l'étable écroulée, achèvent lentement de mourir, levant un regard d'infinie tristesse vers les sauveteurs... Plus loin encore, une femme prépare tranquillement le petit déjeuner dans ce qui reste de sa cuisine, un espace miraculeusement préservé au milieu de la désolation environnante.

Un homme s'avance en sanglotant, désignant les ruines : *«Je n'ai rien pu faire. Le toit nous est tombé sur la tête. J'ai essayé de sortir ma femme en rampant. J'ai appelé à l'aide, mais, tout autour, c'était le même spectacle. Tout le monde était trop occupé à sauver sa peau. Ma femme et mon fils sont morts. C'était le père de mon père qui avait construit cette maison. Maintenant je n'ai plus rien»*, ajoute-t-il en montrant quelques livres aux pages déchirées, de vieilles photos dans des cadres brisés, un scooter à moitié enseveli.

Le nombre de pertes en vies humaines s'explique par la précarité de ces vieilles bâtisses de pierre et de brique datant parfois d'un siècle ou plus. Dans cette région de l'extrémité orientale du vaste Etat du Maharashtra, les étés sont torrides et les hivers glaciaux. L'utilisation de ces gros blocs de pierre grise, qui abondent dans la région, est traditionnellement destinée à protéger des chaleurs et du froid. Résultat : seuls les plus riches et les plus pauvres ont été épargnés. Les premiers, parce qu'ils habitent dans de solides habitations de ciment et de béton, les seconds parce qu'ils n'ont pas les moyens de se payer un toit en dur.

Sur la route menant au lieu de la catastrophe – une zone d'environ 100 kilomètres carrés, – on croise des convois militaires. Plusieurs milliers de soldats seraient sur place. *«Nous apportons des grues, des bulldozers, des pelles et des pioches, ainsi que des vivres de première nécessité»*, nous dit un colonel d'un régiment du génie. Mais, vendredi, c'était encore la confusion : *«Les autorités ne font rien. Les soldats s'agitent beaucoup, mais ils ne se sont pas encore mis à l'œuvre»*, se plaignait l'un des sauveteurs bénévoles.

Un mouvement de solidarité impressionnant

Le premier ministre du Maharashtra, Sharad Pawar, devait venir surveiller les opérations depuis Latur, chef-lieu de l'un des districts les plus touchés mais des pluies abondantes l'ont obligé à renoncer à ce voyage. La plupart des personnes qui s'acharnaient à fouiller les débris étaient encore, vendredi 1er, soit les villageois eux-mêmes, soit des membres d'ONG indiennes ou d'organisations religieuses. Un impressionnant mouvement de solidarité s'est d'ailleurs créé, alors que des étudiants, des médecins, ou de simples citoyens commencent à se diriger vers Khillari. Parfois, ils creusent à mains nues, certains ont des pelles et des pioches et s'efforcent de déblayer aussi vite que possible : *«Avec cette chaleur, on craint les épidémies»*, explique l'un d'eux.

Toujours désireux de montrer sa capacité à gérer lui-même ses propres problèmes, le gouvernement indien a attendu avant de faire appel à l'aide internationale. *«Il y a beaucoup plus de morts que de blessés. Nous pouvons très bien nous occuper de ces derniers tout seuls»*, affirme d'ailleurs un médecin, qui admet pourtant que les besoins en vivres, en eau potable et en matériel pour construire des abris *«sont importants»*.

Peu après le séisme, de nombreux survivants ont fui dans les campagnes. Au milieu des champs de tournesols et de canne à sucre, ils sont des dizaines à avoir dressé des tentes de fortune. D'autres sont pris en charge par les autorités locales, qui ont organisé à la hâte des camps de réfugiés. Une longue attente commence sans doute pour eux, à l'approche de l'hiver, même si le gouvernement affirme avoir pris toutes ses dispositions, notamment en débloquant des fonds spéciaux pour *«leur permettre de continuer à cultiver leurs terres et de se loger»*, comme l'expliquait vendredi soir la télévision indienne.

«Ce village est mort pour toujours», répète Kumar Patel, le maire d'une ville des environs, qui vient d'arriver à Sastur pour rechercher une partie de sa famille. Dans la cour de la grande bâtisse qui fut la demeure de ses parents, Kumar vient d'incinérer le corps de sa tante. *«Comment voulez-vous que des paysans aient les moyens de reconstruire ces maisons qu'avaient bâties leurs ancêtres?...» «Je ne reviendrai plus jamais ici*, lui répond en écho V. S. Munare. *J'ai trop peur qu'un jour tout recommence...»*

BRUNO PHILIP

□ **L'UNICEF et la Croix-Rouge se mobilisent pour l'Inde.** – Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a affrété un avion chargé de 10 tonnes de matériel médical. Parti de Copenhague, l'avion était attendu à Bombay samedi 2 octobre. De son côté, la Croix-Rouge française a versé 500 000 F à son homologue indienne, qui a affrété à New-Delhi des avions chargés de produits sanguins, de vêtements, de couvertures, de rations alimentaires et de matériel médical. Enfin, le Secours catholique a envoyé 500 000 F à Caritas India, qui a indiqué avoir besoin de l'équivalent de 2 millions de francs pour distribuer tentes, médicaments et nourriture aux sinistrés du Maharashtra. (Secours catholique, CCP 737 G, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07).

POINT DE VUE

Drogues : état d'urgence

par Bernard Kouchner

SUR certains sujets, la France fait l'autruche, tête sous l'aile, et n'écoute pas ce qui se dit ailleurs! Il en va ainsi de la toxicomanie: drogues douces et drogues dures confondues.

Concernant les premières, le tribunal de Valenciennes a fait preuve, le 28 septembre, de courage et d'ouverture d'esprit en ne condamnant pas à une peine inutile deux jeunes usagers de haschisch. Saisissons cette occasion pour amorcer le débat national nécessaire que nous avait promis Charles Pasqua et que le prestidigitateur Edouard Balladur a fait disparaître, le remplaçant par un plan à l'eau tiède et une septième commission qui réfléchira encore un peu sur ce qui, ailleurs, fait l'unanimité.

Je rappelle qu'on dénombre en France cinq millions d'usagers de cannabis. On doit s'interroger sur le statut comparé d'un fumeur de cannabis et d'un fumeur de tabac, si l'on sait que trente-cinq mille personnes succombent chaque année, chez nous, d'un cancer du poumon. On doit s'interroger sur les droits des usagers de drogue, qui sont des citoyens à part entière. Si l'on peut considérer certains d'entre eux comme des malades, les considérer comme délinquants apparaît comme caduc et dangereux.

N'utilisons pas le mot dépénalisation, qui fait croire à un laxisme coupable en faveur des trafics et des trafiquants. Parlons de réglementation nécessaire de l'usage, et, parfois, de médicalisation.

La répression de l'usage des drogues en France tient à la loi du 31 décembre 1970. Un des textes les plus répressifs de la planète qui définit comme un délit un acte dont l'auteur et la victime restent une seule et même personne, et qui ne fait pas la différence entre les drogues douces et les drogues dures. Au lieu de lutter contre la toxicomanie, il pourchasse les toxicomanes, accentuant l'exclusion et la marginalisation.

Cette loi va à l'encontre du but recherché. Après débat, elle doit être modifiée.

∴

Pour les drogues dures, deux questions brûlent: comment réduire les risques? Comment sortir d'affaire les usagers de drogues intraveineuses?

L'épidémie de sida a bouleversé la donne. Drames, infections, morts assurés. Il s'agit maintenant d'extrême urgence. Et nous balbutions. Les programmes de méthadone, médicament qui permet la réinsertion des toxicomanes, qui les écarte de la délinquance, qui les protège du sida, ont été utilisés massivement dans le monde. Rien qu'à New-York, trente-deux mille personnes sont traitées à la méthadone par des médecins responsables. En France, on suppute toujours, on s'interroge encore, on méprise les expériences étrangères. Pour avoir voulu développer l'an dernier le nombre de ces circuits de prise en charge, je sais à quelles résistances et à quels conservatismes on se heurte: administratifs, policiers, médicaux, politiques. La France est toujours vieille quand elle se renferme.

«Réduisons les risques»

Le ministre délégué à la santé va porter de 52 à 289 les programmes de méthadone. C'est à cinq mille patients traités qu'il faudrait parvenir tout de suite, en mobilisant personnel de santé et de soutien, hôpitaux, pharmaciens, bref, tous ceux qui sont ou qui devraient être en contact avec les usagers de drogues. C'est possible, l'Allemagne l'a fait en un an.

Ne repoussons pas la main que nous tendent les usagers de drogues intraveineuses. Ils veulent tous, à un moment, guérir et ils ne le peuvent pas.

Au début, on refuse toujours de saisir l'évidence. On parle du toxico ou de l'alcoolique comme autrefois d'un fou ou d'un incurable : on l'enferme? Ce discours sécuritaire, protecteur et démagogique cesse lorsque la réalité touche au plus près: lorsque votre fils, votre fille, votre cousin est atteint, tout bascule, et il ne suffit plus de s'accrocher à la très nécessaire répression du cartel de Medellin.

A quoi servent les décrets Barzach sur l'échange des seringues s'ils ne sont pas appliqués suffisamment? En Angleterre, ou dans n'importe quel pays normal, quand vous entrez dans une pharmacie avec un certain air, on vous propose gratuitement des seringues stériles. En France, il arrive que deux gendarmes vous cueillent à la sortie et vous passent les menottes.

La drogue, à 70 %, on s'en sort. Le sida, transmis par la seringue du toxicomane, on en meurt. Réduisons les risques, faute de quoi nous nous rendons complices de non-assistance à personnes en danger. Pour cela, changeons de mentalité. Etre alcoolique ou toxicomane, après tout, est-ce si différent? Oui, l'un est accepté et l'autre non. L'un profite à une économie ouverte, l'autre entretient des circuits financiers parallèles et mafieux. Il faut donc aussi prévoir des parades économiques.

∴

Le médecin a peu de prise sur les causes sociales, économiques, familiales, culturelles, donc sur les causes réelles de ces symptômes. Plus qu'ailleurs, le projet de guérison est soumis à une longue épreuve, toujours vécue aux dépens de soi-même. Le médecin doit parer au plus pressé: accompagner, rester proche. Ce n'est pas simple. A défaut de proposer des solutions, dans l'urgence absolue, le médecin doit accepter ce défi cruel. C'est son honneur, son métier, son simple devoir. Si l'on attend d'éradiquer les causes sociales de la toxicomanie pour soigner les drogués un par un, le drame garde un bel avenir.

Appel à la mobilisation générale

Pourquoi les spécialistes français refusent-ils les expériences de leurs confrères étrangers qui ont traité, et pris en charge, grâce à la méthadone, des centaines de milliers de patients (1)?

Laisser faire, continuer ainsi, c'est un crime.

Acceptons les leçons du Nord, comme du Sud. En Italie, pays du pape, six cents centres d'accueil, avec aussi de la méthadone, fonctionnent. Trois en France, dix bientôt. En Espagne, contrairement aux idées reçues, l'expérience est un succès. Qui retarde? Qui est conscient du fléau? Qu'on m'entende bien, la méthadone, le temgésic – autre médicament – sont une des méthodes et non «la» méthode. Il ne convient pas qu'elles deviennent hégémoniques. Il faut aussi, bien sûr, développer les prises en charge sociales, psychologiques, thérapeutiques.

Ministre de la santé, j'ai déchanté. Je suis allé de stupéfaction en stupéfaction. Il faut du temps pour modifier les mentalités, affronter de multiples rouages. Finalement, un ministre passe. Tout le monde le sait et le lui fait savoir. Les décisions? Elles s'enlisent dans des compartiments, dans des bureaux cloisonnés, loin du réel. Il y a un conseil supérieur par-ci, une direction générale par là, des spécialistes en foule, bons ou mauvais, et aujourd'hui encore un comité de réflexion de plus. Ils ne s'accordent pas. Tout se noie. Lorsque le ministre ose décider, les passions les plus niaises se déchaînent, qui brisent un confort. Je me suis senti seul. J'ai connu bien des articles injurieux mais peu de débats. Je sais l'influence des élections. Comme si on ne pouvait pas parler aux électeurs de ces sujets de société, infiniment politiques à mes yeux.

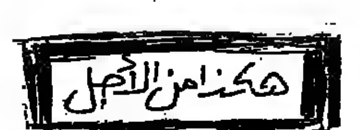
Mes successeurs proposent aujourd'hui un plan de lutte contre la drogue. On parle enfin de ce sujet tabou. Leurs propositions restent bien trop timides, mais il faut leur donner tous les moyens de réussir. Nous serons à leurs côtés.

C'est pourquoi je propose de créer ces cinq mille places de méthadone. La France va bouger enfin : des municipalités s'engagent déjà avec nous, d'autres viendront. Appel à la mobilisation générale : que d'abord les médecins s'avancent vers les malades. Nous organiserons les réseaux médicaux, la formation, qui ne s'improvisent pas, les centres d'accueil et la prise en charge. L'essentiel: sauver des vies.

Ce qui n'empêche pas de débattre au plus vite d'une réglementation nouvelle, de l'offensive économique contre le trafic et de la révision nécessaire de loi de 1970.

▶ **Bernard Kouchner est ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire.**

(1) L'Association pour l'action humanitaire, publiera début octobre, en collaboration avec *les Temps modernes*, un numéro spécial sur «Toxicomanie, sida, exclusion», l'expérience comparée de New-York, Londres et Paris, trois ans de débats et de recherches.



SOCIÉTÉ

Un séminaire pour les imams

Suite de la première page

Il y est enssi contraint par la volonté du gouvernement de contrôler d'un peu plus près uoe «importation» croissante d'imams, pour des raisons qui ne sont pas que politiques. Un vent de crise a même soufflé à la veille du dernier ramadan, quaod M. Quilès, alors ministre de l'intérieur socialiste, refusa d'accorder des autorisatinns de séjour à une trentaine d'imams elgériens et égyptiens que la Mosquée de Paris avait sollicités.

Toute nouvelle demande d'errivée gronpée d'imans risqne de connaître, malgré le changement de majorité, le même sort. *«Il ne suffit plus d'exciper d'une qualité d'imam pour obtenir un droit de séjour en France»*, dit-oo eo ministère de l'intérieur. De fait, des incidents naissent à l'occasion du renouvellement de l'autorisation de séjour de certains imams. Le gouvernement eotend oon seulement faire la chasse aux *«faux imams»* ou eux *«imams intégristes»*, mais aussi sanctionner des difficultés d'intégration, des rivalités de personnes ou de chapelles, ainsi qu'un décalage culturel considérable eotre des imams formés à la Ziteune (Tunisie) ou à Al Ahzar (Le Caire) et des communautés qui comptent de plus en plus de fidèles, y compris des jeunes, ne parlant que le français.

Uo souci de cohérence s'impose donc. La situation est trop inégale, non seulement en termes de diplômes et de compétences, mais aussi de statut. Si des *«imams d'ambassade»*, comme on appelle ceux qui viennent d'Algérie nu de Turquie, jnuissent d'une garantie d'emploi et d'un revenu plutôt confortable (jusqn'à 15 000 F par mnis), la plupart des imams de France sont des smicards, entretenus difficilement par des associations peu fortunées. Le ministère de l'intérieur n'a évldemment eucun moyen d'intervenir dans la gestion interne d'une communauté religieuse, mais une nouvelle pratique s'est instaurée. Pnur qu'un imen soit eutorisé à exercer en France, il doit faire l'nbjet d'un recrutement de la part d'une association déclarée, avoir des moyens de subsistance garantis par elle et, surtnut, connaître le français.

L'émergence et la formation d'un personnel d'encadrement, laïc et religieux, telles sont les questions centrales posées aujourd'hni – comme celle des mosquées dans les années 80 – à la enmmunauté musulmane de France. Celle-ci est aon seulement nombreuse (3 millions de membres), émiettée, divisée par ses origines nationales, ses sensibilités, mais surtout peu formée, mal dirigée et représentée.

Des initiatives dispersées

La nécessité d'une formation supérieure islamique est donc régulièrement évoquée. Né des professeurs Eticone Trocmé, de Strasbourg, et Mohamed Arkoun, de la Sorbonne, l'un des projets les plus embitieux consisterait à créer nn département universitaire spécialisé dans la capitale alsacienne, bénéficiant du régime du concordat. Mais le gouvernement refuse d'étendre à l'islsm les dérogations concordataires, qui sont, dit-il, un *«héritage historique particulier»* de la France.

Inimaginable dans les conditions actuelles, nne loi serait oécessaire pour qu'un enseignement supérieur islamique bénéficie d'un financement public, à l'instar de ce qui se fait dans les universités catholiques, dont la création remonte à une loi de 1875. Rien dans les textes n'empêche, en revanche, le financement, selon les modalités de la loi Debré, d'un enseignement primaire et secondaire musulman. Uo établissement en bénéficie déjà à le Réuoion. Aux Mureaux et à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelioes, d'autres écoles privées musulmanes vnnt prochsineoeot signer un contrat d'association evec l'Etat.

Face à l'urgence des besoins de formation, on assiste done à une floraisoo d'initiatives privées. La première est celle de l'Institut islamique ouvert en 1991 dans la Nièvre, près de Château-Chinon, grâce à l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), réputée proche des courants islamistes et bénéficiant des pétrodollars du golfe Persique. Son démarrage est toutefois difficile. L'Institut islamique compte mnins d'une trentaine d'étudiants (les frais de scolarité et d'ioternat y sont élevés). Les cours se font pour l'essentiel en langue arabe, evec une réelle évolution depuis deux ans dans le projet pédagogique, plus accueillant au monde moderne et aux autres religions.

De même, une Université islamique de France (UIF) va ouvrir ses portes le samedi 9 octobre à la mosquée de Mantes-la-Jolie, à l'initietive du Centre europééo de recherches et d'information sur l'islam (CERISI), membre de la Fédération nationale des musulmans de France. Le maître d'œuvre de l'opération est un Français cooverti, Didier Ali-Bnurg, trente-trois ans, qui réuoit des fonds anprès de fidèles et de mécènes. L'objectif est aussi d'y former des cadres religieux et associatifs, de développer la recherche sur l'islam et de permettre aux «étudiants» d'approfondir leurs connaissances religieuses. Cette «université» islamique compte 260 inscrits et une cinquantaine d'intervenants.

Bénéficiant de l'infrastructure de la Grande Mosquée de Paris, le nnnvel Institnt de fnrmatinn d'imams, inauguré lundi 4 octobre, a des chances d'être l'initiative la plus durable. Une quarantaine d'étudiants ont été sélectionnés sur une eentaine de demandes. Diplômés ou dn niveau du bac, ils sont nés ou vivent en France. La fnrmatiou à l'imamat (Coran, hadith, langue arabe et droit) sera donnée en français la première année et progressivement en arabe. C'est la première pièce d'un ensemble plus grand qui devrait naître sous le titre d'Iustitnt supérieur d'enseignement théologique musulman, à l'instar dn séminaire israélite, des facultés catholiques et protestantes.

Il reste qne, foia de plus, la démonstration est faite que la communauté musulmane n'avance qu'à conps d'initiatives dispersées. Ce nnnveau cavalier seul de la Mosquée de Paris confirme la volonté du recteur Boubakeur de tenter de refaire autour de lni l'unité de la communauté, tâche que s'était fixée, depuis 1990, le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF), une instance plus large, suscitée par M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur. Le CORIF n'e jamais été réuni par M. Pasqua, et le soutien qu'apporte aujourd'hui le nonveau ministre de l'intérieur à M. Dalil Bonbakeur indique bien qu'une autre opération de regroupement est en cours. Uo nnuveau CORIF, plus restreint, davantage détaché du ministère de l'intérieur mais plus proche de la Mosquée de Paris, verra bientôt le jour. Sera-t-il plus efficace?

HENRI TINCQ

SPORTS

VOILE : les concurrents rappelés au port

Tempête sur la Mini-Transat

Deux jours après avoir donné le départ à cinquante-neuf navigateurs solitaires sur des petits voiliers de 6,50 mètres, les nrganisatenrs de la Mini-Transat nnt décidé, vendredi 1er octobre, d'annuler la première étape entre Brest et Madère (1 060 milles) à la suite des avis de tempête pour le week-end.

Dès la première nuit de course, marquée par des vents de quelque 50 km/h, dix-huit concurrents avaient déjà dû faire demi-tnur pour des réparations de gréements ou des démâtages. Un des participants, Joël Lannilis, a été récupéré vendredi matin par nn cargo alors qu'il se trouvait dans son canot de survie. Les avis diffusés par Radio-France internatinnale et les bateaux accompagnateurs demandent à tous les enncurrents de s'abriter dans un port avant dimanche 3 octobre. La précédente édition de l'épreuve, en 1991, avait été marquée par deux disparitions en mer.

□ **FOOTBALL : deux clubs roumains contre Manaco et PSG en Coupes d'Europe.** – Le tirage au sort du deuxième tour des Coupes européennes de football, effectué vendredi 1er octobre, a désigné le Steaua Bucarest comme adversaire de l'AS Monaco dans l'épreuve des champions. En Coupe des vainqueurs de coupe, Paris-SG sera opposé à une autre éqnipe rnnmaine, l'Université de Craiova. En Coupe de l'UEFA, Bordeaux rencontrera le Servette Genève. Les trois équipes françaises devront disputer leur match aller à domicile.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6140

HORIZONTALEMENT

I. Voulaient qua les gens soient moins gentils. – II. Faire preuve d'attachement. Plat, en Espagne. Dans un panier de fruits. – III. Peut se faire bout par bout. Bien ouverte. Peut grossir quand on le fait travailler. – IV. Qu'on peut démonter facilement. – V. *Trou. D'un peu*pla Indo-aurnpéen. Pronnm. – VI. Paut être esaimilée à l'naallle. Neppe. Forma une grande chaîna. – VII. Un Belge au musée. Un moyen pour celui qui veut la fin. – VIII. Cri d'una épnuaa aurprise. Certaines marchent evec des béquilles. – IX. Interjection. Villa du Nigeria. A qui nn peut damandar daa ennseila. – X. Petit dana le crèche. Caractèras d'imprimerie. – XI. Qui n'ont pas souffert. Coule en France. – XII. Qu'on n'a pas da raison de cacher. Demi-luna. – XIII. On peut y aller pour des prunes. Sombres. – XIV. Peut être pris dans la foule. Branché. Autrefnis, faisait beaucoup. – XV. Quand on est dessua, il faut s'arrêter. Devises.

VERTICALEMENT

1. L'art da faira revenir rapidement. – 2. Homère y mourut. Qui a eu de la peina. Coule en Suissa. – 3. Peut durer tant qu'il n'y a pas de chuta. Mot indiquant qu'il ne faut pas avaler le morceau. – 4. Autrefnis, il pnuvait être hygiéniqua. Dieu. Prouve que le grand elr n'n pas été profitabla. – 5. Peut être cuallli dans las marais. Fait cnurir quand il vient à midi. – 6. Adverbe. Symbole. Pas présentable. Fin de bail. – 7. Un ensemble de légumes. Deme dnnt on peut dire qu'elle e da la bouteille. – 8. Grave quand il est au travail. En Finlande. – 9. Sur lesquels nn na peut rian bâtir. Le *plus mauvais du calice.* – 10. Pronom. Una partie de la Seine. Avoir double travail. – 11. Baptisa un roi. Des nids à la hauteur. Un mauvaia travail. – 12. Donner une bnnne enrraetinn. En Sulaaa. – 13. Comme la dnulaur da Baudelaire. Certains sont assimilés à des ordres. Dans une série de sept. – 14. Endrnit nù l'nn trnuva laa fidèles. On le fait bouillir parce qu'il noua fait suer. – 15. Pour être bon, na doit pas être trop dur. Pratique du plus haut imérêt. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 6139

Horizontalement

I. Gibarnas. – II. Aluetta. – III. Mare. Fa. – IV. Néris. Lit. – V. Aristée. – VI. Sec. Epéaa. – VII. Ri. NS. – VIII. Indnlente. – IX. Quérir. Ré. – X. Uaé. Mes. – XI. Sagine.

Verticalement

1. Gymnastique. – 2. Aéré. Nus. – 3. Barricadées. – 4. Eléis. Or. – 5. Ru. Sterling. – 6. Nef. Epier. – 7. Etalée. Mn. – 8. St. Entréa. – 9. Entassées.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

Catherine COLL
et
Eric DINEUR

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité, le 18 septembre 1993, à Caïlhau (Aude).

110, Grande-Rue-Saint-Michel,
Immeuble Picasso,
31400 Toulouse.

Décès

– Le peintre

René AUDEBÈS

est mort le 30 septembre 1993.

Renée Saint-Hillier,
son épouse,
Samuel Andebès,
son père,
Yves et Mimi Audebès,
Jeanine et Joseph Tonoli,
ses frères et sœurs,
Les familles Saint-Hillier, Dumoulin, Rameau, Sausse, *de Garrigue, Grottard* et Bessette,
Ainsi que tous ses amis, qui l'ont si chaleureusement entouré,
vous prient d'assister à la messe, dite en l'église Nntre-Dame-de-Lorette, le mercredi 6 octnbre, à 14 heures, 18, rue de Châteaudun, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de Bnissy-sous-Saint-Yon (Essonne).

Renée Audebès-Saint-Hillier,
38, rue Milton,
75009 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Adrien BREGER,
née Marie-Louise Friboarg,

le 28 septembre 1993.

Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de ses enfants,
Françoise et Luc Artaud,
André Michel et Annick Breger,
Marinette et Gabriel Haan.

– M. Alain Curie,
Madeleine, Marina et François,
André et Bruno,
Mme Thérèse Wiart,
Mme Elisabeth Bracquemaud,
M. et Mme Roger Curie,
M. et Mme René Casemajor,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux,
Ses cousins,
Ses parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Marie-Josèphe CURIE,
née Wiart,

survenn le 24 septembre 1993, à l'âge de soixante-deux ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de la famille, au cimetière de Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or).

54, rue de Bourgogne,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

– Constantine. Alger. Marseille. Golfe-Juan.

Mme Robert Monod,
son épouse,
Annie, Pierre, Christian, Jean-Paul,
ses enfants,
Leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Robert MONOD,

snrvenu à Cannes le 23 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le défunt ayant fait don de son corps à la science, il n'y aura pas eu d'obsèques.

«Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.»
Actes XX,35.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 3 octobre 1983, nous quittait subitement

Pierre BERTIN
(X 55).

Antoine et Marie-Antoinette Bertin,
ses parents,
Odile Bertin,
son épouse,
Nathalie Bertin et Bruno Roney,
Bérangère et Jean-Pierre Guilloteau,
ses enfants,

demandent une pensée toate particulière à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, et demeurent fidèles à son souvenir.

41, rue Henri-Tariel,
92130 Issy-les-Moulineaux.
5, rue des Grottes,
84000 Avignon.

– Il y e un an, le 3 octobre 1992,

Jeanne NEVEUX

rejoignait son époux,

Georges NEVEUX,

décédé le 25 août 1982.

– Il y e dix ans,

Michel POMEY,
conseiller d'Etat,
vice-président fondateur
de la Fondation de France,

nous quittait.

«Claire fulgurance de l'éclair
Eloquent le silence de la mer.»
Michel Pomey. Poèmes. Ed. 1989.
Fondation du château de Lourmarin.

THÉATRE

Les journées du Conservatoire

Les planches au feu...



Christophe Caustier

Plusieurs fois par an, les élèves du Conservatoire national d'art dramatique font faux bond à leurs professeurs (mais avec leur bénédiction) pour prendre en main, seuls, comme des grands (qu'ils sont déjà) une pièce de théâtre, la « traiter » entièrement, à leur idée, et la jouer devant des publics d'amis, d'anciens élèves...

Julie Brochen, qui s'était manifestée, cette année, au cours des Journées de juin, par ses fortes interprétations de la mère de *Peer Gynt* et de Nina de *la Mouette* (*le Monde* daté 20-21 juin), vient donc de mettre en scène *la Cagnotte* de Labiche.

L'infortune des pauvres diables qui se faisaient une joie de visiter Paris, leur corrida-cauchemar des escaliers de la colonne Vendôme aux cellules d'un commissariat, ont été rythmées d'une main leste et sûre. Julie Brochen a faufilé vite-fait-bien-fait le mime, le chant, la danse, les grosses voix, les gros yeux, le mélo, le guignol. Elle a donné une silhouette bien nette, bien typé à chacun des ahurie (c'est d'un accent aussi vif que les portraits de Daumier, de Forain). Elle a fait filer au-dessus du paysage des touches très fines de frayeur, de démence, d'absurde et de poésie sombre.

Et elle a enlevé d'un seul bond, jusqu'à l'ultime réplique, cette extraordinaire histoire, l'un des sommets de Labiche, qui n'est pas si facile à tenir en plein vent, malgré l'apparence, parce qu'elle est aussi fouillée et développée qu'un roman (il est très étrange que le roman de Labiche, *la Clé des champs*, aussi animé et scénique et drôle que ses meilleures pièces, n'ait jamais eu de lecteurs).

Beaux décors d'Isabelle Neveux, qui place sous les pattes des acteurs de vrais « tremplins » de l'action en combinent et déplacent quelques beaux éléments simples. Lumières vivantes d'Olivier Oudiou. Tous les interprètes sont à leur place : Renaud Bécard, Christophe Caustier, Marie Desgranges, Pierre Diot, François Genty, Antonie Gozzi, Atmen Kelif, Francis Leplay, Natacha Mircovich, Alexandre Pavloff, Jean-Michel Portal, Jean-Christophe Quenon, Benoît Strebler.

Quant aux professeurs du Conservatoire, absents du palmarès, ils sont très présents dans la liberté, l'imagination, la présence d'esprit, le bonheur de jeu de ces élèves, Julie Brochen en tête.

MICHEL COURNOT

LES MARRONS DU FEU, LE DERNIER SURSAUT *à Rungis*

Une gaîté juvénile

Travestissements et quiproquos chez Musset, Vinaver et Michel Didym

Le spectacle commence comme dans Shakespeare, par une tempête : un grand tissu bleu-vert agité en tous sens par de vaillants machinistes tandis que les têtes des naufragés apparaissent et disparaissent dans les vagues ainsi figurées. La scène suivante se passe dans le lit à baldaquin d'une célèbre danseuse, la Camargo, pétroleuse aux yeux de braise, très sexy en corset, pantalons de dentelle, bas noirs et jarretières blanches, affreusement jalouse de son amant. Elle n'a pas tort, c'est un mufle.

L'histoire se poursuit dans un cabaret où le cynique amant va essayer de se débarrasser de sa maîtresse en la donnant à un abbé amoureux, affligé d'un physique ingrat. Ils échangent leurs vêtements, comme dans *Don Giovanni* ou *le Mariage de Figaro*, mais la belle Camargo ne se laisse pas prendre. L'histoire finira de façon fort désinvolte et dramatique : *« J'ai tué mon ami, j'ai mérité le feu! J'ai taché mon pourpoint et l'on me congédie! C'est la moralité de cette comédie »*, dit l'abbé, car il parle en vers, comme tous les autres personnages.

La pièce s'appelle *les Marrons du feu*, elle est signée Alfred de Musset, qui s'est bien amusé. S'inspirant des extravagances scéniques du théâtre baroque, pastichant les libertins du XVII[e] siècle, il s'est laissé aller à sa fantaisie. Cette liberté de ton, de construction, est sans doute ce qui a séduit le metteur en scène Michel Didym, tout autant que le personnage de la Camargo, authentique scandaleuse de la danse – *« la Madonna de l'époque »*, dit-il (*le Monde* daté 8-9 novembre 1992). La première, elle a osé faire des entrechats, ce qui était formellement interdit, et dévoiler ses cuisses. Il est vrai qu'au moment où Musset situe sa pièce elle aurait dépassé la cinquantaine, mais la vérité historique n'est vraiment pas ici le souci premier.

Sans réserve, Michel Didym choisit le parti du jeu. Les éléments de décor – de Jean-Vincent Lombard – sont disposés comme les pièces d'un logo sur tout le plateau, très grand, du Théâtre de Rungis, si bien que les incessants changements de lieu se font sans que se perde la nervosité du spectacle, entraînent le rythme soutenu des actions, des passages d'un style à l'autre, la gaîté juvénile de l'ensemble. C'est percutant, élégant et drôle, avec juste ce qu'il faut de dandysme mélancolique.

Les acteurs – Brigitte Catillon, Marc Citti, Philippe Fretun, David Gabison, Yves Thouvenel, Pascal Bardet, Catherine Kocher-Matisse – s'engagent dans l'aventure avec un merveilleux plaisir qu'ils transmettent aux spectateurs. Puis ils enchaînent directement sur l'impromptu de Michel Vinaver, *le Dernier Sursaut* (*le Monde* du 30 septembre). Il y est question d'une version hard du *Misanthrope*, dans laquelle Molière-Alceste meurt en se jetant goulûment sur Célimène. Version qui révulse les comédiens-français, mais amuse les comédiennes. Pour amadouer les hommes, elles se déguisent en producteurs japonais... Le passage d'une pièce à l'autre n'est pas évident, et le travestissement n'a pas le même sens que chez Musset.

D'autre part, quand Vinaver pastiche les vers de Molière, ce n'est pas seulement affaire de fantaisie et d'exercice de style : il s'agit là d'une satire où se bousculent les tics d'aujourd'hui. Le ton en est burlesque, le rythme syncopé. Et puis, cette histoire, qui devrait se passer dans l'espace confiné d'une loge, se perd sur le plateau trop grand malgré tous les mouvements de décor. On reste un moment désorienté, après quoi le spectacle se termine. Dommage.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre de Rungis, 1, place du Général-de-Gaulle. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 17 octobre. Tél. : 45-60-79-00. 90 F et 110 F. De Paris, navette gratuite devant le Théâtre du Châtelet, à 19 h 30 et, le dimanche, à 15 heures.

□ **Jean-Marie Villégier n'est pas renouvelé à la tête du TNS.** – Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, n'a pas renouvelé le mandat – qui prend fin en novembre – de Jean-Marie Villégier à la direction du Théâtre national de Strasbourg. Toutefois, le programme élaboré pour la saison 1993-1994 doit être intégralement réalisé et Jean-Marie Villégier devrait recevoir les moyens de poursuivre son travail de metteur en scène. Le ministre devrait désigner « prochainement » son successeur.

DANSE

LE LYON OPÉRA BALLET *en tournée au Brésil*

Au pays de la capoeira

Accueil chaleureux pour la création contemporaine là où la danse est un art de vivre

BRASILIA
et SALVADOR-DE-BAHIA

de notre envoyée spéciale

Falcao (faucon) est blond, athlétique et tatoué, notamment de son oiseau emblématique. Torse nu en sueur, pantalon blanc, orné d'une ceinture blanche : contrairement au judo, elle indique ici le grade suprême, celui de maître. *« Il faut quinze ans pour former un maître de capoeira »*, précise Falcao. Dans ce gymnase en béton, au cœur de Salvador, il a soixante-dix élèves, et quarante ailleurs en ville. *« Impossible de dénombrer les écoles de capoeira, il y en a partout*, ajoute-t-il. *Elle est pratiquée par toutes les classes de la société, et les femmes s'y mettent de plus en plus. »*

La capoeira est d'abord une technique de combat, importée d'Afrique et adaptée à leur nouvelle condition par les esclaves noirs déportés dans la région de Salvador-de-Bahia. Pour les fuyards, il s'agissait de se défaire de leurs poursuivants; leurs mains étant souvent enchaînées, ils développèrent cette formidable agilité du reste du corps, notamment des jambes, qui reste l'apanage de la capoeira. Plus tard, la capoeira évolua peu à peu vers la danse, jusqu'à devenir un ressort secret des confréries noires de Salvador-de-Bahia, puis spectacle dans les années 25-30, grâce au grand maître Bimba.

Le grand rond de jambe en l'air qui défonçait jadis la tête de l'adversaire passe aujourd'hui quelques centimètres au-dessus. Une quinzaine d'élèves, assis en rond autour de Falcao, affrontent le « maître » un par un : du duel, on est passé au pas de deux, mais ici on ne doit pas se toucher... Le cours a commencé par une mise en condition musicale – danse, musique et chant sont indissociables dans la capoeira. Les adeptes doivent savoir jouer des trois instruments réglementaires : le berimbao (grand arc muni d'une calebasse de résonance qu'on appuie sur la poitrine, tandis qu'on frappe la corde avec une baguette), le pandeiro (tambourin) et l'abaque (grand tambour dressé sur trépied). Et pousser d'une voix forte, en solo ou en chœur, de rauques mélopées plus ou moins improvisées.

On est médusé par la souplesse et la virtuosité acrobatique, la grâce animale de ces sauts effectués en tournant presque à l'horizontale, de ces contorsions infinies du torse, du bassin et des jambes autour de l'appui pris sur une ou deux mains. Et l'on mesure tout ce que le rap et la break-dance ont pris à la capoeira et à l'Afrique... A la leçon, ce soir, assiste une bonne moitié du Lyon Opéra Ballet (LOP). A la fin, Dominique, David, Pascale, à l'invitation du maître, s'essaient à l'affronter. Les Brésiliens applaudissent. *« Ils sont doués »*, sourit Falcao.

Pas question de risquer une blessure : la tournée de cinq semaines que le LOP effectue au Brésil – c'est toujours la compagnie française de danse qui voyage le plus à l'étranger – n'est pas finie. Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro ont pleuré devant le *Roméo et Juliette* d'Angelin Preljocaj; Curitiba, au sud, et l'aride Brasilia (le plus fort taux de suicides d'Amérique latine) ont craqué devant un « mixed-bill » comprenant *Larmes blanches*, du même Preljocaj, *Love Defined*, de Bill T. Jones, et *Love Songs*, de William Forsythe. La très belle Salvador s'est montrée, devant le même programme (complété par *Mama Sunday, Monday or Always* de Mathilde Monnier et Jean-François Duroure), la plus enthousiaste; reste à conquérir le port de Santos. C'est la deuxième tournée du LOP au Brésil : la première eut lieu en 1987, et l'on parle déjà d'y donner trente spectacles en 1996.

Sur un tréteau de fortune

Une nouvelle relation privilégiée, comme celle que le LOP entretient déjà avec les Etats-Unis, où il est la seule troupe européenne invitée chaque année depuis sept ans? *« Je l'espère*, répond son directeur, Yorgos Loukos. *Notre politique artistique consiste à aller aussi dans des pays du tiers-monde, pas seulement en Suisse ou en Allemagne. Nous n'y gagnons pas d'argent, mais nous sommes fiers de leur faire découvrir Preljocaj, Forsythe, Bill T. Jones ou Monnier-Duroure. »* Pour ces pays privés de devises fortes, le LOP « écrase » ses prix : une représentation de *Roméo et Juliette* est facturée 25 000 francs, au lieu de 180 000 francs ailleurs... Ainsi, à Salvador, avait été programmée une représentation gratuite de *Love Songs*, sur des tréteaux de fortune édifié dans le Pelourinho, le cœur de la vieille ville. Hélas, craignant des troubles, la police avait trié les spectateurs, à la juste indignation des danseurs.

Ceux qui déplorent, en France, que le budget de la culture soit retombé au-dessous du chiffre symbolique de 1 % du budget national se consoleront peut-être en apprenant qu'au Brésil il atteint à peine 0,03 %. *« Ce budget va un peu aux musées et aux théâtres nationaux, mais sert principalement à payer les fonctionnaires*, dit Jean-Pierre Lafosse, conseiller culturel, scientifique et de coopération technique à l'ambassade de France. *S'il existe une vie artistique dans ce pays, c'est grâce au mécénat. »* Ainsi, Shell finance entièrement Corpo, le groupe de danse contemporaine le plus réputé du Brésil, basé à Belo-Horizonte, capitale du Minas-Gervais. Si l'AFAA (Association française d'action artistique) a déboursé 700 000 francs pour la tournée du LOP – prenant notamment en charge le transport du décor de *Roméo* (12 tonnes), du matériel et de la compagnie – 2,4 millions de francs ont été offerts par divers mécènes brésiliens ou entreprises françaises basées au Brésil. Les mécènes habituels du LOP ont été aussi, bien sûr, mis à contribution.

Le gouvernement brésilien ne subventionne, chichement, que quatre compagnies classiques, qui végètent à Rio, Brasilia, Belo-Horizonte et Sao-Paulo. Les troupes de danse contemporaine (une dizaine) qui n'ont pas la chance de Corpo subsistent en faisant de temps à autre... du classique, pour recevoir quelques cruzeiros gouvernementaux ou municipaux. Les meilleurs danseurs s'exilent très tôt. Ainsi Marcia Haydée, star et directrice du Ballet de Stuttgart. Ciça Camargo, l'une des productrices brésiliennes de la tournée du LOP, résume : *« Danser ici est un combat »*. Où l'on retrouve la capoeira...

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Le Lyon Opéra Ballet se produira en novembre en Italie, en décembre au Danemark, avant de répéter chez lui les créations de Bill T. Jones, Stephen Petronio et Suzan Marshall, prévues pour mars 1994. Il sera en avril au Moyen-Orient et en juin à Paris, au Théâtre de la Ville.







CULTURE

ARTS

LA DONATION ALIN AVILA *au Musée de Toulon*

La peinture au défi

Exposition des œuvres offertes par le critique et éditeur

TOULON

de notre envoyé spécial

Il faut encourager les enfants à aller au musée : au début des années 60, un gamin précoce découvrait *l'Incendie en mer*, de Loutherbourg, et les *Atlantes*, de Pierre Puget, à Toulon. Trente ans plus tard, il fait don de plus de deux cent cinquante toiles au lieu de ses premiers émois.

Entre-temps, Alin Avila est devenu critique d'art, éditeur et marchand de tableaux. A Toulon, il anime une galerie au début des années 70. *«Les quelques collectionneurs que la ville comptait se rendaient à la galerie, mais jamais il n'eurent le geste d'acheter la moindre chose*, dit-il. *Mettre 15 francs pour un original d'Ernest Pignon-Ernest, 20 ou 30 francs pour des dessins de Morellet, 10 francs pour une sérigraphie de Daniel Biga ou de Ben, ça ne se faisait pas.»*

Avila «monte» à Paris, devient critique à France-Culture, animateur de la galerie Area, et édite à tour de bras. Mais si ses rapports avec les Toulonnais demeurent ambigus, sa relation au musée reste intense : *«Le seul endroit où j'ai pu posséder quelque chose alors que je ne pouvais rien posséder.»* Il donne donc une bonne part d'une collection faite des cadeaux que font les artistes à certains critiques. Pour Avila, il s'agit d'une restitution. L'ensemble est disparate, désordonné comme la vie même. Les donations de Daniel Cordier au Musée national d'art moderne reflétaient le choix d'un amateur. Celle-ci également, mais elle se double du choix fait par les artistes de leur offre au donateur. Malgré le remarquable effort de clarification que tente le catalogue de l'exposition, Avila semble rendre hommage au duc d'Aumale en présentant une partie de ses toiles collées les unes contre les autres, recréant ainsi une accumulation digne du château de Chantilly, ce qui ajoute à la confusion. Le critique se met à nu lorsqu'il ose dire qu'*«un tableau peut me mettre dans une sorte de transe que je ne connais pas autrement. (...) Il se passe quelque chose hors du commun qui arrive seulement avec la peinture»*.

L'exposition organisée parallèlement à sa donation rend le propos plus clair. Avila a choisi dans les collections du musée des œuvres anciennes qu'il confronte à certaines de ses admirations d'aujourd'hui. Il accroche ainsi Vincent Cordouan à côté de Per Kirkeby ou Gérard Garouste face à Célestin Nanteuil. Mais, comme la donation, l'exposition lui ressemble, parfois de façon hallucinante : le *Portrait d'homme avec son chien* de François De Troy restitue, après plus de deux siècles et demi, le visage du critique, tout comme *In the Heath of the Night*, le tableau de Rainer Fetting qui lui est associé, peut rendre compte de son passé de militant du FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire).

On peut bien entendu discuter à cette occasion du problème que posent aux conservateurs les donations trop généreuses, qui mêlent le meilleur et le pire. L'engagement politique d'Avila en faveur des minorités l'a conduit à s'intéresser à ceux dont on ne parle guère, certains à tort, d'autres non sans raisons. Mais jamais exposition ne fut autant imprégnée de l'esprit de son commissaire.

HARRY BELLET

▶ «L'Eloge de la peinture», donation Alin Avila. Musée de Toulon, 113, bd du Maréchal-Leclerc, 83000 Toulon. Tél. : (16) 94-93-15-54. Jusqu'au 31 octobre. Catalogue 149 pages.

□ **La galerie Isy Brachot sous administration judiciaire.** – La galerie d'art Isy Brachot, de Bruxelles, a été placée sous administration judiciaire par le tribunal de commerce de Bruxelles, a annoncé vendredi son propriétaire. M. Brachot, qui avait fermé sa galerie parisienne en juin dernier, a indiqué qu'une banque avait refusé de lui accorder de nouveaux délais. Il souligne que «le cadre juridique de la mise en liquidation permet de sauvegarder l'entreprise et d'envisager très rapidement sa réorganisation». La galerie Isy Brachot, qui entretient toujours un bureau de vente à Tokyo, est spécialiste des surréalistes belges Paul Delvaux et René Magritte.

TÉLÉVISION

Samedi 2 octobre

TF 1

20.45 Variétés : Julien Clerc, femmes je vous aime. Julien Clerc fête ses vingt-cinq ans de carrière.
22.25 Téléfilm : Ultime étreinte. D'Oley Sassone.
0.05 Magazine : Formule foot.
0.40 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Variétés : Ovations. Hommage à Edith Piaf.
22.45 Sport : Boxe. Nuit des champions de France à Saint-Quentin, avec la demi-finale européenne des poids moyens : Gino Lelong (champion de France 1993) contre Frédéric Callier (champion de France 1992).
0.05 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Opéra : Carmen. De Georges Bizet, livret de Henri Meilhac et Ludovic Halevy. Mise en scène d'Adolfo Marsillach, chorégraphie d'Alberto Portillo et Alphonse Poulin. Avec l'Orchestre de la Suisse romande.
0.00 Journal et Météo.
0.30 Continentales club.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Triste mémoire. De Waris Hussein.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Surprises (et à 4.35, 6.45).
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Sport : Boxe américaine.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Two Women. Film américain, classé X, d'Alex de Renzy (1992).

ARTE

20.40 Documentaire : La Boîte noire. De Tamara Trampe et Johann Feindt.
22.15 Série : Histoires russes. Salle d'attente, de Rosa Drinbassarova (v.o.).
23.10 Court métrage : La Boulangère de Sokol. De Marc Ruscart.
23.15 ▶ Court métrage : Octobre. D'Abderrahmane Sissako.
23.50 Documentaire : Jazz in the Night. Jazz à Burghausen
0.25 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janés (rediff.).

M 6

20.35 Magazine : Stars et couronnes.
20.50 Téléfilm : Ma guerre dans la Gestapo. D'Edward Bennett.
23.55 Six minutes première heure.
0.00 Dance Machine. En direct du Palais omnisports de Paris-Bercy.

Dimanche 3 octobre

TF 1

19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jack Lang.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : L'ouragan vient de Navarone. □ Film britannique de Guy Hamilton (1978).
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
23.00 Cinéma : Cinq cartes à abattre. ■ Film américain de Henry Hathaway (1968).
0.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

12.00 L'Heure de vérité. Invité : Bernard Kouchner.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Pour une poignée de dollars. ■ Film italien de Bob Robertson, alias Sergio Leone (1964).
22.30 Cinéma : Notre histoire. ■■ Film français de Bertrand Blier (1984).
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

20.05 Divertissement : Yacapa.
20.50 Série : L'Heure Simenon. Un nouveau dans la ville, de Fabrice Cazeneuve.
21.50 Planète chaude. Colombie : la guerre de la drogue. 1. De l'or au plomb.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Le Divan. Invité : Jean-Claude Gaudin.
23.35 ▶ Cinéma : David Golder. ■■ Film français de Julien Duvivier (1930).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.35
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Les Enfants volés. ■■ Film franco-italo-suisse de Gianni Amelio (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football ; Boxe.
1.00 Cinéma : La Dame de cœur. ■ Film britannique de Jon Amiel (1989, v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00
20.40 Soirée thématique : Etranger chez soi, chez soi à l'étranger. Turcs et Allemands.
20.45 Chronologie des événements. Reportage de Richard C. Schneider (v.o.).
21.10 Réactions allemandes, réactions turques. Reportage de Pierre Mathias (v.o.).
21.25 Skinheads allemands en Anatolie. Reportage de Bernd Janssen (v.o.).
21.40 Reportage : La Génération oubliée. De Dieter Seute.
22.20 Reportage : Le Rôle des «travailleurs invités» pour l'économie. De Stefan Bleek.
22.35 Reportage : L'Islam en Allemagne. De Richard C. Schneider (v.o.).
22.45 Cinéma : 40 m² d'Allemagne. ■■ Film de Tevfik Baser (1985, v.o.).

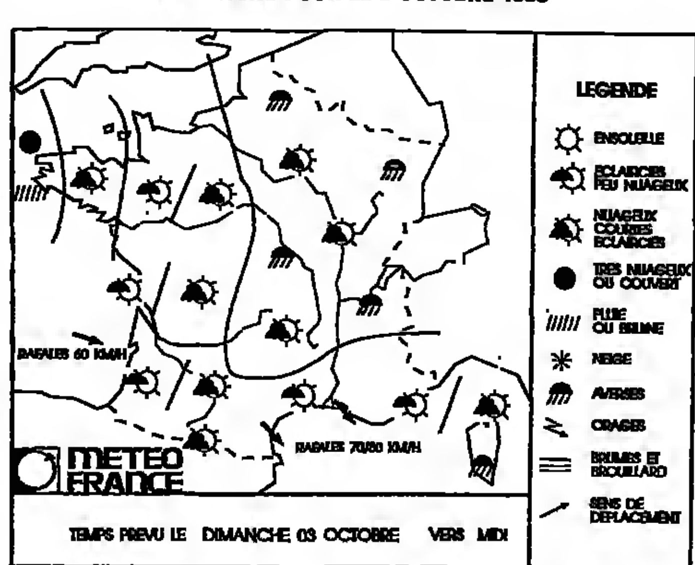
M 6

20.00 Série : Loin de ce monde.
20.35 Sport 6.
20.45 Magazine : Zone interdite. Medjugorge : miracle ou manipulation ? ; Kneecapping : la terrible punition ; Piercing : l'interdit devient mode.
22.20 Magazine : Culture pub. Le business des vieux.
22.50 Téléfilm : Troubiante Voisine. De Raoul Chenille.
0.20 Six minutes première heure.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 OCTOBRE A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE 1993

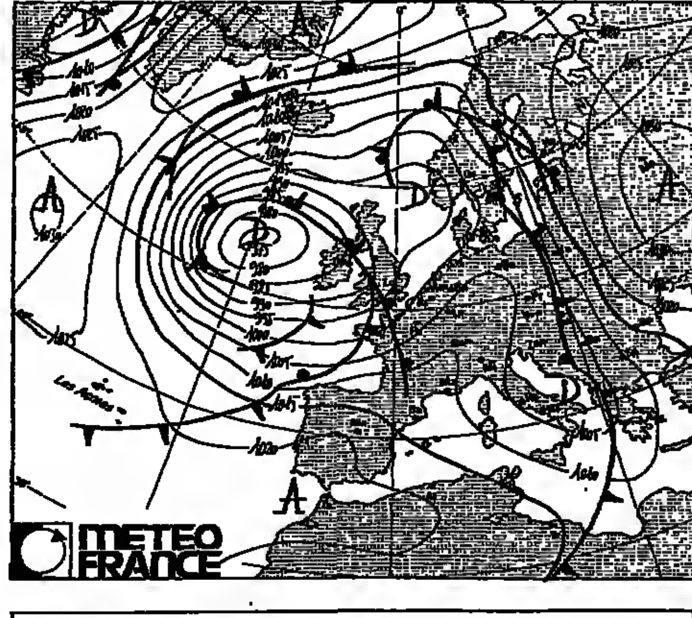


Dimanche : ciel variable sur l'ensemble du pays. – Sur la pointe de la Bretagne, le ciel sera voilé dès le lever du jour. Il se chargera de plus en plus et commencera à donner des pluies en fin de matinée. Ce temps couvert et pluvieux gagnera progressivement en cours d'après-midi l'ensemble de la Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou, les Charentes et l'Aquitaine. Sur les régions du Nord-Est : de l'extrême Nord aux Ardennes, à la Champagne, à la Lorraine, à l'Alsace, à la Franche-Comté et au nord des Alpes, malgré quelques timides éclaircies le ciel restera le plus souvent très nuageux avec des averses. Sur la Corse, le ciel sera le plus souvent variable mais des averses à caractère orageux pourront se déclencher dans l'après-midi. Sur le reste du pays, malgré un ciel parfois chargé le matin, en particulier sur les reliefs, le temps sera variable avec des éclaircies de plus en plus belles en cours de journée.

Les températures resteront inférieures aux normales saisonnières : au lever du jour elles seront comprises entre 6 et 10 degrés du Nord au Sud ; l'après-midi, elles seront généralement comprises entre 12 et 16 degrés, excepté sur les côtes méditerranéennes où elles pourront atteindre 20 degrés.

La tramontane et le mistral souffleront jusqu'à 80 km/h. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 60 km/h sur les côtes de l'Atlantique.

PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 02-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 01-10-1993 à 18 heures TUC et le 02-10-1993 à 9 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	17	C
BIARRITZ	22	11	C
BORDEAUX	17	12	A
BOURGES	17	9	N
BREST	14	10	C
CAEN	16	9	N
CHERBOURG	14	16	C
CLERMONT-FER.	19	8	N
DIJON	17	9	C
GRENOBLE	14	10	P
LILLE	15	9	D
LIMOGES	14	9	A
LYON-BRON	18	9	C
MARSEILLE	22	12	P
NANCY	18	16	C
NANTES	16	9	P
NICE	20	15	P
PARIS-MONTS.	16	10	C
PAU	22	9	C
PERPIGNAN	22	11	C
POINTE-A-PITRE	33	23	N
RENNES	15	10	N
ST-ETIENNE	20	9	C
STRASBOURG	18	10	P
TOULOUSE	22	8	N
TOURS	16	10	P

ÉTRANGER			
ALGER	27	17	N
AMSTERDAM	15	9	D
ATHÈNES	27	16	N
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	23	14	D
BELGRADE	20	11	N
BERLIN	13	9	C
BRUXELLES	15	10	N
COPENHAGUE	10	3	N
DAKAR	31	24	C
GENÈVE	13	9	C
ISTANBUL	19	14	D
JÉRUSALEM	26	15	D
LE CAIRE	32	20	D
LISBONNE	21	15	N
LONDRES	14	10	P
LOS ANGELES	27	18	D
LUXEMBOURG	16	8	C
MADRID	21	11	N
MARRAKECH	27	13	D
MEXICO	21	11	N
MILAN	13	13	P
MONTRÉAL	13	-2	C
MOSCOU	5	-1	C
NAIROBI	26	14	C
NEW-DELHI	36	23	D
NEW-YORK	17	8	D
PALMA-DE-MAJ.	24	20	P
PÉKIN	23	12	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	18	C
HONGKONG	28	23	C
SÉVILLE	24	14	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	8	6	D
SYDNEY	30	15	C
TOKYO	21	17	D
TUNIS	28	17	N
VARSOVIE	10	2	D
VENISE	15	14	C
VIENNE	19	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h. Fando et Lis : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (46-06-36-02). L'Eloge de la folie : 16 h et 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90). L'Inondation : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). Le Mal court : 21 h, dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Pouchkine : 21 h, dim. 16 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Drôles : 19 h 30, dim. 15 h 30. La Tranche : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉÂTRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Un + un + un, Pour en finir avec la dualité : 19 h. Le Roman d'un tricheur : 21 h, dim. 17 h. L'Enfant de la haute-mer : 22 h 30, dim. 21 h.Dim. Les Figures : 14h30.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). A la conquête des océans : 16 h 30. Kif-Kif l'artiste, de Rachid de La Courneuve : 21 h.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-66-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXe (42-38-35-53). Case départ : 16 h. Les Boulingrin ; l'Affaire de la rue de Lourcine : 21 h.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (43-74-20-21). Le Roi et le Grand-Père : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Munich-Athènes : 20 h 30, dim. 16 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Petite salle. La Nuit juste avant les forêts : 21 h, dim. 17 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Quoi de neuf? Sacha Guitry : 20 h 30, dim. 17 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Ne réveillez pas Cécile... Elle est amoureuse : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 16 h et 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : 14 h. Antigone : 20 h 30.Dim. Le Prix Martin : 20h30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 16 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Cercle des P.S. disparus : 21 h, dim. 15 h 30.
DUNOIS (45-84-72-00).Dim. Comme il vous plaira : 19h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-58-92). Durant avec un T : 21 h, dim. 16 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Partage de midi : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE JEMMAPES (48-03-11-09). Welcome XL : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 16 h. La Mouette : 21 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 17h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). L'Autobus n'est juste à l'heure que quand il ne passe pas : 16 h. Cheir Amour : 20 h 30, dim. 16 h.
FACULTÉ DE JUSSIEU (). La Double Inconstance : 20 h 30.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-81-05-07). Moscou sur Vodka : 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-16). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-81-46-04). La Lagune de Coyuca : 20 h 30, dim. 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Vent de folie : 20 h 15.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Un jubilé et les Méfaits du tabac : 16 h. Le jour où la pluie viendra : 20 h 30. Les Dactylos : 22 h.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Les Nouvelles aventures de Courtemanche : 20 h 30, dim. 16 h.
HÉBERTOT (43-87-23-23). La Volupté de l'honneur : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (45-67-87-74). Roméo et Juliette : 20 h 30, dim. 16 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). Demandez la chanson du film : 16 h et 21 h 30. La Cantatrice chauve : 16 h 30. La Leçon : 20 h 30.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Anne Roumanoff : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LE FUNAMBULE THÉÂTRE (42-23-88-83). Notre futur ; Dormez, je le veux : 21 h, dim. 16 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Opening Night : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 16 h 45. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 20 h. La Femme rompue : 21 h 30. Théâtre rouge. Simone Weil 1909-1943 : 16 h 30. Anna Magnani, le temps d'une messe : 20 h. Le Quadra : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Le Cardinal d'Espagne : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Célébration : 20 h 30, dim. 16 h.
MARAIS (42-78-03-53). Antonio Barracano : 21 h.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Boeing Boeing! : 21 h 15, dim. 16 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Passions secrètes : 16 h 30 et 21 h 16, dim. 15 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). L'Inquisitoire : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Cantique des cantiques : 16 h. La Maîtresse : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une cloche en or : 16 h et 21 h, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Smaïn Compil' : 20 h 30, dim. 17 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Patrick Timsit : 20 h 30.
PALAIS DES SPORTS (44-68-68-70). Je m'appelais Marie-Antoinette : 15 h et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30.
PETIT THÉÂTRE DE PARIS (42-80-01-61). Le Visiteur : 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45, dim. 15 h.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : 15 h et 16 h 30. Le Voyage de M. Perrichon : 16 h 30 et 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 16 h 30, dim. 20 h 30. Backswing : 20 h 30, dim. 17 h. Improvizafond : 22 h.
SAINT-GEORGES (48-76-63-47). Les Désarrois de Gilda Rumeur : 20 h 45, dim. 15 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Ah mais si, mais non! : 16 h 30. Allais nous plaît : 20 h 30. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Parfum de Jeannette : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-46-49-77). Les Innocentines : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉÂTRE CLAVEL (46-82-36-25). Café noir? Improvisé! : 20 h 30, dim. 16 h.
THÉÂTRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Maman! : 20 h 30. Starmaniac : 22 h.
THÉÂTRE D'EDGAR (42-79-97-97). Copines sauvages : 20 h 30. Union libre : 22 h.
THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fils naturel : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Spielvogel : 20 h 30.
THÉÂTRE LUCIEN-PAYE (48-05-00-55). Escurial : 21 h, dim. 16 h.
THÉÂTRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arêna. L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30, dim. 15 h. Là-bas, demain : 22 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai, Molière : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Toufu ramdam : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉÂTRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-16-86). Moderato Cantabudulé : 19 h 30. C'est la dernière fois que je reviens sur Terre : 21 h. Help! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30.
THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Tombé des nues : 20 h 30.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-16). Salle Gémier. Un couple ordinaire : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Prodiges : 21 h, dim. 16 h.
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Orlando : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉÂTRE DE NESLE (46-34-61-04). Les Déments se déchaînent : 16 h. Ph... : 19 h 45.
THÉÂTRE DE PARIS (48-74-25-37). Tailleur pour dames : 17 h et 21 h, dim. 15 h.
THÉÂTRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Grande salle. La Lune bleue : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉÂTRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Souvent je ris la nuit : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉÂTRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). On va faire la cocotte ; Le KWTZ ; Une paire de gifles! : 20 h 30, dim. 16 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Le Train pour Limoges : 20 h 30.
TREMPLIN-THÉÂTRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie l'incurie : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Dîner de cons : 17 h et 21 h, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-46). Grande salle. Le Conte d'hiver (en anglais stf) : 15 h et 20 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉÂTRE) (48-03-60-44). Les Vœux du président : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (L'ÉTOILE DES MERS) (49-83-82-32). L'Extravagante Aventure de l'étoile des mers : 21 h 30, dim. 14 h 30.
COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DES SPECTACLES) (47-81-69-02). Ondine : 20 h 30, dim. 15 h 30.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-83-62). Les Dix Petits Nègres : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DRAVEIL (ESPACE VILLIERS) (69-40-95-00). Elle et Moi... : 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉÂTRE) (47-63-26-30). Threepenny Lear : 20 h 30, dim. 17 h.
LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Les Enfants du silence : 21 h.
LE RAINCY (CENTRE CULTUREL THIERRY-LE-LURRON) (43-02-42-00). Roland Magdane : 21 h.
LES LOUVRAIS-PONTOISE (THÉÂTRE DES ARTS) (30-30-33-33). Qui vous savez : 20 h 30.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Lewis, Carroll et Alice : 20 h 30, dim. 17 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). En pleine mer : 21 h, dim. 16 h 30.
NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Désir sous les ormes : 20 h 30, dim. 16 h.
NANTERRE (THÉÂTRE PAR-LE-BAS) (47-78-70-88). Ravissement : 21 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). L'Ours ; Une demande en mariage : 20 h 30.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Les Dormeurs : 21 h, dim. 17 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉÂTRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Le Cid : 20 h 45, dim. 15 h.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉÂTRE) (45-60-79-00). Les Marrons du feu ; Le dernier sursaut : 21 h, dim. 16 h.
SAINT-CLOUD (CHAPITEAU DES TRÉTEAUX DE FRANCE) (46-02-70-40). L'Aiglon : 20 h 30.
SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle Roger Blin. La vie au-dessus et au-dessous des mille mètres : 20 h 30, dim. 17 h.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

EL MARIACHI. Film américain de Robert Rodriguez, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

FROGGY ET CHARLIE AU PAYS DES POMMES DE PIN. Film suédois de Jan Gissberg, v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FRUITS DU PARADIS. Film allemand d'Helma Sanders-Brahms, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GERMINAL. Film français de Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PETITS TRAVAUX TRANQUILLES. Film français de Stéphanie de Mareuil : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

TCHIN TCHIN. Film américain de Gene Saks, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TINA. Film américain de Brian Gibson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Intégrale Sacha Guitry : Quadrille (1937), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; Pasteur (1936), de Sacha Guitry, 15 h 30 ; Adhémar ou le Jouet de la fatalité (1951), de Fernandel et Sacha Guitry, 19 h ; la Poison (1951), de Sacha Guitry, 21 h.

DIMANCHE

Intégrale Sacha Guitry : Films de familles, de Sacha Guitry, Ceux de chez nous (1941), de Sacha Guitry, Dîner de gala aux Ambassadeurs (1934), de Sacha Guitry, Deux couverts (1935), de Léonce Perret, 14 h 30 ; Donne-moi tes yeux (1943), de Sacha Guitry, 16 h 30 ; Je l'ai été trois fois (1952), de Sacha Guitry, 19 h ; la Vie d'un honnête homme (1951), de Sacha Guitry, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Hommage à Cinecitta international : les Vaincus (1952, v.o. s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 17 h ; le Guépard (1963, v.o. s.t.f.), de Luchino Visconti, 19 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Cinecitta international : l'Honorable Angelina (1947, v.o. s.t.f.), de Luigi Zampa, 16 h 30 ; Ces Messieurs Dames (1965, v.o. s.t.f.), de Pietro Germi, 19 h 30 ; le Carrosse d'or (1952), de Jean Renoir, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma arménien : les Frères Saroïan (1966, v.o. s.t.f.), de Khoran Abrahamian et Arkadi Hairapetian, 14 h 30 ; Arabesques sur le thème de Pirosmani (1986, v.o. s.t.f.), de Serguei Paradjanov, Andriech (1954, v.o. s.t.f.), de Serguei Paradjanov, 17 h 30 ; America, America (1964, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma arménien : la Furie de l'or noir (1937, v.o. s.t.f.), de Rouben Mamoulian, 14 h 30 ; Pour l'honneur (1956, v.o. s.t.f.), d'Artachès Haï-Artian, 17 h 30 ; la Leçon (1987, v.o. s.t.f.), de Robert Sahakiants, les Diplomates mexicains (1931, v.o. s.t.f.), d'Amassi Martirossian et Levon Kalantar, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'AVOCAT DU DIABLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE BALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DANDY (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
DANS LA LIGNE DE MIRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
DENIS LA MALICE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FAUSTO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA FIRME (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA FRONTERA (Chil., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
HÉLAS POUR MOI (helvético-Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HOT SHOTS 1 2 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BATARD DE DIEU (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
KALIFORNIA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MEDITERRANEO (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
MÉTISSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LA NAISSANCE DE L'AMOUR (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
POISSON-LUNE (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).
LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RABI (Fr., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-16) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
TRACES DE SANG (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
TROIS FILLES (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

BILLET

Commerce extérieur : une amélioration inquiétante

Le commerce extérieur de la France se porte en apparence comme un charme puisque, avec l'excédent de 4,4 milliards de francs en juin (*le Monde* du 2 octobre), le solde positif de la balance commerciale est passé de 16,1 milliards de francs au premier semestre 1992 à 36,4 milliards de francs au second semestre 1993.

En d'autres temps, ces résultats – qui ne sont pas définitifs – auraient été salués sur les marchés financiers, notamment sur ceux des changes, comme un signe de santé de l'économie française, dans la grande tradition de l'Allemagne. Las ! Aussitôt connue la nouvelle, le cours du franc vis-à-vis du mark ne s'est nullement raffermi. Il a même perdu un peu de terrain.

L'explication est simple. Cette amélioration des échanges extérieurs de la France est due à la diminution des importations, tandis que les exportations stagnent désespérément, signe de faiblesse de notre économie, que l'étranger analyse toujours comme tel.

Sans doute le recul des livraisons françaises à l'Italie peut-il s'expliquer, en partie, par la forte dépréciation de la lire depuis un an. Mais que penser du déficit vis-à-vis des Etats-Unis, qui a plus que doublé – à 2,5 milliards de francs, – nos exportations tombant à leur plus bas niveau depuis quinze mois, cela malgré une hausse de 20 % du billet vert en un an ? De leur côté, les importations en provenance du Japon baissent régulièrement depuis un an, ce qui a ramené le déficit avec ce pays à 1,80 milliard de francs en juin, la deuxième meilleure performance depuis quinze mois. La forte hausse du yen (25 %) n'y est pas étrangère. Elle n'a pu que favoriser cette évolution.

Mais il faut convenir que, depuis le début de l'année, la politique du franc fort, qui devait conduire à des gains de parts de marché, n'a guère joué sur les exportations. Cela rend bien aléatoire la progression de plus de 4 % des exportations prévue par le gouvernement en 1994.

FRANÇOIS RENARD

Après l'annonce d'une perte de 2,6 milliards de francs pour Usinor-Sacilor au premier semestre

L'Etat actionnaire voit s'allonger la liste des entreprises publiques déficitaires

L'Etat est un actionnaire particulièrement exposé en cette fin d'année 1993. Au fur et à mesure que les prévisions s'affinent, que les courbes se prolongent sur la base des premiers résultats semestriels, s'allonge la liste des groupes publics qui termineront l'exercice sur de substantielles pertes. Il y a dix jours, Pechiney ouvrait le tir. Son président, Jean Gandois, estimait désormais peu probable *« le retour du groupe à une situation bénéficiaire au second semestre »*. Déstabilisé sur l'aluminium, confronté à une érosion de ses marges dans l'emballage, Pechiney, qui affiche une perte consolidée de 397 millions de francs sur les six premiers mois de l'année, n'a pas d'autres ambitions pour 1993 que de limiter les dommages.

Les pertes de Pechiney devraient toutefois s'inscrire à un niveau « raisonnable », au vu des résultats attendus chez Bull, Air France, à Aérospatiale ou chez Usinor-Sacilor. Le conseil d'administration du constructeur informatique français, qui s'est réuni mercredi 29 septembre, a confirmé les chiffres donnés au mois de juillet. Sur les six premiers mois de 1993, la perte opérationnelle du groupe frise les 2 milliards de francs, contre un peu plus de 1,6 milliard de francs au cours de la même période de l'année précédente. Bull, qui réalise une grande partie de ses ventes durant la deuxième partie de l'année, espérait – lui aussi – remonter la pente fin 1993. L'exercice va s'avérer difficile. Attendant un plan stratégique depuis un peu plus de quatre mois, le groupe public baigne en ce moment dans une atmosphère qui n'est pas franchement sereine. 6 500 suppressions d'emplois sont envisagées, des interrogations subsistent sur son périmètre d'activité. Et voilà des clients qui, nageant comme tout le monde dans le brouillard le plus complet, se font tirer l'oreille.

Du côté d'Aérospatiale, les perspectives ne sont guère plus riantes. Le constructeur aéronautique avait terminé 1992 dans le rouge, à hauteur de 2,4 milliards de francs. Au premier semestre de cette année, le groupe présidé par Louis Gallois affiche 877 millions de francs de pertes, soit deux fois plus qu'au cours de la même période de l'année précédente.

Une privatisation rapide exclue

Air France, pour sa part, affichera des comptes catastrophiques. Au vu du résultat net négatif dégagé au premier semestre (-3,8 milliards de francs), les analystes s'attendent à des pertes annuelles comprises entre 5 et 6 milliards. Les performances de Thomson SA dépendront en grande partie de celles de son électronique grand public. Faut-il, là aussi, espérer un rétablissement, après deux années consécutives de pertes ?

Quant à Usinor-Sacilor, qu'on savait très durement touché par la crise du secteur acier, il vient d'annoncer une impasse importante pour la première moitié de l'année. Le groupe sidérurgique, qui a dû provisionner 2,2 milliards de francs liés au dépôt de bilan de sa filiale allemande Saarstahl, est dans le rouge à hauteur de 2,6 milliards à mi-année. 2,6 milliards, c'est déjà 200 millions de plus que les 2,4 milliards de pertes accumulées sur douze mois en 1992.

Du côté des banques à capitaux publics, la situation est loin d'être réjouissante. Même si les difficultés semblent bien mesurées, au regard de la situation de certains groupes industriels. Certes, la BNP sur le point d'être privatisée, a annoncé au premier semestre une chute de plus de 60 % de son résultat net part du groupe, à 522 millions de francs. Elle reste en tout cas profitable. L'« homme malade » du secteur, c'est le Crédit lyonnais, qui paie, cette année, le prix d'une stratégie d'expansion tous azimuts qu'un actionnaire privé n'aurait sans doute jamais tolérée. Sur les six premiers mois de 1993, la perte est de 1,045 milliard de francs.

A l'exception de Renault, Elf Aquitaine, Rhône-Poulenc et la BNP, la situation n'est guère réjouissante. Elle exclut en tout cas une privatisation rapide de la grande majorité des groupes publics.

CAROLINE MONNOT

« Reconstitution » à Besançon

Vingt ans après les « Lip » se retrouvent

BESANÇON

de notre correspondant

Vingt ans après la « marche des cent mille », venus le 29 septembre 1973 soutenir les « Lip », quelque deux cents anciens salariés de l'entreprise ont tenu une *« assemblée générale »* au Palais des congrès de Besançon, les lieux *« historiques »* du conflit ayant été rasés. Avant cette reconstitution, sensiblement édulcorée il est vrai, de ces réunions vibrantes au cours desquelles les *« paroissiens de Palente »* exorcisaient quotidiennement leurs angoisses, beaucoup ne s'étaient pas revus depuis plus de dix ans.

De 1973 à 1976, ce conflit-symbole d'un type nouveau avait vu des grévistes faire redémarrer eux-mêmes l'entreprise de Fred Lip, fleuron de l'industrie horlogère française, après le jugement du tribunal de commerce de Besançon prononçant la mise en liquidation. *« On produit, on vend, on se paie »* : ce slogan autogestionnaire avait passionné la France (*le Monde* daté 13-14 juin 1993). Pourtant, le passé des « Lip » est douloureusement chargé de regrets. La crainte de rouvrir de vieilles blessures, d'affronter d'interminables discussions sur ce qu'il aurait fallu faire ou ne pas faire, ou encore de donner le spectacle d'une réunion d'anciens combattants, les avait jusque-là dissuadés de faire revivre le passé. Charles Piaget, l'ancien leader du conflit, demeurait lui-même enfermé dans une réserve dont seule la discrète projection de deux films tournés en 1973 avait réussi à le faire sortir au printemps dernier.

Pourtant, leur refus d'accepter l'inéluctable, leur audace face à la loi et aux injonctions du pouvoir politique, leur capacité à révéler une puissance imaginative au sein du monde ouvrier avaient secoué la France de 1973. Ils ont fait évoluer la législation (fonds de garantie des salaires, indemnisation à 90 % par les ASSEDIC en cas de licenciement économique, prérogatives des syndics de faillite) tandis que les centrales syndicales, désorientées, hésitaient sur la conduite à tenir.

Après de multiples péripéties, les coopératives créées pour donner un statut juridique aux *« commissions »* du conflit ont, les unes après les autres, dû déposer leur bilan, les exigences économiques se conciliant mal avec le refus des cadences et autres contraintes imposées auparavant par le patronat. De l'entreprise qui employait 1 300 personnes en 1973, il ne subsiste aujourd'hui à Besançon qu'une petite société créée par quelques cadres et une unité de mécanique reprise par un industriel et qui emploie une cinquantaine de salariés. Dans ces conditions, l'anniversaire ne pouvait qu'être marqué par une certaine amertume.

C'est pourtant en se référant à l'expérience des « Lip » que, lors d'un colloque organisé à Besançon, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a souhaité *« redonner à la CFDT sa capacité d'entraînement »*.

CLAUDE FABERT

Sous la pression des pouvoirs publics

L'UAP et Suez ont repris leurs discussions sur Victoire

Officiellement interrompues depuis décembre 1992, les négociations entre l'UAP et la Compagnie Suez au sujet de leur filiale commune d'assurances Victoire ont repris. Une reprise particulièrement solennelle puisqu'elle a été suivie, vendredi 1er octobre, par un communiqué commun des deux groupes pour l'annoncer. Voilà qui laisse augurer un règlement rapide d'un différend qui remonte à près de trois ans.

L'UAP avait dépensé 14 milliards de francs, en 1989, pour acquérir 34 % de l'assureur privé Victoire, peu après la réussite de l'OPA de Suez sur la compagnie d'assurances. En investissant une telle somme aux côtés du groupe Suez, l'UAP avait pour objectif de mettre la main sur Colonia, la filiale allemande de Victoire et troisième assureur outre-Rhin. De discussions à rallonge en accords rejetés *in extremis*, les négociations entre l'UAP et Suez sont devenues un véritable feuilleton.

Ce feuilleton pourrait prendre fin sous la pression des pouvoirs publics, qui souhaitent privatiser assez rapidement l'UAP et éclaircir ce point d'ombre sur la compagnie publique au moment de la privatisation de la BNP, son premier actionnaire. Il est clair également qu'il y va de l'intérêt des présidents de l'UAP, Jean Peyrelevade, et de Suez, Gérard Worms. M. Peyrelevade, dont le poste est menacé, pourrait ainsi effacer son seul échec de taille à la tête de la compagnie. Quant à M. Worms, il doit absolument redresser la rentabilité de l'ensemble de son groupe pour conserver la confiance des actionnaires, dont le premier est justement l'UAP.

E. L.

Marceau Investissements prend le contrôle de BVA

Marceau Investissements, le groupe financier dirigé par Georges Pebereau, est sur le point de prendre le contrôle de Brulé Ville et Associés, la société d'études plus connue par son sigle : BVA. *« La signature est une question d'heures »*, indique-t-on chez BVA. *« Nous achetons BVA pour la développer*, précise-t-on chez Marceau Investissements, *et nous* n'*entendons pas la recéder avant quatre ou cinq ans. »* Du côté d'Union Investissements, la banque d'affaires du Crédit agricole chargée en principe de choisir entre les différentes offres, on observe le silence.

Le PDG de l'IFOP, Laurence Parisot, candidate au rachat de BVA, a exprimé publiquement son incompréhension : *« C'est vrai que nous sommes sur les rangs. Nous avons remis un dossier, et Union Investissements nous a affirmé à plusieurs reprises qu'il était solide. Mais, depuis, impossible d'avoir un interlocuteur. Je n'ai jamais eu aucune réunion avec les responsables d'Union Investissements et à chacun de mes appels mon interlocuteur a semblé gêné. Nous étions prêts, pourtant, à faire évoluer notre offre. »* De là à penser que *« la procédure choisie n'est pas claire »*, il n'y a qu'un pas que certains, dans le milieu des sociétés d'études, franchissent allègrement.

BVA, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 109 millions de francs en 1992, devrait enregistrer une légère progression cette année avec des résultats légèrement positifs. Les points forts de BVA sont les études spécialisées pour les secteurs agricole et environnement (22 % du chiffre d'affaires), grande consommation (20 %), transports automobiles (20 %), opinions et études politiques (24 %).

Y. M.

Le changement de président de la Bundesbank

« Stabilität »

FRANCFORT

de notre correspondant

Tous les puissants étaient là, vendredi 1er octobre, à Francfort. Les très puissants d'Allemagne. Pour atteindre le jardin de palmes, lieu de la cérémonie de passation des pouvoirs, ils n'ont eu, au sortir de leur banque, que quelques centaines de mètres à parcourir dans le riche quartier du Westend, le Neuilly de Francfort. Mais la file des lourdes et opulentes Mercedes classe S était longue tandis que les 12 cylindres chauffaient dans un doux ronronnement de soufflerie.

Costume bleu marine, grands banquiers, gros industriels, ministres, *« Exzellenzen und Magnifizenzen »*, – mais très peu de femmes – sont venus, en compagnie du chancelier Kohl, rendre hommage au mark. A la Bundesbank. A son président sortant, M. Schlesinger. Et au nouveau, Hans Tietmeyer. Personne n'a été déçu. L'hymne à *« la stabilité de la monnaie allemande »* a été unanime, rythmé, entre deux discours, par des œuvres de Schumann et de Beethoven. *Allegro brillante*.

Pour repousser d'emblée toute idée que la Bundesbank pourrait s'écarter d'un millimètre de son chemin, Hans Tietmeyer a tenu à rappeler que *« sans une monnaie stable il n'y a pas d'économie durablement prospère et de stabilité politique* [...] *Ce n'est pas seulement le devoir fixé par la loi c'est aussi ma conviction personnelle »*. Et d'ajouter : *« La Bundesbank n'est pas un club de fanatiques de la stabilité »*, ses membres sont simplement convaincus que là est l'intérêt de l'Allemagne, tout comme celui, bien compris, de ses partenaires. La politique monétaire allemande n'est pas *« égoïste »*. *« L'Europe a besoin de l'ancre d'une monnaie allemande stable et d'une Allemagne stable »*, a ajouté le nouveau patron de la « Buba ».

Mais pour l'obtenir, il ne faut pas se tromper. *« Nous ne pouvons pas être une banque centrale pour l'Europe (...). La Bundesbank doit d'abord se soucier du mark. »* M. Kohl a totalement soutenu cette politique en soulignant combien le mark stable était un objectif constitutif de l'Union monétaire européenne, dont *« nous voulons respecter le calendrier fixé »*.

ÉRIC LE BOUCHER

(Lire aussi l'article de FRANÇOIS RENARD, « Un Zéphyr allemand »).

(Lire aussi l'article de FRANÇOIS RENARD, « Un Zéphyr allemand »).

Selon l'OFCE

La France connaîtrait une « croissance zéro » en 1994

La croissance de l'activité française, mesurée par le produit intérieur brut (PIB) marchand, serait égale à zéro en 1994, selon les prévisions de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Cette prévision, présentée vendredi 1er octobre lors de la réunion du groupe technique de la Commission des comptes de la nation, est la plus pessimiste de toutes celles qui ont été faites par les instituts de conjoncture au cours de cette réunion. Dernièrement, le Crédit lyonnais tablait sur une croissance du PIB ne dépassant pas 0,8 % pour l'ensemble de l'année, tandis que le Centre d'observation économique (COE) de la chambre de commerce de Paris avançait le chiffre de 0,9 %. En moyenne, les instituts de conjoncture tablent sur une croissance de 0,7 % en 1994. On est loin des prévisions officielles (1,4 % de croissance) qui ont servi de base à la préparation du budget 1994.

Rhône-Poulenc va absorber l'Institut Mérieux

Le groupe chimique français Rhône-Poulenc va absorber, après sa prochaine privatisation, l'Institut Mérieux, numéro un mondial des vaccins, confortant ainsi du même coup le noyau stable de ses actionnaires. Rhône-Poulenc, qui avait pris en 1968 le contrôle du célèbre institut lyonnais, né il y a près d'un siècle, proposera aux actionnaires de Mérieux des actions Rhône-Poulenc émises par augmentation de capital après la privatisation du groupe.

Rhône-Poulenc, actuellement détenu à 43,91 % par l'Etat et 17,78 % par des institutionnels publics (Crédit Lyonnais, AGF, BNP...) doit être privatisé juste après la BNP et avant la fin de l'année. Les négociateurs ont retenu une parité provisoire de 77 actions Rhône-Poulenc pour 5 actions Institut Mérieux. Sur la base des cours de bourse du jeudi 30 septembre (2 450 francs pour Mérieux et 147 francs pour Rhône-Poulenc), ces parités conduisent à une légère décote (7,6 %) pour les actionnaires de Mérieux.

Divergences au sein du Conseil national de la construction

La Fédération nationale du bâtiment (FNB) a annoncé, jeudi 30 septembre, qu'elle suspendait sa participation aux travaux du Conseil national de la construction (CNC), un organisme qui regroupe les fédérations patronales liées à l'immobilier.

Elle entend protester contre les prises de position répétées d'André Antolini, le président de la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC), s'exprimant au nom du CNC sans en avoir averti les autres membres. La récente publication dans nos colonnes d'une opinion de M. Antolini (« Le Monde l'économie » du 21 septembre) sur le plan de relance du bâtiment, dans laquelle il exprimait un point de vue opposé à celui de la FNB, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

□ **SGS-Thomson : conclusion de la seconde partie de l'opération de recapitalisation.** – Les actionnaires italiens et français de SGS-Thomson (semi-conducteurs) ont conclu la seconde partie de l'opération de recapitalisation, a annoncé, vendredi 1er octobre, la société par un communiqué publié à Rome. Après une première augmentation de capital de 250 millions de dollars (1,5 milliard de francs environ) le 30 mars 1993, la seconde, d'un montant identique et qui devait intervenir en juin, a finalement été effectuée le 30 septembre. La contribution des actionnaires à cette seconde tranche a été répartie comme en mars : 125 millions de dollars viennent des actionnaires italiens, 125 millions de dollars des actionnaires français, réunis à l'intérieur du holding FT2CI, contrôlé par Thomson CSF à 49,9 % et par un autre holding, FT1CI, lui-même détenu par CEA Industrie (51 %) et par France Télécom (49 %).

Des perturbations à la SNCF lundi 4 octobre

Le trafic de la SNCF va être perturbé entre le lundi 4 octobre à 0 heures et le mardi 5 octobre à 8 heures, en raison d'un mot d'ordre de grève lancé par les agents de conduite de la FGAAC (autonomes). Selon la SNCF, sur le réseau banlieue en Ile-de-France, deux trains sur trois devraient rouler sur la ligne C du RER, sur Paris-Saint-Lazare et sur Paris-Nord, le service étant normal ailleurs. La circulation des trains de nuit sera légèrement perturbée sur le réseau Sud-Est, dès dimanche soir. Sur les grande lignes, seuls les TGV du Sud-Est pourraient être légèrement affectés, ainsi que la plupart des trains rapides express-TRE, excepté dans l'Ouest. *« Les dessertes régionales seront inégalement perturbées »*, précise la SNCF, mais les vingt-huit trains de pèlerinage à Lourdes ainsi que les trains de permissionnaires seront tous assurés.

EN BREF

□ **Jacques Toubon assure que le Virgin du Grand Louvre ouvrira le dimanche.** – L'ensemble des commerces – dont Virgin Megastore – implantés dans le vaste ensemble commercial du « Carrousel du Louvre » (« Le Monde l'économie » du 21 septembre) pourront ouvrir le dimanche, a confirmé, vendredi 1er octobre, Jacques Toubon, ministre de la culture. *« Des démarches sont en cours auprès des autorités préfectorales pour obtenir les dérogations nécessaires, la Ville de Paris a donné un avis positif »*, a déclaré le ministre. *« Le cahier des charges de la galerie prévoit que les commerces soient ouverts aux mêmes jours et aux mêmes heures que le musée »*, a rappelé M. Toubon.

□ **CFDT et CFTC constatent leurs *« convergences »*.** – La CFDT et la CFTC ont constaté *« un certain nombre de convergences dans l'analyse de l'actualité sociale »* à l'issue d'une rencontre, vendredi 1er octobre. Les deux délégations entendent *« renforcer toutes les mesures véritablement créatrices d'emploi »* et réaffirment *« le rôle directeur des branches professionnelles »* dans *« la nécessaire négociation de contreparties sociales »* aux réductions des charges salariales accordées aux entreprises.

□ **Accord entre Lufthansa et United Airlines.** – Deux des plus grandes compagnies aériennes, l'allemande Lufthansa et l'américaine United Airlines, vont annoncer, lundi 4 octobre, un accord de coopération, donnant un nouvel exemple des grandes alliances en cours dans l'aéronautique mondiale. Les deux groupes sont parvenus à un accord la semaine dernière, permettant notamment à Lufthansa d'avoir accès aux deux cents lignes intérieures desservies par United, deuxième compagnie américaine.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 27 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE 1993

PARIS

Fin de série

INDICE CAC 40

+ 1,16 %

Après une période attendue de consolidation et quatre semaines consécutives se terminant sur une baisse, la Bourse de Paris est repartie de l'avant. Certes, les hausses sont restées modestes et les volumes de transactions modérés, mais le bel optimisme, jugé parfois irréaliste, du mois d'août n'a pas disparu. Du coup, d'un vendredi à l'autre l'indice CAC 40 a regagné 1,18 %, repassant au-dessus de la barre des 2 100 points à 2 116,72 points.

Il faut voir, avant tout, dans cette reprise la foi persistante des analystes dans un scénario rose de sortie de la récession au cours de l'année prochaine. Cet espoir avait porté la Bourse de Paris vers des niveaux record tout au long du mois d'août, dans l'attente d'une baisse rapide des taux d'intérêt qui ne s'est toujours pas produite... Il est clair aujourd'hui que les pouvoirs publics ont rejeté cette option et préfèrent gérer une décrue progressive du loyer de l'argent, sans sacrifier la parité du franc, ne serait-ce que pour un temps. Mais les marchés semblent maintenant se satisfaire de la politique des «petits pas» de la Banque de France et de baisses de taux toujours à venir. Pour preuve, après la correction de près de 5 % intervenue depuis le début du mois de septembre, un petit courant d'achats étrangers, et notamment d'investisseurs américains, s'est manifesté tout au long de la semaine.

Si les opérateurs n'anticipent plus, et pour cause, une baisse brutale du loyer de l'argent, ils attendent, et semblent disposer à s'en contenter, un assouplissement progressif de la politique monétaire de la Bundesbank – pourquoi pas dès la semaine prochaine ? – à laquelle la Banque de France emboîtera le pas.

Du côté des entreprises, et en dépit des révisions à la baisse des prévisions de croissance de l'économie française pour 1994 par un certain nombre de banques, les analystes continuent également à ne pas changer leur fusil d'épaule et à pronostiquer un redressement sensible de la rentabilité l'an prochain. Ils ont reçu le renfort inattendu de la direction de la prévision du ministère de l'économie.

Peu d'alternatives aux placements en actions

Dans le rapport économique et financier annexé au projet de loi de finances pour 1994, les experts de la Rue de Bercy estiment que le taux de marge des entreprises devrait commencer à se redresser en 1994, grâce au redémarrage *«progressif»* de la production et à la *«poursuite de la modération salariale»*.

Après un moment d'hésitation, le projet de loi de finances pour 1994 a finalement été jugé de manière relativement positive par le marché, parce qu'il présente une politique budgétaire jugée globalement stimulante pour l'activité. La réduction du déficit budgétaire à 300 milliards de francs, contre 340 milliards, s'explique avant tout par les recettes attendues des privatisations (55 milliards). Le budget devrait *«favoriser la reprise, mais un redémarrage du logement et de la consommation nécessite également une baisse des taux»*, souligne le bulletin de la direction des études du Crédit lyonnais.

La Bourse de Paris peut également s'appuyer sur un petit courant d'achats, faute de réelle alternative de placement aux actions. Les performances des sicav monétaires se sont réduites et sont appelées encore, au fil des mois, à diminuer, avec la baisse des taux à court terme. Les avantages fiscaux de ces mêmes sicav monétaires se réduisent également comme peau de chagrin. Du côté des obligations, l'essentiel de la baisse des taux à long terme, génératrice de plus-values, est réalisée. Quant à l'immobilier, la crise est loin d'être surmontée et les investisseurs restent très circonspects. Dans ce contexte, et en dehors de l'assurance-vie, toujours portée par des avantages fiscaux, il ne reste que les placements en actions. Une évolution renforcée par la perspective des privatisations, à commencer par celle de la BNP, considérée comme imminente. La Société des Bourses françaises a d'ailleurs annoncé, jeudi 30 septembre dans la matinée, la suspension de la cotation des certificats d'investissement BNP. La rumeur indique même la date du 5 octobre pour le début de l'offre publique de vente.

Enfin, la solidité du marché tient également à l'activité des Sociétés de Bourse, qui ont retrouvé l'optimisme avec les records d'activité en août, 2,7 fois supérieurs à ceux enregistrés ce même mois en 1992. Le volume des transactions a atteint 88,49 milliards de francs en août contre 32,18 milliards un an plus tôt, soit une moyenne quotidienne de 4,21 milliards de francs. La séance du 2 août, au lendemain de l'élargissement des marges de fluctuation du Système monétaire européen (SME), a été le plus animée de l'année avec 119 010 négociations.

A noter enfin que, vendredi 1er octobre, le groupe chimique français Rhône-Poulenc et l'Institut Mérieux, spécialisé dans les vaccins et la santé animale, ont engagé des discussions, en vue d'une augmentation de la participation de Rhône-Poulenc dans sa filiale de 51 % à 100 %. Rhône-Poulenc a choisi la fusion absorption, sur la base de 77 actions Rhône-Poulenc pour 5 titres Institut Mérieux, et consolide son noyau stable d'actionnaires dans la perspective de sa prochaine privatisation.

ÉRIC LESER

Agroalimentaire

	1-10-93	Diff.
Bongrain	2919	+ 169
BSN	888	+ 20
Eridania Béghin	830	+ 8
Fromageries Bel	4 560	+ 10
LVMH	3 734	– 177
Pernod-Ricard	423,50	– 9
Rémy-Cointreau	196,30	– 18,70
Saint-Louis	1 328	– 37

Assurances

	1-10-93	Diff.
AGF	888	+ 34
AXA	1 507	– 21
GAN	520	+ 30,80
Groupe Victoire	1 480	inch.
SCOR SA	811	– 4
UAP	633	+ 31

Bâtiment et matériaux

	1-10-93	Diff.
Bouygues	705	+ 22
Ciments français	333,90	– 1,20
Colas	891	+ 1
Eurotunnel	43,80	+ 0,95
Eiffage	1 080	+ 41
GTM Entrepose	488,90	– 1,10
Imétal	485,10	– 7,40
Immob. Phénix	131	– 1
Jean Lefebvre	1 110	– 38
Lafarge-Coppée	411,30	+ 3,30
Poliet	372	+ 7
Saint-Gobain	542	– 4
SGE	276	+ 4,90
Spie-Batignolles	377,80	– 2,10

Chimie

	1-10-93	Diff.
Air liquide (L')	761	– 5
ELF Sanofi	979	– 21
Gascogne	384	+ 2
Institut Mérieux	NC	inch.
Michelin	179,50	– 5,50
Plastic Omnium	730	– 10
Rhône-Poulenc A	164,70	+ 11,95
Rhône-Poulenc CI	161,50	+ 1,60
Roussel-Uclaf	631	+ 10
Synthélabo	245	– 5,20

Consommation non alimentaire

	1-10-93	Diff.
BIC	1 177	– 157
Chargeurs	1 168	+ 54
Christian Dior	325	– 13
Clarins	480	– 5
DMC	305	– 20
EBF	704	+ 4
Essilor Int.	608	– 6
Groupe André	638	– 2
L'Oréal	1 121	– 20
Moulinex	110	inch.
Salomon	1 925	+ 100
SEB	511	+ 20
Skis Rossignol	1 715	+ 122
Sommer-Allibert	1 870	– 16
Zodiac	1 732	– 3

Crédit et banques

	1-10-93	Diff.
Comp. bancaire	493	– 14
BNP CI (1)	NC	5
Cetelem	1 124	+ 13
CPR	460	+ 13
CDE	219	0
CCF	255	+ 5
CFF	1 148	– 32
CLF	429,50	+ 8,50
Créd. lyon. CI	716	+ 6
Crédit national	694	+ 30
Société générale	639	+ 10
SOVAC	1 395	– 63
UFB Locabail	378,50	+ 6,50
UIC	529	– 5
Via Banque	380	+ 12

(1) Diviser par deux.

Electricité et électronique

	1-10-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	732	+ 17
Alcatel-Câble	599	– 3
CSEE	530	– 16
Intertechnique	600	+ 16
Labinal	725	– 25
Legrand	4 749	– 56
Matra Hachette	143,70	– 0,60
Radiotechnique	336,10	– 13,90
Sagem	2 126	+ 105
Sextant Avionique	300	inch.
Thomson CSF	159,40	– 6,50

Distribution

	1-10-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 300	– 60
Bon Marché	637	– 27
Carrefour	3 412	+ 14
Casino	160	– 6
Castorama Dubois	743	– 3
Compt. Modernes	1 534	+ 49
Damart	6 130	+ 40
Docks de France	810	– 5
Gal. Lafayette	1 890	+ 20
Guilbert SA	1 450	+ 29
Guyenne Gasc.	1 675	+ 22
Pinault Pr.	738	– 21
Primagaz	876	+ 23
Promodès	958	+ 48
Rexel (ex-CDME)	679	+ 47
SCOA	15,70	+ 1,20

Immobilier et foncier

	1-10-93	Diff.
CFI	300	inch.
GFC	485	+ 7
Lucia	n.c.	inch.
Olipar	38,25	– 0,55
Rue Impériale	3740	+ 125
Sefimeg	498	– 9
Silic	811	inch.
Simco	582	+ 7
Sogeparc	790	+ 20
UIF	613	– 5

Investissement et portefeuille

	1-10-93	Diff.
Arnault et Assoc.	N.C.	
Bolloré	453	+ 19
Cerus	116	+ 1,50
CGIP	1 253	– 12
Eurafrance	1 975	– 25
Gaz et Eaux	1 810	– 20
Lagardère MMB	138,10	– 2
Marine-Wendel	393,50	+ 5,50
Navigation mixte	1 050	– 17
Nord-Est	150,80	– 3,10
Origny-Desvroise	925	+ 6
Parfinance	N.C.	
Paribas	489,50	+ 27,50
Pinault	N.C.	
SPEP	384,50	+ 16,50
Suez	343,70	+ 0,60
Worms	293,10	+ 1,60

Métallurgie, mécanique

	1-10-93	Diff.
CarnaudMetalbox	185,70	– 5,30
Dassault Aviation	480	– 20
De Dietrich	1 920	+ 53
Fives-Lille	376	– 8
Legris Industrie	199	– 6
Métaleurop	74	– 1,80
Pechiney CI	310	– 19
Pechiney Int.	209	+ 7
Peugeot SA	663	+ 16
Strafor, Facom	542	+ 2
Valeo	1 091	+ 11
Vallourec	198,50	– 7,50

Mines d'or, diamant

	1-10-93	Diff.
Anglo-American	176	+ 16,90
Buffelsfontein	51	+ 0,20
De Beers	107	+ 11
Driefontein	60,20	+ 0,20
Gencor	13,80	+ 0,85
Harmony	23,25	– 1,35
Randfontein	44,85	+ 1,05
Sainte-Helena	40,90	– 1,05
Western Deep	156	– 1,60

Pétrole

	1-10-93	Diff.
BP-France	NC	–
Elf-Aquit.	425,30	+ 30,80
Erap-Elf	370	+ 15
Esso	870	+ 43
Géophysique	629	– 16
Total	312,80	+ 12,50

Sicomi ou ex-Sicomi

	1-10-93	Diff.
Bail Investis.	1 143	– 2
Genefim	333	– 1
Immobail STP	478	– 2
Interbail	546	– 1
Klépierre	683	+ 33
Locindus	942	+ 1
Selectibanque	166,50	+ 0,50
Unibail	532	– 1

Transports, loisirs, services

	1-10-93	Diff.
Accor	616	– 10
BIS	161	– 1
Canal Plus	1 228	– 12
Cap Gemini	207,70	– 6,20
CEP Comm.	390	+ 13
Club Méditerranée	376,90	– 6,10
Dauphin Ota	252	+ 5
Génér. des eaux	2 568	– 45
Ecco CP 10 F	534	+ 4
Euro Disney	59,35	+ 0,75
Filipacchi Médias	756	+ 26
Havas	477,10	– 2
Lyonnaise-Dumez	537	+ 3
OGF CP 24 F	630	– 16
Pub Filipacchi	756	+ 26
Publicis	870	+ 4
Delmas Vieljeux	665	– 5
SITA	650	+ 17
Sligos	500	– 40
Sodexho	994	+ 4
TF1	491	– 0,40

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	1-10-93	Diff.
9 % 1979	101	5
10,80 % 1979	104,30	– 0,30
EDF-GDF 3 %	5 640	+ 40
CNB 0 000 F	100	– 0,40
CNB Par. 5 000 F	NC	5
CNB Suez 5 000 F	NC	5
CNI 0 000 F	100	– 0,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	2490240	1800215
Elf Aquitaine	2734960	1119962
BSN	992122	882071
Total	2678215	880935
Eaux Gle des	322760	841406
Société Générale	1129820	715233
LVMH	183620	706481
Suez	1966475	678609
Oréal	489600	561062
Air liquide	722176	557924
Lafarge Coppée	1322320	540892
St Gobain	928970	514975
Paribas	1023460	482638
UAP	722100	449205

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CCMC Managix	+ 33,4	Bic	– 9,4
SCOA	+ 12,6	Rémy-Cointr.	– 9,3
UFB Locabail	+ 10,8	Sligos	– 7
Crédit Lyon. CI	+ 9,5	Pechiney CIP	– 6,5
Banque Colbert	+ 9,4	Gaz Eaux	– 4,8
Rhône-Poul. A	+ 8,9	Bon Marché	– 4,7
Sagem	+ 8,7	Dassault Avia.	– 4,5
Métrologie	+ 8,6	Jean Lefebvre	– 4,3
Skis Rossignol	+ 8,5	LVMH	– 4
Elf Aquitaine	+ 8,6	CICA	– 3,5
Imétal	+ 7,8	Christian Dior	– 3,4
Union Assur.	+ 7,7	Géophysique	– 3,1
Promodès	+ 7,7	Eurafrance	– 2,9
Chargeurs	+ 7,5	Sade	– 2,6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24-9-93	27-9-93	28-9-93	29-9-93	30-9-93
RM	3 368 787	2 801 823	3 344 284	5 814 455	5 732 141
Comptant R. et obl.	23 264 697	22 816 671	44 973 138	47 501 842	45 317 009
Actions	378 097	152 748	222 895	248 292	263 358
Total	27 011 581	25 571 442	48 540 315	53 564 589	51 312 506

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	27-9-93	28-9-93	29-9-93	30-9-93	1-10-93
Indice gén.	583,8	588,4	586,0	587,3	584,1
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 108,61	2 119,97	2 126,80	2 114,63	2 116,72

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er oct. 1993

Nombre de contrats : 113 405 environ

COURS	ÉCHÉANCES DÉCEMBRE 93	MARS 94	JUIN 94
Premier	123,48	127,38	128,78
Dernier	123,68	127,62	126,78

NEW-YORK

Embellie

INDICE DOW JONES

+ 1,07 %

Wall Street a regagné du terrain, à l'issue d'une semaine qualifiée de *«tumultueuse»*, en raison d'importants transferts de fonds avant la fin du troisième trimestre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi en clôture à 3 581,11 points, en hausse de 38 points (+ 1,07 %) par rapport à la semaine passée.

La grande Bourse new-yorkaise a profité de statistiques économiques encourageantes, telles qu'une révision en hausse (+ 1,9 %) de la progression du produit intérieur brut au deuxième trimestre et un bond de 1 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en août. Mais la reprise reste timide. La hausse de la Bourse new-yorkaise pourrait néanmoins se poursuivre, en raison de l'abondance de liquidités disponibles, de la faiblesse persistante des taux d'intérêt et des perspectives de bons résultats financiers de sociétés au troisième trimestre.

Face au plan de réforme de la santé, présenté la semaine dernière par le président Bill Clinton, la première réaction (des investisseurs) a été généralement positive. En revanche, ils font preuve d'une certaine nervosité avant le vote du traité nord-américain de libre-échange (ALENA) par le Congrès. Un échec éventuel jetterait une ombre sur Wall Street.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, a de nouveau reculé à 5,98 % contre 6,03 % vendredi dernier.

Indice Dow Jones du 1er octobre : 3 581,11 (c. 3 543,11).

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
Alcoa	68	68 3/4
ATT	59 3/8	59
Boeing	38 7/8	38 3/4
Chase Man. Bank	35 1/2	37 3/8
Du Pont de Nemours	47	48 1/2
Eastman Kodak	58 1/4	59 3/8
Exxon	65 1/2	60 1/4
Ford	56 5/8	56 1/2
General Electric	94 7/8	95 7/8
General Motors	46	42 1/2
Goodyear	43 7/8	44 3/8
IBM	41 3/4	43 7/8
ITT	81 7/8	93 3/8
Mobil Oil	78 5/8	81 3/4
Pfizer	61 1/8	59 1/4
Schlumberger	62 3/8	67 5/8
Texaco	64 5/8	68 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	142 1/2	139 7/8
Union Carbide	18 1/8	19 3/4
United Tech.	55 3/8	55 1/8
Westinghouse	13 1/4	13 1/8
Xerox Corp	71 7/8	73 3/4

TOKYO

Indécise

INDICE NIKKEI

- 0,12 %

Les cours se sont raffermis en fin de semaine à la Bourse de Tokyo, après une série de séances erratiques où les échanges ont été peu soutenus en l'absence d'éléments incitatifs. La plupart des entreprises japonaises ont clôturé leurs comptes du premier semestre de l'année fiscale et les investisseurs, devraient désormais se montrer plus actifs, estiment les courtiers. Après les errements du début de période, l'indice Nikkei a progressé jeudi et vendredi pour clôturer la semaine sur un repli de 24,4 points à 20 283,13 points, soit – 0,12 %. Le volume d'échanges quotidien est resté faible, pendant quatre séances consécutives, à 272,9 millions d'actions, contre 294,2 millions la semaine précédente.

Le marché devrait se ressaisir, car l'économie japonaise semble avoir touché le fond, et les résultats des sociétés devraient montrer des signes de reprise dans les prochains mois, a estimé un analyste.

Des ventes de valeurs liées aux indices ont fait reculer le Nikkei, lundi, à 20 094,11 points. Mardi, l'indicateur s'est modérément ressaisi, grâce à des achats de fonds d'investissement, les investisseurs institutionnels restant en retrait du marché. L'indice est momentanément passé sous les 20 000 points mercredi, en raison de vagues de ventes des institutions financières et des particuliers, avant de se redresser le lendemain avec les achats soutenus de fonds d'investissement. Les achats de valeurs de sociétés à forte capitalisation boursière ont dopé le marché, vendredi, tandis que l'optimisme devenait prédominant après la dissipation de la pression à la baisse liée aux liquidations de positions.

Indices du 1er octobre : Nikkei, 20 283,13 (c. 20 307,53) ; Topix, 1 634,09 (c. 1 631,36).

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
Ajinomoto	1 410	1 390
Bridgestone	1 310	1 315
Canon	1 450	1 450
Fuji Bank	2 190	2 290
Honda Motors	1 490	1 510
Matsushita Electric	1 415	1 430
Mitsubishi Heavy	679	653
Sony Corp.	4 580	4 560
Toyota Motors	1 680	1 690

LONDRES

Reprise

+ 1,13 %

Après quatre semaines de repli et d'indécision, les valeurs ont légèrement progressé d'un vendredi à l'autre au Stock Exchange, encouragées par la hausse des titres pétroliers, soutenus par l'accord à l'OPEP sur un nouveau plafond de production pour les six prochains mois. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a enregistré un gain hebdomadaire de 34,1 points (+ 1,13 %) à 3 039,3 points.

Les espoirs de baisse des taux d'intérêt en Europe et la bonne tenue du marché à terme avaient soutenu la tendance en début de semaine. Mais le marché est ensuite devenu plus hésitant, en raison de plusieurs augmentations de capital et du manque de succès de la dernière adjudication de fonds d'Etat. Les alimentaires, les groupes de tabac, les magasins et les groupes de presse ont également été affectés, au milieu de la semaine, par le discours du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, prononcé mardi 28 septembre à Washington, dans lequel il a fait allusion à une possible hausse des impôts indirects.

Indices «FT» du 1er octobre : 100 valeurs, 3 039,3 (c. 3 005,2) ; 30 valeurs, 2 312,6 (c. 2 309,2) ; Fonds d'Etat, 102,04 (c. 101,65) ; Mines d'or 185,3 (c. 178,9).

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
Allied Lyons	5,64	5,61
BP	3,01	3,29
BTR	3,59	3,71
Cadbury	4,57	4,54
De Beers	11,16	12,56
Glaxo	5,54	5,33
GUS	39,25	40,50
ICI	7,02	7,17
Reuters	15,35	15,03
RTZ	5,95	6,77
Shell	0,52	0,75
Unilever	10,78	10,47

FRANCFORT

Soulagement

+ 1,39 %

Calme, attentisme et volume de transactions peu élevé ont caractérisé la semaine boursière à Francfort, la nervosité suscitée par la crise politique en Russie s'estompant peu à peu et faisant place à un certain soulagement. L'indice DAX des trente valeurs vedettes de la Bourse allemande a terminé vendredi à 1 912,09 points, soit en hausse de 1,39 % par rapport à la clôture de la semaine passée.

Selon la Commerzbank, le marché devrait entrer dans une phase de consolidation, en raison de *«l'intérêt décroissant des investisseurs étrangers pour le marché allemand, l'affaiblissement du dollar par rapport au deutschemark et le renchérissement de la devise allemande face aux autres monnaies européennes»*. Malgré des signes encourageants, on ne peut toujours pas affirmer que la récession appartient au passé, ajoute par ailleurs la Commerzbank.

Les courtiers ont souligné la faible activité du marché allemand cette semaine. Si la situation en Russie semble s'apaiser, certains investisseurs craignent de nouveaux soubresauts et préfèrent s'abstenir de toute transaction. D'autant que des conflits salariaux pourraient suivre la dénonciation des conventions collectives par le patronat de la métallurgie.

Indice DAX du 1er octobre : 1 912,09 (c. 1 885,86).

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
AEG	155,20	154,80
BASF	250,90	256,60
Bayer	297,50	303,20
Commerzbank	303,30	312
Deutschebank	769	774,50
Hoechst	271,60	275,60
Karstadt	547	552
Mannesman	314	309
Siemens	621,90	564
Volkswagen	359	368

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Record battu

Depuis le début de l'année, il a été émis sur l'euromarché des capitaux pour plus de 300 milliards de dollars de nouveaux emprunts internationaux. Trois trimestres auront donc suffi pour battre le record de 289 milliards de dollar, atteint au cours des douze mois de 1992. Cette augmentation de volume ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du nombre des nouvelles opérations. La tendance est aux transactions de plus en plus importantes. La taille moyenne des nouveaux emprunts de 1993 est de 192 millions de dollars, contre 171 millions en 1992 et 160 millions en 1991.

Globalement, la devise des Etats-Unis a bien maintenu sa position. Environ 37% de tous les nouveaux euro-emprunts lancés depuis janvier ont été libellés en dollars américains. La proportion est la même que celle de l'an passé. A la deuxième place, le deutschemark a nettement distancé ses concurrents directs: sa part atteint maintenant plus de 14%, contre 12,6% en 1992. C'est ce qui ressort des chiffres encore provisoires calculés par la BHF Bank, de Francfort. Suivent la livre sterling avec environ 11,6% de l'euromarché, et le yen avec un peu moins de 10%. Le franc français se situe à la cinquième place avec un peu plus de 9%. L'écu, dont on espère beaucoup pour le quatrième trimestre, n'est que neuvième: sa part n'atteint pas cette année 2% du marché. Il est devancé par des monnaies aussi diverses que le dollar canadien, la lire italienne et le florin néerlandais.

Pour avoir une image complète des emprunts internationaux émis en Europe, il convient également de mentionner le franc suisse. De nombreux spécialistes hésitent encore à considérer les opérations libellées en francs helvétiques comme faisant vraiment partie de l'euromarché; le placement des titres a lieu, dans la très grande majorité des cas, en Suisse même. Cela les distingue des euro-obligations, qui sont normalement destinées à trouver preneurs dans plusieurs pays. Si le cercle des souscripteurs des obligations en francs suisses n'est pas plus étendu, c'est surtout parce que le niveau de l'intérêt est plus bas qu'ailleurs. Le rendement des obligations nouvelles en francs suisses est inférieur à 4,5%. Mais les choses devraient évoluer, maintenant que dans les autres grandes monnaies de notre continent le rapport que procurent les titres internationaux est fortement tombé ces derniers mois.

Du 1er janvier au 30 septembre, il y a eu plus de deux cent vingt nouvelles émissions internationales en francs suisses, pour un montant total équivalant à 20,5 milliards de dollars américains. Cela correspond environ à la moitié du volume des euro-obligations lancées dans le même temps en deutschemarks. C'est également beaucoup moins que le volume des euro-emprunts émis dans le compartiment du franc français. La comparaison est cependant difficile à établir, car ne comptent comme opérations internationales en francs suisses que celles dont les débiteurs sont étrangers, alors que le compartiment de l'eurofranc français est envahi par des emprunteurs de l'Hexagone.

Un échange de francs suisses et de marks

Le marché suisse a, pour l'instant, une forte connotation française: deux emprunteurs viennent de s'y présenter. Le département du Haut-Rhin y a lancé pour 38 millions de francs suisses d'obligations de sept ans de durée à des conditions très intéressantes pour lui. Tout compris, l'affaire ne lui coûte que 4,44% l'an. La transaction est dirigée par la banque d'origine américaine Merrill Lynch.

La seconde émission a été lancée pour le compte de Megal, une multinationale de transport de gaz naturel qui jouit d'un excellent crédit. Cette entreprise a émis pour 175 millions de francs suisses d'obligations de cinq ans de durée qui, si elle conservait le produit de l'emprunt tel quel, lui reviendrait à 4,53% l'an. En réalité, Megal recherche des deutschemarks. Les fonds obtenus par l'émission de ce nouvel emprunt lui serviront à remplacer une émission en écus que le débiteur a décidé de rembourser par anticipation.

Au départ, rien n'était arrêté quant au choix de la monnaie d'emprunt. Une transaction en deutschemarks aurait pu voir le jour si elle avait été suffisamment économique pour l'emprunteur. On envisageait également la possibilité d'une émission en francs français. Le franc suisse l'a finalement emporté parce que partir de cette monnaie permettait d'arriver au résultat souhaité en deutschemarks de façon très avantageuse. Megal a conclu avec sa banque un contrat d'échange aux termes duquel la société dispose de fonds en marks à un coût annuel de 6,15%. Ce niveau n'est que de 47 à 48 points de pourcentage plus élevé que le rendement des fonds d'Etat allemands de référence.

Au calendrier des nouveaux euro-emprunts en francs français figure, pour la semaine qui s'annonce, une émission de 600 à 700 millions pour le compte des Hauts-de-Seine. Ce sera la deuxième apparition de ce département, qui est très bien noté par les sociétés américaines d'évaluation de crédit. En deutschemarks, on table sur un emprunt de l'ordre de 500 millions que devrait lancer, ces prochains jours, Fokker, le constructeur d'avions des Pays-Bas. Les spécialistes attendent également que la Banque mondiale précise ses plans quant à son prochain emprunt planétaire, qui sera libellé en marks. Cette transaction devrait être très différente des autres émissions de type planétaire que la Banque mondiale a émises en dollars des Etats-Unis notamment, car il n'est pas question de lancer simultanément des titres en marks en Allemagne et dans d'autres pays. La Banque centrale allemande exige que l'émission se fasse en Allemagne uniquement.

Les spécialistes attendent de savoir comment les objectifs d'universalité de la Banque mondiale pourront se concilier avec les directives de la Bundesbank. En France, on en tirera de précieux enseignements sur la façon dont le premier emprunt planétaire en francs verrait le jour. Le débiteur devrait être le Crédit local de France.

(Intérim.)

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao s'installe dans le Nord

GRAVELINES (Nord)

de notre envoyée spéciale

Au cours de l'inauguration, lundi 27 septembre, de Nord-Cacao, une usine de raffinage de beurre de cacao, la première de ce type en France, créée par la SIFCA (société exportatrice de cacao et de café en Côte-d'Ivoire) et située à Gravelines, à seize kilomètres du port de Dunkerque, l'enthousiasme n'était pas de mise. Yves Lambelin, PDG de la SIFCA, a notamment déclaré: *«Notre projet, quoique modeste, est perçu avec intérêt.»* L'unité de Gravelines a été conçue pour se rapprocher des chocolatiers *«en leur proposant des produits adaptés à leurs désirs»*, rien de plus.

La marchandise arrive de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, ou de Malaisie. Matière brute et solide à l'origine, elle est désodorisée, affinée, liquéfiée, pompée dans des camions citernes qui livreront dans toute l'Europe. Un maillon supplémentaire dans la chaîne du cacao pour les responsables de Nord-Cacao, qui disaient *«ne pas savoir avant l'installation de l'usine comment étaient appréciés* [leurs] *produits»*. Mieux contrôler les débouchés, et augmenter ses marges, tels sont les objectifs avoués de cette entreprise qui estime qu'*«aucun investissement n'est rentable en Côte-d'Ivoire : par rapport à la France, l'électricité coûte le triple, la vapeur d'eau le double, et les taux d'intérêt sont 20 % plus élevés»*.

On peut se demander comment la concurrence, c'est-à-dire Cargill, Grace Cocoa, et Cacao Barry (filiale de Sucres et Denrées), qui détiennent des usines en Hollande, va réagir. *«Nous sommes suffisamment petits pour ne pas inquiéter vraiment les grandes chaînes de distribution»*, assure Henry Korner, directeur général de l'usine. Et qu'en pensent les chocolatiers? L'un d'entre eux, peu désireux d'être cité, assure que *«le marché des beurriers s'est trop rétréci, de façon dangereuse»*. Nord-Cacao reçoit donc un bon accueil. Mais on devine chez les dirigeants de l'usine une réelle inquiétude. Ériger une usine sur fond de crise n'est guère stimulant.

Il n'y a que Jean-Baptiste Fofona, directeur général adjoint de la SIFCA, pour évoquer le *«sentiment de sortir de l'impasse»*. C'est lui qui va dans la brousse, achète les fèves, les transforme, et livre cette pâte brute à Abidjan. Il parle des planteurs, restés sans illusion, car ils ne voient pas encore les effets du redressement des cours mondiaux. Il parle des plantations, de plus en plus livrées à elles-mêmes, il parle des gamins qui suçotent les fèves à cause de la chair blanche et douceâtre qui les entoure... Mais il parle aussi d'un *«pari sur le déficit»* – ce déficit entre l'offre et la demande mondiale, de l'ordre de 200 000 tonnes. Il affirme que la menace du fameux stock régulateur (240 000 tonnes) est atténuée puisque les producteurs ont décidé de l'écouler au compte-gouttes (4 250 tonnes chaque mois) et que *«cette marchandise, si longtemps entreposée, est de mauvaise qualité»*.

L'affirmation de Jean-Baptiste Fofona qui dit assurer *«la promotion des coopératives de producteurs»* suscite davantage d'interrogations. Les *«traitants libanais»* fournissent 70 % des volumes; il ne reste plus que 30 % pour les coopératives. *«L'objectif, à terme, est de se répartir à parts égales entre les deux sources d'approvisionnement»*, rétorque Jean-Baptiste Fofona.

Le sous-préfet, André Viau, fait aussi dans la sobriété : *«Au-delà des beaux discours et des sentiments*, dit-il, *Nord-Cacao est un exemple concret de coopération entre le Nord et le Sud.»* Il semble seul à s'en être aperçu. Il y a quelques années, la même manifestation aurait déclenché une logorrhée de rhétorique.

Mais personne ne veut plus se bercer d'illusions : une usine de cacao à Dunkerque représente une réalisation rapide – le projet date de huit mois, – audacieuse, dans un marché perçu comme *«stabilisé»* et une trentaine d'emplois.

Pourtant, Nord-Cacao essaie de tirer parti des renversements de conjoncture, le port de Dunkerque également, sans pour autant nourrir de projet d'envergure. Il s'agit seulement d'utiliser *«un site privilégié»* au cœur de l'Europe, relié, par autoroute, chemin de fer, canaux, tunnel et ferries, aux plus importants centres anglais, belges, néerlandais, allemands et français. 1 900 mètres carrés dont 1 000 d'entrepôts recevront 18 000 tonnes de beurre de cacao par an. Les responsables du port se réjouissent de cette diversification. Dunkerque est une habituée aux industries lourdes. *«Dunkerque est accoutumée au vrac, donc friande de trouver un développement dans les conteneurs»*, assure Jean-Marie Caulier, président du Port autonome. Dunkerque était également réputée pour ses grèves de dockers. Mais les dirigeants de Nord-Cacao ne semblent pas s'en effrayer: *«Dunkerque est un port très calme, précurseur en matière d'accords.»* Dunkerque, qui ressemble si peu à une carte postale, a décidément beaucoup changé : la voilà devenue le symbole d'un infime espoir, l'espoir d'un trait d'union entre le Nord et un Sud que l'on croyait perdu.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 1-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 699 (– 67) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 118 (– 1) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	4 110 (– 275) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	281,8 (+ 9) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	1 160 (– 184) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 210 (+ 33) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	316 (inch.) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	242 (– 6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	190,8 (– 6,9) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent Novembre	17,34 (+ 0,99) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24-9-93	Cours 1-10-93
Or fin (kilo en barre)	66 400	65 250
– (kilo en lingot)	66 400	65 450
Pièce française (20 F)	380	375
• Pièce française (10 F)	375	350
Pièce suisse (20 F)	380	378
Pièce latine (20 F)	375	375
• Pièce tunisienne (20 F)	368	375
Souverain	490	469
• Souverain Elizabeth II	485	469
• Demi-souverain	286	285
Pièce de 20 dollars	2 540	2 545
– 10 dollars	1 225	1 160
• – 5 dollars	730	775
– 50 pesos	2 405	2 405
• – 20 marks	460	495
– 10 florins	390	390
• – 5 roubles	280	260

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Retour au calme

Après la forte secousse de la semaine dernière, provoquée par le microséisme de Moscou, à la suite du coup de force de Boris Eltsine, un certain calme est revenu sur les marchés, où, toutefois, les opérateurs sont restés vigilants: avec des Russes totalement imprévisibles, on peut s'attendre à tout. A la veille du week-end, toutefois, on tablait sur le pourrissement de la situation sur les bords de la Moskova, de sorte que les facteurs proprement occidentaux ont fini par reprendre le dessus.

Le fait dominant a d'abord été la reprise du mark, aux dépens du dollar, qui retombait à 1,6150 DM et 5,6350 francs, sur l'annonce d'un léger ralentissement de l'inflation en Allemagne, avec une hausse des prix de 0,1 % en septembre et de 4 %, contre 4,2 %, sur un an. A Paris, le cours de la devise allemande atteignait, en pointe, 3,4960 francs, avant de terminer à 3,49 francs.

A la veille du week-end, toutefois, une série de nouvelles plus satisfaisantes, en provenance de l'économie américaine, venaient doper le billet vert, qui touchait 1,6450 DM et dépassait 5,70 francs. Ainsi, l'indice de confiance des consommateurs américains, calculé par le Conference Board, est passé de 59,3 en août à 62,6 en septembre, alors que les économistes n'attendaient que 60,4 %. De même, l'indice précurseur pour le mois d'août a progressé de 1 % en juillet, contre 0,8 % prévu. *«L'économie américaine est, peut-être, en train de décoller vraiment»*, estiment certains opérateurs.

En Europe, la Banque nationale de Belgique a fait connaître, en fin de semaine, en réponse à des rumeurs, qu'il n'était *«pas question de laisser le franc belge flotter»*, tout en ramenant, jeudi, de 9,75 % à 9,65 % son taux directeur, ce qui a un peu surpris. Il n'en reste pas moins qu'à la veille du week-end, le franc belge s'inscrivait à 5,29 % en dessous du florin, davantage que le franc français à 4,36 %.

Sur le marché du franc, c'est l'attentisme, le cours du mark à Paris, qui sert de référence, évoluant dans une fourchette de 3,48-3,49 francs (rappelons qu'avant le 2 août, cette fourchette était de 3,38-3,40 francs, avec un cours plafond de 3,4305 francs). La Banque de France n'a récupéré, lors de la semaine se terminant le 23 septembre, qu'environ 9 milliards de francs, en équivalent devises. En principe, il lui resterait environ 200 milliards de francs (en devises) à rembourser sur les 300 milliards empruntés en juillet. Cette lenteur dans les rentrées signifie donc que la spéculation n'a pas encore vraiment décidé de lâcher prise, d'autant qu'elle peut, actuellement, refinancer ses emprunts de francs (destinés à être vendus) à des taux supérieurs d'un demi-point seulement aux taux allemands.

Récupérer les devises sorties

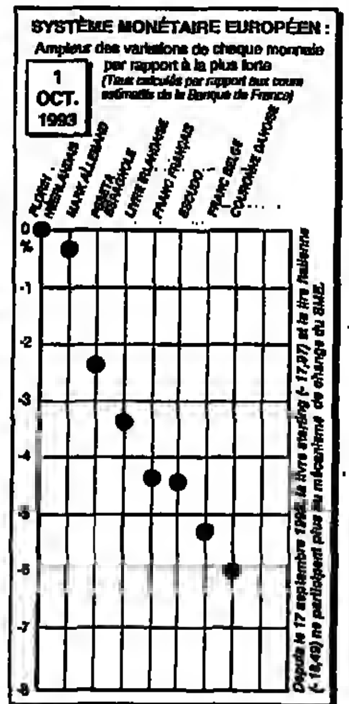
La Banque de France n'a pas suivi la baisse d'un demi-point des taux directeurs de la Bundesbank, le 9 septembre, maintenant à 6,75 % son taux d'appel d'offres contre 6,25 % pour le taux d'escompte à Francfort, où l'argent à trois mois, à 6,60 %, s'inscrit à un demi-point environ au-dessous de ce qu'il vaut à Paris. Elle justifie son attitude par la nécessité de récupérer les devises sorties, mais court le risque de revenir à la situation antérieure au 2 août, c'est-à-dire des niveaux de taux d'intérêt que l'étranger juge bien trop élevés pour une économie en pleine récession.

Ce jugement compte bien plus que le danger, aux yeux de la Banque de France, de faire baisser ses taux directeurs, non seulement à égalité avec les taux allemands, mais en dessous. A Paris, certains expliquent la crise du franc, en juillet, par l'apparition d'un tel phénomène, fin juin-début juillet. Bien plus sûrement, à l'époque, ce fut la publication concordante d'indices théoriquement plus favorables à Francfort et plus pessimistes à Paris qui a déclenché un transfert de capitaux de Paris sur Francfort, amplifié par une spéculation qui, en définitive, ne faisait que sanctionner un état de fait, c'est-à-dire un déséquilibre profond entre deux politiques monétaires. A cet égard, il ne faut nullement sous-estimer le poids des 700 milliards de francs de titres du Trésor détenus par les non-résidents.

Ces derniers peuvent, légitimement, s'inquiéter sur le sort de leurs créances, certes pas en termes de solvabilité, mais en termes de parités monétaires. En cas de crise et de craintes sur un changement de parités ou de marges de fluctuations ils peuvent chercher à se «couvrir» sur le franc, ce qu'ils ont fait en septembre 1992, puis en décembre de la même année, et, sans doute, très largement en juillet dernier. A cette occasion, les détenteurs étrangers de titres de l'Etat français, obligations assimilables du Trésor (OAT) ou bons de deux à cinq ans (BTAN), ont pu, en jargon de marché, *«garder le taux* [très intéressant] *mais vendre la devise»*, ce qui est techniquement possible et revient effectivement à conserver les titres tout en se garantissant contre une dépréciation du franc. Si seulement 30 % de ces détenteurs opèrent de cette façon, voilà plus de 200 milliards de francs cédés sur les marchés des changes, essentiellement contre des marks, que la Banque de France devra emprunter pour assurer la contrepartie.

On s'aperçoit donc que la politique du Trésor consistant à emprunter, avec succès, sur les marchés étrangers pour financer le déficit budgétaire, a contribué à ce que les hydrodynamiciens – et surtout les marins – appellent une *«carène liquide»*, à savoir une masse d'eau se promenant dans les fonds d'un bateau à voile, qui, en cas de coup de vent, a une déplorable propension à se porter *«sous le vent»*, du côté de la gîte, accentuant dangereusement celle-ci. Et voilà Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, appelé à gérer les problèmes du directeur du Trésor qu'il était auparavant.

FRANÇOIS RENARD



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE 1993
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5060	–	17,5400	70,8280	61,1920	2,8773	54,4959	0,00628
	1,5000	–	17,4499	69,6864	60,7903	2,8490	54,2085	0,00630
Paris	8,5857	5,7010	–	399,2297	348,8857	16,1182	310,6812	3,5780
	8,5973	5,7315	–	399,4077	348,4195	16,3291	310,6584	3,6115
Zurich	2,1586	1,4280	25,0482	–	87,3822	4,0373	77,8082	0,8964
	2,1525	1,4350	25,3800	–	87,2340	4,0883	77,7778	0,9042
Francfort	2,4611	1,6342	28,6681	114,4398	–	4,8383	89,0572	1,0259
	2,4675	1,6450	28,5334	114,6341	–	4,8466	89,1599	1,0365
Bruxelles	53,2872	35,77	6,2043	24,7680	21,6436	–	19,2752	2,2283
	52,6580	35,10	6,0947	24,4599	21,3374	–	19,0264	2,2117
Amsterdam	2,7635	1,8350	321,8733	1,2850	112,2873	5,1880	–	1,1529
	2,7675	1,8450	332,4879	1,2957	112,1580	5,2564	–	[illegible]
Milan	2389,06	1593	279,4347	1115,3462	974,7809	45,8341	868,1199	–
	2388,59	1587	275,9918	1105,9233	964,7416	45,2136	860,1626	–
Tokyo	160,01	106,25	18,6370	74,4047	65,0105	3,0839	57,9019	0,0666
	158,78	105,85	21,5724	73,7630	64,3465	3,0156	57,3712	[illegible]

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 1er octobre, 5,3656 F contre 5,4147 F le vendredi 24 septembre 1993.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un zéphyr allemand

Helmut Schlesinger, en transmettant à Hans Tietmeyer ses fonctions de président de la Bundesbank, a émis des propos dont certains ont fait dresser l'oreille aux marchés internationaux. Tirant le bilan de ses deux années à la tête de la Banque centrale allemande, M. Schlesinger, tout en soulignant que le taux d'inflation outre-Rhin n'était pas satisfaisant, à plus de 4 % en glissement, d'une année sur l'autre, a fait remarquer que, de mars à septembre 1993, la hausse des prix, en rythme annuel, est revenue à 2,7 % seulement.

Son successeur, M. Tietmeyer, a dit déceler des signes *«encourageants»* de ralentissement de l'inflation, mais il s'est hâté de répéter qu'un rythme de 4 % était *«beaucoup trop élevé»*. Il a souligné que, en conséquence, toute baisse précipitée des taux risquerait de relancer la hausse du coût de la vie et de retarder encore plus longtemps la reprise.

De tels propos pourraient indiquer que la Bundesbank poursuivrait sa politique de «petits pas» dans la désescalade des taux à court terme, se contentant, dans l'immédiat, de *«consommer»* sa nouvelle marge de manœuvre, c'est-à-dire l'écart entre les 6,70 % du taux de ses pensions (REPO) et celui de son taux d'escompte, ramené de 6,75 % à 6,25 % le 9 septembre. Dans les semaines qui viennent, les opérateurs n'excluent pas un léger recul du REPO, à 6,60 %, puis 6,50 %.

Loyer de l'argent inchangé

Cette perspective explique que le cours de l'échéance décembre sur le MATIF ait progressé assez sensiblement cette semaine, passant de 123,18 à 123,66, après avoir battu à nouveau un record à près de 124. A la veille du week-end, le loyer de l'argent au jour le jour restait inebranlé à 7 1/16-7 3/16; le rendement de l'OAT dix ans s'établissait à 6,07 %, contre 6,13 % huit jours auparavant, très légèrement au-dessous du rendement du Bund allemand dix ans, revenu de 6,15 % à 6,09 %, en raison, précisément, des propos plus lénifiants de M. Schlesinger.

Sur le marché obligataire domestique, pas d'émission cette semaine. On se réserve pour l'adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT) que ses responsables veulent «réussir», et peut-être, pour le lancement de la privatisation de la BNP qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine, après la suspension, jeudi, de la cotation en bourse du certificat de ladite banque.

L'adjudication d'OAT en écus à échéance 2004, annoncée la semaine dernière, s'est effectuée au taux de 6,57 %, contre 7,09 % en juillet dernier, pour un total de 1,2975 milliard d'écus, soit un montant record d'environ 8,6 milliards de francs. Poursuivant sa politique de gestion de la dette, le Trésor a racheté, sur le marché, en septembre 1993, 538 millions de francs de nominal de l'emprunt d'Etat 13,40 % décembre 1993, ramenant à 7,52 milliards de francs l'encours en circulation.

F. R.

Le Monde

Après les inondations de Bollène et Valréas

3 millions de francs sont débloqués pour le Vaucluse

Le ministre de l'intériaur, Charles Pasqua, s'sst rendu, vendredi 1er octobre, dens le Veucluse pour visiter lea deux communas les plus sinistrées par les inondations de le veilla, Bollène et Valréas. Le premier ministre e décidé de débloquer 3 milliona de francs en eldes d'urgence, qui seront mis à la disposition des services sociaux du département.

AVIGNON

de notre correspondant

Uoe onuvelle fnis endeuillé, le nord du Vaucluse reste traumatisé par les crues subites et conjuguées du Lez, da la Cnronne et de l'Hérain (*le Monde* du 2 octobre). Toutefnis, alors que l'Eygues et l'Ouvèze (tristement célèbre depuis la catastrophe du 22 septembre 1992 à Vaison-la-Romaine) approchaient de la cote d'alerte, la nuit du vendredi 1er au samedi 2 octobre a été paisible. Alnrs que Charles Pasqua venait à Bollène snnoncer que lo znne serait déclarée sinistrée, le Lez était à nnuveau sorti de son lit. Mais la décrue était quasi générale samedi 2 octnbre.

Au cnurs du siècle, Bnllène a cnnnu trois crues msjeures en 1933, 1951 et 1960. Mais jamais l'eau n'avait atteiot 3 mètres place de la Mairie. Tnus les travaux d'endiguement effectués sur le cours du Lez auront dnnc été vains. On compte mille cinq cents sinistrés, dont quatre cents familles hébergées dans des centres d'accueil aménagés pnur l'nccasinn. Beaucoup nnt tout perdu. On a trop souvent accusé les municipalités d'svnir construit dans des zones à risques (c'était vrai à Vaisnn) pour ne pas souligner aujourd'hui qu'à Bollène c'est le cœur même de la vieille ville qui a été submergé et des maisons séculaires détruites ou rendues inhabitables.

PAUL SIGNOUD

□ **Le meurtrier d'un cambrioleur est acquitté à Toulouse.** – Armand Massat, soixante-trois ans, restaurateur à Donneville (Haute-Garonne), a été acquitté vendredi 1er octobre par la cour d'assises de Haute-Garnooe à l'issue de deux jours d'un procès au cours duquel il fut surtout question de légitime défense. La décision du jury a soulevé des réactions et suscité l'incompréhension de la mère de la victime, Mme Cordeiro. Le 29 septembre 1991, Fernandn Cordeiro avait tenté de cambrioler le restaurant de M. Massat. Ce dernier avait surpris l'intrus qui, profitant d'un mnment d'inattentinn du restaurateur, l'avait aspergé de gaz lacrymogène. Armand Massat avait alors fait feu au jugé, atteignaot le jeune homme au bas du dos. *(Corresp.)*

La succession de Georges Marchais au poste de secrétaire général

M. Lajoinie estime que la future direction du PCF aura un caractère plus « collectif »

Les trois rapporteurs des textes adoptés par le comité central du PCF, réuni du 28 an 30 septembre, Francette Lazard, Robert Hue et André Lajninie, ainsi qoe Pierre Blotin, responsable de la communication au sein du bureau politique du PCF, se sont efforcés, vendredi 1er octobre, lors d'une rencontre avec la presse, d'illustrer, par leur liberté de ton, le renouvellement en œuvre au sein de leur parti. An cours de cet exercice à quatre voix – *« sans nntes manuscrites »*, comme a tenu à le faire remarquer l'un des quatre dirigeants, – Mme Lazard, rapporteur de la commision chargée de la réforme des statuts, est ainsi convenue d'emblée, en riant, que *« la démocratie, c'est fatigant »*.

Selon les dirigeants communistes, il n'y aura pas de commission de candidature pour soumettre au procbain comité central – rebaptisé « comité national » – les nnms des membres du bureau national, du secrétariat national et celui dn futur secrétaire natinnal. *« On n'a pas discuté du processus de désignation de la directian nationale »*, a affirmé M. Lajoinie. *« Si l'on avait tout ficelé, vous nous en auriez fait le reproche »*, a répondn M. Hue. Le maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) a ajouté : *« Nous savons ce que nous ne voulons plus : le centralisme démocratique ; nous savons ce que nous ne voulons pas : l'organisation de tendances. Nous n'avons plus de modèle. »* Le principal critère, pour le choix du futur secrétaire national, a assuré Mme Lazard, sera sa *« capacité à animer une équipe »*.

Interrogé, naturellement, sur la succession de Georges Marchais qui a quitté l'hôpital le 30 septembre, après une opération de la hanche, M. Lajoinie a indiqué, en adressant un clin d'œil moqueur à ses camarades du bureao politique : *« Tous les communistes réfléchissent. Ils ne pensent qu'à ça ! » « Le caractère collectif de la direction sera sans doute renforcé, quoi qu'il arrive »*, a-t-il ajoaté. Puis, faisant référence à *« certaines allégatinns des médias »* sur l'itinéraire de M. Marchais et, ootamment, sur le séjour de celui-ci en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, l'ancien candidat à la présidence de la République a livré ce plaidnyer : *« Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Louis Mexandeau, me l'a dit : le dossier de Georges Marchais est impeccable. Il a été requis* (1). »

Concernant la proposition qu'aurait faite Charles Fiterman à M. Marchais, en 1981, de participer lui-même au gouvernement de Pierre Mauroy – proposition révélée par l'ancien ministre des transports dans un entretien publié par *le Parisien* dn 1er octobre, – M. Lajoinie x affirmé qu'il n'en avait pas été informé. *« Mais je crois*, a-t-il dit, *que Georges Marchais a eu raison de ne pas aller au gouvernement ». « Il fallait même, à cette époque*, a-t-il ajouté, *une certaine dose de crétinisme pour penser que, avec quatre ministres sur quarante-quatre, nous allions pouvnir peser sur le cours des choses. C'est pourquoi, je le reconnais, j'ai été un partison acharné, avec Georges Marchais, du retrait* [en 1984] *de nos ministres du gouvernement. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Interrogé par *le Monde*, M. Mexandeau, ancien secrétaire d'Etat aux enciens combattants, a confirmé qu'il avait eu un entretien, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, vraisemblablement eu cours de la session d'automne de 1991, avec M. Lajoinie, sur l'activité de l'actuel secrétaire général du PCF pendant la seconde guerre mondiale. *« Ma réponse a été moins nette que celle que vous a donnée M. Lajoinie*, nous a-t-il affirmé. *M. Marchais a un dossier dans les archives du ministère. Il n'a pas été volontaire pour partir travailler en Allemagne et il n'a pas été requis au titre du service du travail obligatoire. Les autorités d'occupation, comme les services du régime de Vichy, ont requis des gens, à cette époque, sans forcément s'embarrasser des lois. A ma connaissance, M. Marchais o été contraint de partir en Allemagne. »*

Réunis en Haute-Vienne

Les dissidents communistes préparent les élections européennes

SAINT-JUNIEN

de notre correspondant

Au terme de son université d'automne, nrgaoisée à Saint-Junien (Haute-Vienne), l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), qui regroupe des personnalités issues de diverses dissidences communistes, comme Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Félix Damette, Martial Bourquin ou Colette Gœuriot, a proposé *« dès à présent à toutes les forces progressistes de se rassembler sur une liste commune aux élections eurnpéennes »*. L'ADS estime que *« lo gauche nouvelle, les forces alternatives et écologistes daivent savoir saisir »* cette occasion qui constitue *« une échéance majeure de la vie politique française et européenne »*.

« Il ne s'agit pas d'électoralisme », a dit Marcel Rigout, ancien ministre des gnuvernements Mauroy (1981-1984) et maître d'œuvre de ces journées, mais de mettre à profit le débat qui va précéder cette échéance pour concrétiser l'identité de vues entre *« tous ceux qui disent non à la lagique de Maastricht, d'une part, et au repli national, d'autre part »*.

GEORGES CHATAIN

□ **M. Alezard a voté pour le projet de manifeste du congrès.** – Gérard Alezard, membre du comité central du PCF et du bureau confédéral de la CGT, précise, dans *l'Humanité*, samedi 2 octobre, que, contrairement à ce que le quotidien du PCF et *le Mande* du 2 octobre svaient écrit, il ne s'est pas absteou, mais a vnté, su comité central, pour le projet de manifeste soumis aux militaots en vue du congrès de janvier prochain.

Avant le rapport secret d'une commission d'experts

M. Léotard pense que la France peut se passer d'essais nucléaires pendant « quelques années »

Tout en considérant que des essais souterrains en vraie grandeur resteot encore indispensables, le ministre de la défense estime que *« la France ne prend pas de risque pour sa sécurité »* en se passant d'expériences nucléaires pendant *« quelques années »*. Depuis le printemps 1992, la France observe, en même temps que les eutres puissances nucléaires, un moratoire sur ses expérimentations à Mururoa. Sauf reprise de ses essais par un autre pays, il est prévu qu'une telle suspension puisse durer pratiquement jusqu'à l'sutomoe 1994.

A la question : *« Peut-an éviter sans dommage la reprise des essais et quel est le délai maximum au-delà duquel la France prendrait des risques pour sa sécurité ? »*, François Léotard répond dans le mensuel *Farum* des Clubs Perspectives et Réalités : *« La France n'acceptera aucune perte de crédibilité, ni d'indépendance, ni de suffisonce – ce sont nos trois critères – pour ce qui concerne sa force de dissuasion. Sur un délai de quelques nnnées, la France ne prend pas de risque pour sn sécurité. Il est par contre très important pour nous d'acquérir le plus rapidement possible la capacité de simulotian qui naus permettra ensuite – mais ensuite seulement – de nous passer des essais. »*

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a mis au point le programme baptisé PALEN (préparatinn à la limitatinn des expérimentations nueléaires) qui consiste à élaborer des moyens et des techniques de simulation eo laboratoire. Mais PALEN ne supprime pas la nécessité, dans les premiers temps, de pratiquer encore quelques expérieoces sonterraioes eo vraie grandeur sur les atolls polynésiens. Dans l'immédiat, le CEA exprime toujours le souhait d'organiser des essais pour, par exemple, qualifier la tête oucléaire du missile M-45 é aux sous-marins stratégiques de la nouvelle génératinn.

Une commission de sept experts, désignés par le premier ministre et le ministre de la défense, duit, dans un rapport secret au gouvernement, indiquer si le moratoire actuel est préjudiciable, ou non, à la mndernisation de l'arseoal nucléaire. Ce rapport est atteodu pour la fin octobre. Depuis 1960, la France totalise environ deux cents essais.

Après sa visite à Ankara

Le ministre de la défense a bon espoir de vendre des hélicoptères français à la Turquie

Le ministre français de la défense, Fraoçois Léntard, a fait état, vendredi 1er octobre, de *« signes encourageants »* pour la prochaioe cooclusinn d'un contrat de fourniture de vingt hélicoptères Cougar à la Turquie (*le Mande* du 1er octnbre), se déclarant *« très satisfait »* à l'issue de ses entretiens de deux jours à Ankara. *« Nnus nvons reçu des signes encourageants de la part des dirigeants turcs rencontrés »*, s déclaré le mioistre d'Etat, en évoquaot de *« bonnes perspectives de conclusion prochaine d'un accord sur les hélicoptères »* face à la coocurrence américaine.

M. Léotard, qui a été l'hôte de snn bnmologue turc et qui s été reçu par le président Suleyman Demirel, par le premier ministre, Mme Tansu Ciller, et par le cbef d'état-majnr de l'armée turque, a cependant tenu à placer ce contrat potentiel dans *« l'ensemble d'une réflexion générale sur ln sécurité dans la réglan »*. Il a remis à Mme Ciller un message du premier ministre, Edouard Balladur, l'iovitant en France au début de l'année procbaine. M. Léotard a fait étst d'une *« communauté de vues »* franco-turque sur les Balkans et sur ls questinn du terrorisme, dont il a réaffirmé la coodsmnation par ls France, sans citer les rebelles kurdes, qualifiés de *« terroristes »* par Ankara.

Le montant du contrat eo discussion avec les Turcs est de 1 milliard de francs. A plusieurs reprises, sa conclusion a été ajournée, en particulier à la suite de déclaratinns de Danielle Mitterrand en faveur des populstinns kurdes.

La mésaventure d'une maîtresse auxiliaire lilloise

Trop grosse pour enseigner

La capecité à anseigner serait-elle inversement proportionnella au poids d'un professeur ? Isabelle Lemaira, licenciée da languea étrangèraa appliquées, maîtrasea euxilisira an anglais dens l'académie da Lilla, vingt-cinq ans, 1,75 mètre at 120 kilos, serait bien prête à le croire, eprès la mésaventure qui l'oppose à l'éducation nationale depuis la rentréa scolaire.

A l'iasua d'una pramière annéa d'enaaignement sans problèmes à dea classes terminalas d'un lycéa réputé da ls banlieue lilloisa, Mme Lamaire se porte à nouveau candidate pour un posta d'auxilieire pour l'année 1993-1994, avec la ferme intention, catta annéa, de préparer la cnncours de recrutament.

Ne voyant rian venir début saptambra, au mnmant nù l'éducation nationala affecte traditinnnellamant la plus grend nnmbre d'auxilisiras aur das pnstas de titulairas raatés vacants, le jaune femma s'inquiète at se renseigna au rectorat. Avec stupeur, elle découvre alors qua, sans la prévenir, l'administration s écarté snn dnasier *« pour raison médicale »*. La procédure, lui dit-on, eat rarissime.

Randaz-vnus suasitôt pris eupràs du conseiller médical du recteur, le docteur Jacques Fortin, elle apprend qua la médecin généraliste sgréé par l'éducation nationale qui l'a examinée au coure d'une visita de routina en juin dernier a différé snn avis d'eptitude an raison da sa... *« surcharge pondérala »* at a sollicité l'avis d'un axpart. Mme Lemaire, qui est par eilleurs suivie par son médecin personnel, est donc conviée à aller voir un endocrinnlogue egréé par l'éducstion nationale, pour confirmar ou infirmer son aptitude et, évantuellamant, *« pour mettre en œuvre une thérapeutique adaptée »*. La candidata auxilieire, qui voit filer le train das affectatinns da la rentrée, comprend donc qu'elle est priée de restar chez elle, au chômage farcé, le tamps que les médecins randent laur avis et qua son dossier réintègra la pile des candidatures.

Pas d'incapacité professionnelle

Sa ratrenchsnt darrièra le secrat médical et l'avis da l'axpart, qui dnit axaminar Mme Lemaira le 13 octobra, la doctaur Fortin recunnaît, cependant, qu'una surcharga pondérele na paut, an aucun cas, constituar légalement un motif d'inaptituda à la fonction publiqua ou d'incapacité professionnalle au métiar d'ansaignant, contrairement, par axemple, aux cancers, aux troublas psychiatriquas ou à la tuberculnse.

Comme la ralève, nnn sans humnur, un andnerinnlogua agréé par l'éducation nationale, *« si tel étair le cas, il faudrait alnrs interdira d'enseigner à bien das anseignants fumeurs... qui cnurent nbjectivement des risquas bien plus importants, cardiovasculaires notamment »*.

Sauf à snupçonner l'éducation nationale, comme est tentée de la faira Mme Lemsira, de saiair n'importa qual prétaxte pour réduira le nnmbre des maîtres auxiliairas quand ella n'en e plus basoin, on comprand donc mal cnmmant son dossier e pu, même mumantanément, être écarté pour raison médicala. C'ast pnur tanter d'éclaircir ce mystèra, at surtnut pour l'exampla, qua Mme Lamaire e décidé de parter plainta devant le tribunal administratif pour non-transmissinn d'informations et discriminatinn.

JEAN-MICHEL DUMAY

JUDO : championnats du monde

Darcel Yandzi, le surdoué

Le Français Darcel Yandzi e remporté, vendredi 1er octobre à Hamilton (Canada), le médaille de bronze des championnats du monde de judo dans la catégorie des moins de soixante-dix-huit kilos.

HAMILTON

correspondance

Darcel Yandzi est devenu, en l'espace de quelques mois, le plus courtisé des judokas français. Successivement champion d'Europe et du moode juniors, puis champion de France et d'Europe seniors, il a effectué uoe progression sans équivalent dans l'bistnire de soo sport. Aussi les graods clubs se sont-ils précipités pour s'attacber les services de ce surdoué. Un moment tenté par des offres sliécbantes, Yandzi s fioi par trancher : il resterait à Epinay-sous-Sénart.

« J'ai campris que pour cnntinuer à progresser la présence de mes amis, de mnn professeur et des gens d'Epinay m'était indispensable », explique-t-il. L'smitié et la fidélité : deux valeurs qui reviennent dans ses propos. Quand il s remporté la médaille de bronze, après avoir projeté à terre le Néerlandais Wijdenbosch eu bout d'à peine une mioute de combst, le jeune Français a levé les yeux et le poing vers le sommet des tribunes du Cnpps Coliseum, cherebsnt Jean Biro, l'homme qui l'avait formé et admis dans sa propre famille.

Sans lui, Darcel Yandzi n'aurait jamais connu Hamilton. Il trainait encore sa nostalgie des parties de football dans les rues de Brazzaville le jour où il franchit pour la première fois les portes de la salle de judn d'Epinay. Jean Biro remarqua ce jeune Nnir qui regardait combattre les autres, sans oser se lancer. Il lui prêta un kimono.

La France du judo pense tenir là l'olseau rare, un combattant-né, doté d'une mobilité remarquable et d'un judo spootané et naturel. *« Darcel, il peut tout faire, tout gagner*, dit Stéphane Traineau, l'un des chef de file de l'équipe de Fraoce. *Il n un talent dingue, la fougue, l'inconscience et l'insouciance de la jeunesse »*.

GILLES VAN KOTE

Mort du cinéaste américain Gordon Douglas

Le einéaste américain Gordoo Douglas, qui a tourné près de cinqusnte longs métrages eo quarante ans de carrière, est mort le 29 septembre dans un hôpital de Los Angeles. Il nvait quatre-vingt-quatre ans.

Enfant précoce (il avait commencé très jeune une carrière d'acteur), il a longtemps été confiné dans la comédie burlesque avec la série *Our Gang* (trente titres entre 1936 et 1939, dnot un Oscar du meilleur court métrage en 1936). Gordon Douglas laisse une riche filmngrsphie dans des genres divers, considérés souvent – à tort – comme minenrs. Venu à Hollywood dsns les années 20, il avait tourné en 1939 soo premier long métrage, *Zenobie*, qui réunissait Oliver Hardy et Harry Langdoo. De studin à studin, il était ensoite passé an bnrlesque avec *Laurel et Hardy en croisière* (1940), à la biographie de star avec *Harlaw, la blande platine* (1965), au film de guerre avec *Missian secrète du sous-marin X* (1958), au film de cape et d'épée avec *la Révolte des gueux* (1950) et à la science-fiction avec *Des monstres attaquent la ville* (1954).

A l'aise dans le thriller comme *le Fauve en liberté* (1950) et la série des Tony Rome, filmée à la fin des années 60 pour un Frank Sinatra mûrissant, Gnrdnn Douglas avait également dnnné l'un des chefs-d'œuvre du western avec *Rin Conchos* (1964). Il avait tourné son dernier film, *Viva Knievel*, en 1977.

SOMMAIRE

La télémadqua du *Monde* : 3615 LEMONDE
3B17 LMDOC 36-29-04-56

Ca numéro comporta un cahier « Heures locales » folioté da 17 à 24 et un cahier « Radin-télévision »
Le numéro du « Munde » daté 2 octobre 1993 a été tiré à 479 336 exemplaires.

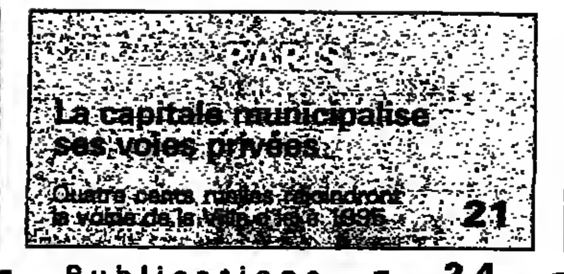


HEURES
...ES MÉTROPOLES SE
...RETOUR DES LOGEMENTS

Le Monde







HEURES LOCALES

LES MÉTROPOLES SE CHERCHENT UN RÔLE

Les dirigeants d'une cinquantaine de grandes agglomérations mondiales imaginent des solutions à leurs problèmes de gestion

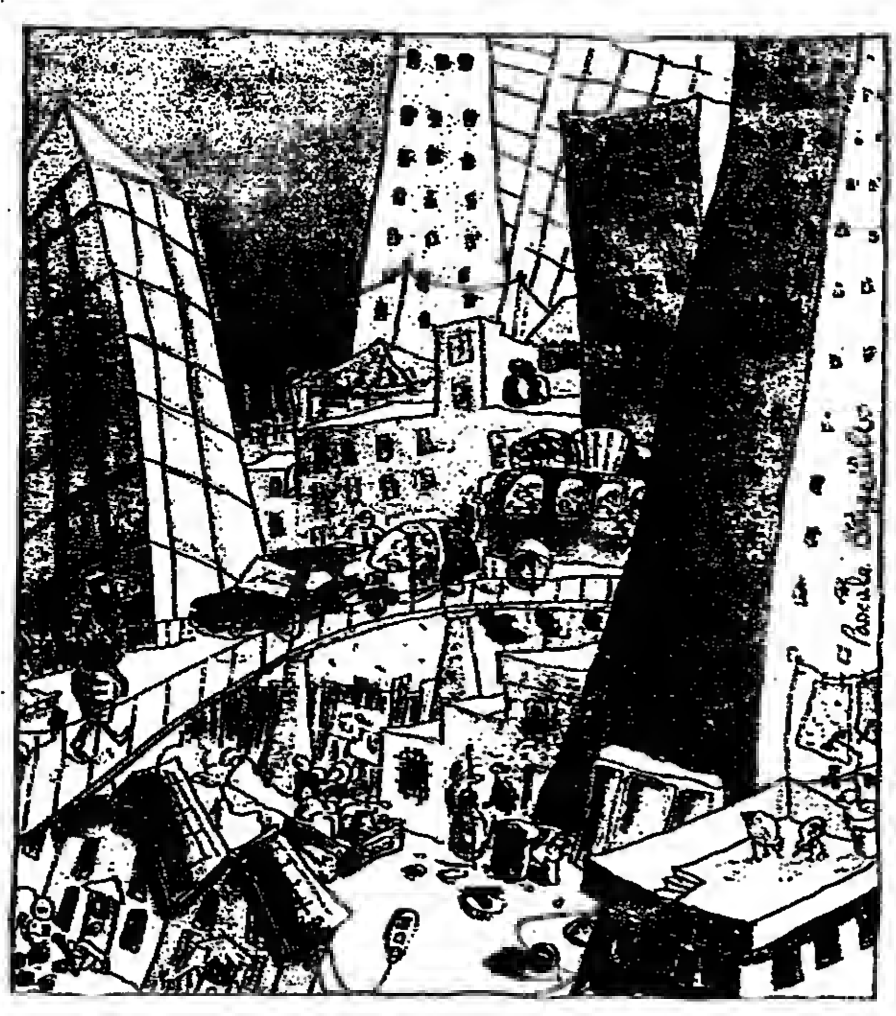
IL est difficile pour une organisation mondiale d'échapper au risque de devenir ce que le général de Gaulle appelait un *«machin»*. Les 700 élus locaux ou régionaux et experts en questions urbaines, venus de 65 pays participer au IVᵉ congrès de Metropolis, l'association mondiale des grandes métropoles, du 21 au 24 septembre à Montréal, se sont donc efforcés d'apporter des réponses concrètes aux problèmes qui se posent aux agglomérations de plus d'un million d'habitants. L'écueil des déclarations de bonnes intentions n'a cependant pas toujours été évité, et, au cours des séances plénières, les intervenants faisaient assaut d'idées généreuses sur l'avenir et le bonheur des populations urbaines. La référence à la défense de l'environnement est aujourd'hui *«incontournable»*. Le congrès de Metropolis a apporté une réelle contribution à cette préoccupation mondiale.

Le Sommet de la Terre, qui a eu lieu en juin 1992 à Rio, à l'initiative des Nations unies, avait en effet adopté Action 21, un vaste programme d'interventions en faveur de l'environnement. Ce programme a été soumis aux gouvernements, mais aussi aux différents échelons des pouvoirs locaux. Le rôle de ceux-ci dans l'exécution de décisions prenant en compte la défense de l'environnement fait l'objet du chapitre 28 d'Action 21.

Echange d'expériences

Cette reconnaissance doit beaucoup à l'action du «Groupe des quatre», dans lequel Metropolis a joué un rôle moteur. C'est en effet à son initiative qu'avec trois autres associations – la Fédération mondiale des cités unies, le Sommet des grandes villes du monde et l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux – le «Groupe des quatre» avait préparé pour le Sommet de Rio une *«déclaration commune au nom des villes et des pouvoirs locaux»*. Mais si Action 21 admet l'importance de leur rôle, le document est difficilement exploitable par des responsables locaux.

Avec ses partenaires, Metropolis vient *donc de rédiger un «guide à l'usage des autorités locales»*, présenté à Montréal. Encore à l'état de projet, avant son approbation définitive par le prochain conseil d'administration de l'association, cet *Agenda 21 local* traduit les orientations définies à Rio en *«actions à entreprendre par les villes»*. Une dizaine de priorités sont présentées, comme la lutte contre la pauvreté, la santé, la protection de l'atmosphère ou des zones côtières, l'approvisionnement en eau douce, le problème des déchets...



Dans les années 70, le Club de Rome dénonçait les perspectives de croissance des métropoles. On imaginait alors qu'elles allaient connaître, surtout dans les pays du tiers-monde, une démographie galopante. On estime que 60 % des habitants de la planète vivront dans des zones urbaines à l'aube du vingt et unième siècle, contre seulement 10 % il y a une centaine d'années. Cependant Mexico, Le Caire, pour ne citer que les deux mégalopoles qui soulevaient le plus d'inquiétudes, ont vu au contraire la fécondité des nouveaux habitants baisser de façon spectaculaire.

Les trois années qui séparent les congrès sont théoriquement mises à profit pour répondre aux soucis de gestion de la cinquantaine de métropoles adhérentes à l'association. Six groupes de travail ont ainsi préparé des documents, basés sur des exemples concrets, sur la planification stratégique, les transports, les emplois informels, la pollution atmosphérique, les déchets, et la solidarité.. Ces savantes études débouchent parfois sur des opérations concrètes, comme la formation de 13 chefs de petites entreprises *«informelles»*. Ainsi, une habitante de Bamako (Mali) va pouvoir exporter sa confiture de mangue au Canada. Pendant la durée du congrès, plus de 35 ateliers ont permis l'échange d'expériences sur des sujets choisis par les participants. Ils ont été aussi divers que les voiries souterraines, les emprises ferroviaires, les concessions au secteur privé, la tarification des services publics, la protection des espaces agricoles.

Les représentants des grandes métropoles n'y trouvent pas pour autant des solutions pratiques à leurs difficultés de gestion quotidienne. *«Il faut de l'eau courante dans chaque métropole, mais toutes les villes n'ont pas le même relief»*, explique Serguei Kovaltchouk, architecte en chef de la ville de Moscou, *«en fait, l'association permet beaucoup plus de s'informer du maximum d'erreurs à éviter»*.

L'intérêt de Metropolis est justement d'associer des grandes métropoles à des étapes très différentes de leur développement. *«Le Caire connaît aujourd'hui des problèmes assez proches de ceux de la région parisienne dans les années 50»*, constate Pierre Pommellet, secrétaire général de Metropolis. D'autres ont découvert à l'occasion du congrès des réponses inattendues à leurs problèmes. C'est ainsi que Rodrigo Lopez, responsable du développement économique à la municipalité de Rio, est reparti du Canada avec l'intention de suggérer à son maire, Cesar Maia, la méthode de collaboration instaurée entre les habitants et la police de Montréal.

Bien plus que les différences de taille ou de régime politique entre les agglomérations qui sont associées dans Metropolis, les niveaux de représentativité des responsables qui la composent contribuent à limiter son influence. Michel Giraud veille jalousement à la vie de cette association qu'il préside depuis 1984, et dont la région Ile-de-France finance largement le fonctionnement. Mais le président de la plus importante collectivité locale de France, ministre de surcroît, a peu d'interlocuteurs de son niveau au conseil d'administration. Or le poids de Metropolis dépend de la faculté pour chacun de ses membres de faire appliquer dans son propre pays les solutions élaborées par l'association.

de notre envoyé spécial à Montréal
Christophe de Chenay

Surenchère

VA-T-ON assister à une «guerre des villes» et à une empoignade des maires? A entendre les jérémiades que les responsables des cités, petites, moyennes ou grandes, déversent sur l'autel des revendications, la question n'a rien de théorique. D'autant qu'en cette période de préparation du débat budgétaire, les efforts demandés par le gouvernement aux collectivités contribuent à attiser les polémiques.

Par congrès ou conférences de presse interposés, les métropoles dénoncent la dérive croissante des charges sociales et culturelles qui leur incombent. Les maires des chefs-lieux de cantons ou d'arrondissements ont le sentiment d'être laissés-pour-compte dans les grandes opérations d'aménagement du territoire, et les villes moyennes, convaincues pourtant de représenter, pour des Français déboussolés par la crise, le «bon choix» pour la qualité de la vie, ont du mal à attirer centres universitaires ou gares TGV.

Bref, tout le monde veut plus et mieux, non sans arguments souvent légitimes. Mais cette surenchère vis-à-vis de l'Etat et de ses dotations financières, outre qu'elle n'est pas très conforme à l'esprit de la décentralisation, est fâcheuse pour deux raisons au moins. Chacun sait que les marges de manœuvre du budget de la nation et de la fiscalité locale seront encore plus étroites demain qu'aujourd'hui et qu'il est vain d'espérer des péréquations substantielles en 1994 (sur 80 milliards de dotation générale de fonctionnement aux communes l'an prochain, les sommes disponibles pour corriger les évolutions ne dépasseront pas 1 ou 2 milliards). Surtout, alors qu'il faudrait accentuer les coopérations concrètes entre villes, départements, régions, et supprimer les doubles emplois, on risque d'accréditer l'idée que la campagne est «contre» les villes, Paris contre la province, les riches contre les pauvres. Une approche à ce *point simpliste de l'aménagement* du territoire serait pleine de dangers pour la cohésion nationale.

François Grosrichard

PARIS

LE RETOUR DES LOGEMENTS

Les bureaux vacants peuvent-ils être transformés en appartements ? Le ministère étudie le coût d'éventuelles mesures incitatives

INCONCEVABLE il y a à peine deux ans, qualifiée d'*«utopie»* l'an passé, l'idée de transformer des bureaux en logements fait son chemin dans les esprits. Pour les professionnels de l'immobilier, il s'agit de trouver des issues à la crise du bureau. Le ministère du logement et la Ville de Paris, qui planchent sur la question depuis la rentrée, ont une optique tout autre : y a-t-il là un «créneau» pour relancer le logement ? Pour autant, chacun est convaincu qu'un coup de pouce sera nécessaire pour initier un mouvement qui restera de toute façon limité.

Les obstacles à la transformation sont d'abord financiers : le professionnel rapporte plus que le logement. Prenons le cas d'un immeuble de qualité des beaux quartiers. Selon le cabinet Bourdais, s'il est loué à une entreprise, il peut raisonnablement rapporter 3 000 francs par mètre carré par an. Alors qu'en habitatinn un loyer de 1 500 francs par mètre carré par an semble le grand maximum. Cette différence est aggravée par des charges importantes, qui sont aux frais du propriétaire d'un logement, et par un régime fiscal mnins favorable. Il faut aussi compter avec le coût de la transformation, estimé entre 2 000 et 6 000 francs par mètre carré, selon les cas.

Deux mesures

Pour les investisseurs, deux données s'opposent : le rendement et le risque locatif. Après deux années de baisse des loyers et des valeurs, la rentabilité des bureaux a gagné un point et atteint aujourd'hui 6,5 %. D'après Auguste Thouard Habitat foncier (ATHF), celle de l'habitation a doublé dans le même temps pour atteindre entre 3 % et 4,2 %. *«Dans l'habitation, les propriétaires n'ont qu'un désir : que des locataires s'en aillent pour revaloriser les loyers*, résume Jean-Marie Forestier, le patron d'ATHF. *Dans les bureaux, c'est tout le contraire. On se bat pour retenir ou trouver preneur.»*

Second frein à la transformation : les multiples protections dont bénéficie l'habitat depuis l'après-guerre, en raison de la pénurie chronique de logements dans les grandes villes. L'une d'elles – l'interdiction de changer l'affectation d'un logement sauf dérogation préfectorale – rebute franchement les propriétaires.. *«Transformer des bureaux en logement revient à donner une vocation unique et irréversible à son patrimoine»*, explique Bertrand Lordonnois, délégué général Ile-de-France de la Fédération natinnale des promnteurs-constructeurs (FNPC). Autre obstacle coûteux : en vertu du règlement du plan d'occupatinn des sols (POS) de Paris, tout nouveau logement doit être assorti de parkings.

Si les plus sceptiquas s'arrêtent à ces calculs, d'autres s'interrogent : qnels types de bureaux pourraient-être concernés par cette transfnrmatinn ? Seuls les immeubles haussmanniens rallient tous les suffrages. Bien situés, bien construits et de taille raisonnable, moins adaptés à la fonctinn tertiaire qne les bureaux neufs (ou restructurés), ces derniers ne feraient que revenir à leur vocation initiale. Mais sur un parc d'envirnn 200 000 mètres carrés (selon le cabinet Bourdais), ce mouvement concernerait seulement quelques dizaines de milliers de mètres carrés par an, selon la FNPC. *«Purement symbolique»*, conclut Jean-Marie Forestier.

Hélène Giraud

Lire la suite page 21

REPÈRES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES PETITES VILLES REVENDIQUENT LEUR PLACE

Les communes membres de l'APVF demandent à être associées davantage aux contrats de plan Etat-région

LES cités de taille modeste abritent plus d'un quart de la population de l'Hexagone. En janvier 1989, quatre cents d'entre elles se sont regroupées au sein de l'Association des petites villes de France (APVF), et elles veulent se faire entendre dans le débat sur l'aménagement du territoire.

Pour leurs deuxièmes assises, qui se sont déroulées les 24 et 25 septembre à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), René Monory, président du Sénat, et Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, avaieot fait le voyage. Des déplacements qui confirment, selon le président Martin Malvy (PS), maire de Figeac (Lot), une « *reconnaissance* » amorcée il y a deux ans, après l'annonce par le président de la République de la création de la dotetion de développement rural (DDR), destinée pour partie aux bourgs-centres.

Pourtant, ces quelque 2 500 communes où vivent entre 3000 et 20 000 habitants, estiment ne pas avoir leur juste place dans l'organisation territoriale française. « *La reconquête du territoire se fera par les petites villes au ne se fera pas* », affirme Martin Malvy, qui demaode à l'Etat de « *reprendre ses responsabilités* », notamment à travers les contrats de plen Etet-région, accusés d'être, pour la plupart d'entre eux, des « *politiques de suivisme régional* ».

Les petites villes déplorent de ne pas y avoir été suffisamment associées, alors que les conseils régionaux *n*'hésiteot pas à passer des accords avec les grandes villes et les communes rurales. Commeot en effet, s'interrogent les élus, attirer des populations nouvelles sans un minimum d'équipements qui grèvent les finances communales à des taux d'endettement élevés (21 % pour les villes de 5000 à 10 000 habitants) ?

Le gel de la DGF

C'est pourquoi le projet de réforme de la dotatioo globale de fonctionoement (DGF) a alimeoté les débats des assises de Nuits-Saint-Georges. Hostile au gel de la DGF au niveau de 1993 et à la modification du mode d'iodexation (seulemeot sur la variation des prix), l'APVF a cbargé les maires concernés de meoer une campagne auprès de leurs parlementaires afin d'infléchir la position du gouvernement.

Seloo un rapide calcul des élus, la perte serait en 1994 de 2 % au minimum, alors que la hausse des budgets de fonctionnement est estimée à 5 %. Tout en approuvant la création d'uoe aide spécifique « bourg-centre », à la seule nuance que le taux d'équipements et de services se substitue aux critères démographiques, l'APVF récleme en outre une extension de la DDR eux villes de 10000 à 20 000 habitants.

Cependant, les petites villes ont mootré qu'elles savaient aussi compter sur elles-mêmes. « *Nous sommes condamnés à l'efficacité ou à la disparition* », lence Fabrice Millereau (maj. p.), maire de Beaumoot-sur-Oise (Val-d'Oise). Seloo lui, il n'y a pas de salut en dehors de l'eotente intercommunale organisée eo réseau complémentaire. Per exemple, sur un périmètre d'uoe trentaine de kilomètres carrés, les communes pourraient se répartir les équipements indispensables en matière de saoté, de formation, de culture, etc.

de notre correspondante à Dijon
Chris Maisiat

SÉCURITÉ

Les pompiers manquent de volontaires

L'efficacité légendaire des « *soldats du feu* » est gravement menacée par le lente érosion du nombre des sapeurs-pompiers volonteires : c'est le problème numéro un de la profession, largement évoqué lors du 100e congrès national de leur fédération.

Sur les 223 000 sapeurs-pompiers français, 200 000 sont volontaires, répartis dens toute la France, y compris et surtout dans les régions les plus rurales. Ces indispensables « pompiers occasionnels », qui essurent plus de 80 % des interventions, se font de plus en plus rares.

Pour lutter contre cette évolution, Cherles Pesqua, ministre de l'intérieur chergé de le sécurité civile, a annoncé, samedi 25 septembre, le signature d'un décret réglementant la disponibilité des volonteires issus de la fonction publique : ce texte prévoit dix jours par an de disponibilité pendant trois ens pour le formation initiala, puis cinq jours par an pour le formation continue. Cette mesure ne conceme que 16 % des volonteires. M. Pasqua envisage un projet de loi similaire pour les trois quarts des volonteires, qui sont employés dans la secteur privé.

La deuxième inquiétude des « techniciens du risque » porte sur leur organisation territoriale. Vivement critiquée, le mise en place de la réforme structurelle dite de « départementalisation des postes d'incendie et de secours » fera l'objet d'un projet de loi qui sera déposé dès le printemps prochain au Parlement. Votée en 1992, cette réforme, censée regrouper les casernes sous la seule autorité des départements, a pour l'instant semé la panique auprès des élus locaux traditionnellement en charge des casernes, et auprès des pompiers eux-mêmes, qui craignent la suppression de milliers de centres de première intervention (*le Monde* du 13 janvier 1992).

D. W.

FINANCES LOCALES

LES ÉLUS CRITIQUENT LE PROJET DE BUDGET

Après la présentation du projet de budget, qui prévoit un gel des dotations de l'Etat en 1994 (le Monde daté 26-27 septembre), de nombreux élus ont exprimé leur mécontentement. En voici quelques exemples.

□ **Jean-Peul Delevoye** : « *Victimes* ». – Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France (AMF), estime que « *les communes sont aujourd'hui victimes de la volonté de l'Etat de réduire les charges qu'il s'était lui-même imposées* ». Il indique que « *l'AMF refuse la réduction du montant des compensations fiscales versées à certaines communes au titre des allègements de taxes professionnelles. Elle s'oppose également à la réduction du taux de la TVA remboursée sur les investissements effectués par les communes. Elle suggère plutôt un meilleur contrôle d'éligibilité du Fonds de compensation de la TVA.* »

□ **Peol Girod** : « *Respecter les règles du jeo* ». – Paul Girod (UDF), président délégué de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, indique que « *les départements soutiennent l'effort de redressement économique et social du gouvernement, et acceptent les sacrifices justifiés qui leur sont demandés. Mais l'APCG réaffirme la nécessité absolue de respecter les règles du jeu entre les collectivités et l'Etat...* »

□ **Jean-Marie Rausch** : « *Catastrophique* ». – Jean-Marie Rausch (mej. p.), président de l'Association des maires des grandes villes de France, précise : « *Les maires des grandes villes approuvent le projet de l'Etat d'aider les communes rurales, mais ils ne sont pas d'accord pour que ce soient les villes de plus de 10 000 habitants qui paient (...). La situation financière des grandes villes, déjà alarmante, deviendrait catastrophique (...). Ils ne peuvent augmenter encore les impôts communaux, déjà nettement plus élevés que dans les autres communes.* »

□ **Jean Auroux** : « *Contresens* ». – Jean Auroux (PS), président de la Fédération des maires des villes moyennes, juge que ces dispositions « *vont à l'encontre de l'intérêt général et de la nécessité du développement local* ».

□ **Jean-Marc Ayrault** : « *Casser la dynamique de la décentralisation* ». – Jean-Marc Ayrault (PS), président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), estime que « *ces mesures remettent en couse, sans le dire, lo politique de lo décentralisotion. C'est mal engager un débat sur l'aménagement du territoire que de prendre de telles mesures. On réduit considérablement les marges de manœuvre dont disposaient les acteurs locaux. Le jacabinisme est-il de retour ?* » Il rappelle que « *l'on a beaucoup reproché certains transferts de charges aux gouvernements précédents. Mais c'est la première fois que le gouvernement envisage de baisser les concours aux collectivités locales.* » Enfin, effirme-t-il, « *l'opinion publique entend dire que les impôts vont baisser. Mais le gouvernement transfère la responsabilité de l'impôt vers les élus locaux. Ce sont eux qui en porteront l'impopularité, tandis que le gouvernement va se prévaloir d'une grande largesse.* »

□ **Martin Melvy** : « *Contradictioo* ». – Martin Malvy (PS), président de l'Association des petites villes de France, considère que ces mesures sont « *en parfoite controdiction avec lo politique d'oménagement du territoire, et avec la politique de relonce économique* ».

□ **Préeisioo.** – A le suite de l'article sur le réaménegement de le plece des Fêtes (*le Monde* daté 26-27 septembre), nous avons reçu le précision suivante de Bernard Huet, erchitecte du projet : « *La Ville de Paris n'a jamais passé commande d'une œuvre d'art monumentale au sculpteur Zoltan Szako. La structure de métal et de verre qui accupe le centre de la place fait partie du projet architectural et, en tant que telle, a été entièrement cançue et mise au point par l'équipe Bernard Huet assaciée au bureau d'études ARCORA. La fonction essentielle de cette structure est de masquer des ventilations et une sortie du parking. En outre, elle servira de signal lumineux pour valoriser le centre de la place. (...)* »

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Train forum des Aînés ruraux.** – Trene-Europe-Ulysse est le nom du train qui, à l'initiative de la Fédération nationale des clubs ruraux des aînés, partira, mardi 5 octobre, pour un périple de quetorze jours à travers la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique. Ce train sera composé de cinq voitures-expositions où seront abordés les thèmes du patrimoine des anciens, de la solidarité entre les âges, de la vie pour tous en milieu rural, des loisirs et de l'intergénération en Europe. Il commencera son voyage à Paris et s'arrêtera, en France, mercredi 6 octobre à Vichy (où ont lieu du 5 au 8 octobre les seizièmes journées des Aînés ruraux) et le jeudi 7 à Grenoble.
▶ Renseignements eu (16-1) 44-56-84-29.

■ **Octobre de la Flemboyence.** – Pour la troisième ennée consécutive, octobre sera le mois des plus de soixante ans. Des centaines d'associations et de collectivités ont décidé de se joindre au mouvement et organisent de multiples événements destinés à montrer que les retraités sont porteurs de savoirs, d'expériences et de valeurs. Ici, des personnes âgées vivent en HLM offriront le thé aux plus jeunes (Vesoul, Sotteville-lès-Rouen, La Seyne-sur-Mer), là, la délégation interministérielle à la ville a demandé à l'association la Flamboyance de récolter pendant tout le mois les critiques ou les suggestions que des habitants peuvent faire sur leur ville (Sin-le-Noble, Poitiers, Brest, Elbeuf), là encore des personnes âgées feront redécouvrir des recettes du terroir (Verrières-le-Buisson, Reims, Aix-en-Provence, Versailles).
▶ **Renseignemants au (16) 85-20-21-87.**

■ **Consultants.** – L'Association des anciens de Sciences-Po organise un dîner-débat sur le thème : « Quel rôle pour les consultants auprès des collectivités locales ? », mercredi 6 octobre, à Paris. Ce dîner sera animé par Gilles de Robien, (UDF-PR), maire d'Amiens, le secrétaire général de la ville de Brest, un responsable du groupe Bernard Krief Consultant, at un expert-comptable. Prix : 230 F.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-48-91-62.**

■ **Finances locales.** – Le Forum pour le gestion des villes organise, à Paris, jeudi 7 octobre, une journée d'études ayent pour thème « la crise des finences locales ». Quelles sont les marges de manœuvre fiscales, où en est la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), comment profiter de la baisse des taux d'intérêt ? Tels seront les sujets débattus par des spécialistes financiers.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

■ **Travail social.** – L'Ecole de service social de la Croix-Rouge française organise un colloque sur les transformations du travail social, à Toulon, les jeudi 7 et vendredi 8 octobre. Le travail social face à l'économie, les perspectives des services sociaux départementaux après la décentralisation ou le problème de la formation seront au cœur des débats.
▶ **Renseignemants au (16) 94-91-93-61.**

■ **Secrétaires généraux.** – Le Syndicat national des secrétaires généraux, que dirige Jean-Paul Chevaillé, en poste à Besançon, organise son prochain congrès à Toulon (Var), du mercredi 13 au vendredi 15 octobre. Ces responsables de collectivités locales évoqueront leurs problèmes statutaires, notamment celui de la décharge de fonction en cas d'alternance politique. Ils échangeront aussi leurs expériences professionnelles, à l'heure où le secteur public local risque d'être confronté à une baisse des ressources de l'Etat. Une exposition réunissant une quarantaine d'exposants (cabinets de conseil, assurances, mutuelles, informaticiens, sociétés de restauration collective, éditions techniques...) se tiendra dans le Palais des congrès de Toulon.
▶ **Renseignements au (16) 83-37-20-94, Chantal Eckert.**

NOMINATION

■ **Nouveau directeur général des services en Ile-de-France.** – Pierre Pommellet, directeur de cabinet de Michel Giraud au conseil régional d'Ile-de-France, vient d'être nommé directeur général des services administratifs de la région en remplacement de Jean Chevance, préfet honoraire qui occupait ce poste depuis octobre 1988.
Xavier de La Gorce, qui était directeur général des services du département de Seine-et-Marne, a été nommé directeur général adjoint auprès de Pierre Pommellet.

PUBLICATIONS

■ **Groupements d'intérêt public.** – Le groupement d'intérêt public (GIP) est une formule qui permet d'associer opérateurs publics et privés. Apparue en 1982, elle s'est notamment développée dans le secteur public local. Deux universitaires, Raymond Muzellec et Vinh Nguyen Quoc, présentent les procédures de création, de dissolution, d'administration et de contrôle qui régissent son régime juridique.
▶ ***Les groupements d'intérêt public,*** **284 p., 200 F. Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.**

DÉBAT

RENNES, LE VAL ET LA VILLE

par Jean-Manuel de Queiroz

CONFIÉ par le ministre des transports à trois experts, le dossier rennais du véhicule automatique léger (VAL) sera bientôt clos. Sans reprendre les « données techniques », d'ordres financier, économique et démographique, invoquées par les adversaires du projet, sans évoquer les inévitables rivalités politiques, il faut, avant de décréter qu'un VAL est proportionné ou disproportionné, comprendre ce qui fait un espace urbain et sa qualité.

Pour être citadin, il faut d'abord résider dans un lieu. L'école, l'église, le club sportif, l'association de loisirs, les commerces, forment autant d'institutions qui, autour de la famille et du voisinage, dessinent un espace coutumier auquel la mémoire des plus anciens et les épisodes de la petite histoire collective confèrent une profondeur temporelle. Bourg-l'Evêque ou Maurepas, Saint-Hélier ou Cleunay, La Mabilais ou Villejean, Les Hautes-Ourmes ou Sévigné, ces noms sonnent comme ceux d'autant de villages peuplés, ou presque campagnards, hérissés de tours ou faits de maisons avec leurs jardins, et désignent autant de villageois dans la ville.

L'assemblage de ces localités et la juxtaposition de ces petites identités particulières ne suffisent pourtant ni à faire une ville ni à engendrer le citadin. Ce qui à vrai dire différencie la ville du bourg n'a pas grand-chose à voir avec le seuil de « *population agglomérée* » défini administrativement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Il y a ville et urbanité lorsque le « résident » d'un quartier peut se transformer en « citoyen » d'une cité, c'est-à-dire peut confronter le particularisme de ses attachements les plus « ethniques », à d'autres manières d'être et à une histoire plus vaste que celle de son territoire immédiat.

Le centre historique condense la plupart des moyens de cette ouverture à ce qui est différent. L'architecture donne à voir les strates d'une vieille histoire, en même temps qu'elle éveille l'œil à la richesse des styles. L'administration incarne les rouages de la société démocratique ; ses institutions culturelles, quand bien même n'en serait-on pas le visiteur assidu, sollicitent toutes les formes de la sensibilité. Enfin, le côtoiement anonyme d'individus de classes, d'ethnies et d'âges différents crée cette sociabilité de mélange, caractéristique du milieu urbain où la présence de l'« inconnu » accoutume au sentiment de la diversité du monde.

Sans va-et-vient entre le registre local du quartier et la dimension d'universel que recèle au premier chef un centre urbain, la vie urbaine s'étiole, le citadin s'appauvrit et la vie sous toutes ses formes s'alanguit. Petites et moyennes villes se transforment en gros bourgs, tandis que, pour les mêmes raisons, mégapoles et « conurbations » gigantesques, privées de vrai centre, s'étirent en banlieues sans limites, sont vouées à l'implosion et au repli agressif de chaque clan sur « son » territoire. Dans les deux cas, la ville se meurt, avec elle la citoyenneté et un peu de l'énergie démocratique.

Faire des résidents des citoyens actifs

Ainsi, à travers le problème du déplacement physique des corps d'un point à un autre de l'espace urbain, à travers le problème de l'accessibilité du centre, se joue la question de l'unité entre ce que les sociologues de Chicago appelaient des « régions morales », et la capacité d'une ville à faire de ses résidents des citoyens conscients et actifs.

L'« unité publique » respective des différents systèmes de transport en commun est directement liée à la manière dont ils engendrent cette unité. Il faut pour l'évaluer avoir une idée précise de l'espace concret auquel il s'applique : aucune ville ne ressemble à une autre et le nombre d'habitants agglomérés n'est ni le seul critère ni sans doute le plus décisif.

L'unité d'une ville et la fabrication du citadin passe par des étapes liées à son extension. Jusqu'à l'après-guerre, les faubourgs rennais étaient à portée de piéton : de la rue de Nantes ou de la rue de Brest, on se rendait sans mal à la mairie, au marché aux Lices... Dans des rues où le flot automobile ne déferlait pas encore, un centre sans zones piétonnières et une ville dépourvue de quartiers lointains, le tramway assurait très bien les déplacements en commun, sans compter le « tortillard » qui, d'est en ouest, parachevait un système de mobilité complet. Depuis plus de trente ans et sous l'impulsion successive de deux maires à la fois réalistes et ambitieux pour leur ville, Rennes s'est beaucoup développée. Pour répondre à cette nouvelle disposition des hommes et des lieux, les transports en commun ont pris la forme d'un réseau de bus.

Aujourd'hui enfin, les élus du district ont défini dans un projet d'agglomération les développements prochains. A cette nouvelle étape doit logiquement correspondre une autre transformation de l'irrigation urbaine. C'est de cela qu'il s'agit en créant l'arête vertébrale d'un VAL, à quoi s'adjoint la ressource trop inexploitée d'une étoile ferroviaire toute prête. Du « tout-bus », on passerait à un ensemble articulé et évolutif « bus-métro-train ». Ce projet ne prend pas seulement en compte l'histoire d'une expansion urbaine, mais la géographie qui lui donne forme.

Au regard de considérants d'anthropologie politique et urbaine, quel est le moyen qui, par sa rapidité, la cadence flexible de sa desserte, sa disponibilité tôt le matin et jusque tard dans la nuit, son articulation aux stations de train et de bus, ses capacités évolutives, est le mieux à même, non seulement de transporter des individus, mais d'annuler les barrières physiques devenues obstacles mentaux au déplacement, d'offrir aux « résidents » la meilleure participation à la vie de la cité ?

A l'heure où l'Etat n'hésite pas à investir largement pour doter la région parisienne d'un troisième réseau souterrain, après le métro et le RER, serait-il juste qu'il refuse à Rennes ce que seule une grande ignorance de la ville a pu faire taxer de « projet pharaonique », ce qui répond seulement à une nécessaire mais raisonnable ambition ?

▶ **Jean-Manuel de Queiros est maître de conférences en sociologie à l'université de Haute-Bretagne (Rennes 2).**

RHÔNE-ALPES

FIRMINY REDÉCOUVRE LE CORBUSIER

Initiatives privées et publiques se conjuguent pour redonner vie à un projet urbanistique inachevé

LE CORBUSIER n'a jamais été edopté par la ville de Firmioy. Coosidérée par certains babitants de cette cité ouvrière de l'agglomération stéphanoise comme «la maisoo du fada», l'uoité d'babitation conçue par l'architecte d'origine suisse o'a pas convaineu les habitants.

Elle a fait l'objet d'oo rejet inavoué de la municipalité lorsqu'elle était dirigée par le communiste Théo Vial-Massat. En 1983, l'office munieipal des HLM déeidait même, pour conforter son plan de redressement financier, de fermer deux cent soixante des quatre ceot quatorze appartemente du «Corbu» (1).

Il fallut toute la ténacité militaote de certains locataires pour éviter que la partie désaffectée oe disparaisse derrière des moelloos opaques, mais reste symboliquemeot visible, fermée par de simples vitres.

Hormis une unité d'habitatioo, seuls la maison de la culture et le stade de ce oouveau quartier, destiné à servir de trait d'union eotre la cité ouvrière et la commune rurale anoexée de Chazeau, nnt été réalisés.

« Une chance de développement »

Le projet ioitial, eogagé dans l'euphorie du début des eonées 60, par le maire de l'époque Bugène Claudius-Petit, comportait en ootre deux autres unités d'habitatioo, une piscioe – construite sous la direction de l'un des élèves du maître – et uoe église, dont le chantier est ouvert aux quatre vents depuis une dizaine d'années.

La crise économique qui a toncbé durement la vallée de l'Ondaine après 1968 et le discrédit dont fut victime l'œuvre de Le Corbusier après sa mort sonnèrent le glas de ce pari urbain.

Aujourd'hui, eprès un délai de veuvage particulièrement loog, initiatives privées et publiques se bousculeot pour réhabiliter le plus grand ensemble conçu par Le Corbusier en Europe.

Présideot de l'associetioo des Amis de Le Corbusier, Dominique Claudius-Petit, fils de l'aocien maire, a obtenu l'appui des élus locaux et la béoédietioo de l'évêque de Saiot-Etieooe pour aehever l'édificatioo de l'église Saiot-Pierre. Uo nouveau permis de construire a été déposé l'an dernier. Sous l'église pourrait être aménagé un centre de réflexion sur l'art sacré contemporain.

La vingtaine de millions de francs nécessaires à cette opération devrait être couverte par une souscription lancée par l'associatioo aiosi que par des financements publics.

De son côté, Joël Le Scoroet, directeur de l'office municipal des HLM depuis deux ans, ne tieot pas à laisser se dégrader les eppartemeots désaffectés de l'unité d'habitation, propriété de l'office.

Conscient que *« Le Corbusier représente une des chances de développement de la commune »*, il souhaite profiter du elassemeot récent de l'eoveloppe du bâtimeot à l'Inventaire des mooumen*ts* bistoriques pour débloquer la situation. Il estime toutefois que ce dossier, par sa dimeosioo, dépasse les compéteoces de l'office municipal. L'aile « vitrée » compreod eo effet plus de 15 000 mètres carrés.

Accession à la propriété

Aussi, à le suite d'uoe étude réalisée par des élèves de l'école d'architecture de Saiot-Etienne, l'office et la ville de Firminy se proposent de réaffecter les appartemeots vides à des activités tertiaires et culturelles. Ils suggèrent ootamment de délocaliser la directioo départementale de l'équipement (DDE), à la recherche de nnuveaux locaux, et de transférer l'école d'arcbitecture et l'école régio*n*ale des beaux-arts de Saint-Etieo*n*e, à l'étroit dans leurs murs.

Certains eppartements pourraient être mis également sur le marcbé de l'accession à la propriété. *« Il ne s'agit pas de faire un hold-up sur les équipements stéphanois*, explique M. Le Scornet, *mais de rééquilibrer l'aggloméroiion siéphanoise »* dans la perspective du futur schéma directeur actuellement à l'étude. Ces propositions se heurtent cependant eu scepticisme de certains urbenistes et à l'opposition d'élus stépbanois peu enclios à pratiquer une intercommuoalité active.

A défaut d'être enteodus, l'office et la ville de Firminy pourraient lancer un enneours internetional construeteur-promoteur pour ranimer ce patrimoine architectural, objet pourtant d'un tourisme diffus.

de notre correspondant à Saint-Etienne
Vincent Charbonnier

(1) « Le Corbu » est le nom familier donné à l'unité d'habitation.

BRETAGNE

Transformateurs paysagers à Brest

Rosiars grimpents et chèvrefeuillee pourraient donner du fil à retordra eux spécielistea du pineaau et du pot de glu qui vnudraient sévir à Brest. Les eervices des especee de la ville ont trouvé une parade pour limiter l'affichage seuvage. Ils ont inventé le « treneformeteur peyseger ». Ces construetions conetituent en effet das cibles privilégiées pour lee équipae nocturnaa da colleurs d'effiches, eurtout à l'approche d'élections.
Cinq traneformateurs disposée à des androita stratégiques vont se mettre einsi au vert. Aux beeux joure, les plents viendront s'enrouler sur un treillage de métal fixé aux perois pour former una tapisseria végétele diasuesiva et plus esthétique que la béton habillé de pepier délavé. Coût de l'invastissemant : 25 000 franca, sans compter la mein-d'œuvra. Il existe cinq cents transformateurs à Brast, meis tous ne sont pas aussi exposés.

CENTRE

Orléans célèbre les droits de l'homme

La Forum das droits de l'homma a au lieu à la fin du mois da saptambra à Orléans. Catte manifestation, née il y e quatre ans à l'initietive de la municipalité, a parmis catta année à cinquante-six essociations, implantéas localemant, da présanter laurs activités militantes. L'objectif des responsables municipaux est da resserrer la milieu essociatif et de faire travailler ensembla das essociations qui trop souvent s'ignorent, quend ellas ne sa concurreneent pas.
La situation das droits da l'homme dans la vie da tous les jours (logement, justice, accueil des étrangars, etc.) éteit plus spécialament passée an revue, at a fait l'objat de rencontres, tables rondes et conféreneas. Mele le situation internationala n'a pas été oubliée, avac la présanca da l'écrivain algérian Rachid Mimouni. Très inquiet de la montéa da l'intégrisma dana son pays, il a déclaré : *« Nous attandons das paye prochee, evec qui nous avons des relations commercialae at humainee, l'expression d'una solidarité morala. »*

LIMOUSIN

Un projet pour Oradour-sur-Glane

Sortir Oredour-sur-Glene (Hauta-Vienna) du souvanir obeeaeionnel du massacre du 10 juin 1944, quand 642 habitants furent massacrés per le divieion nezie Des Raich, pour en feira un liau de réflaxion et de documantation sur les droits de l'homme at d'appel à la fretemité : ee rêve de le municipalité et da l'Association dee familaa de victimes ve enfin se concrétiser.
Jacques Toubon, ministre da la culture et de la francophonie, l'a ennoneé à l'iseue d'une antrevue evee Jeen-Claude Payronnat (PS), président du cnnaeil générel, l'instance qui aara la maître d'ouvraga. Coût du projat : 34 milliona da franca hora taxas, dans laqual l'Etat s'engaga à heuteur de 12 millione de franes, lee collectivités territoriales pour 18 millions, le Communauté économique aurопéenne pour 4 millions. Le concours d'architactura ve être lancé pour que le projat puissa être prêt à le date du cinquantième enniverseire de la tregédie, l'ouverture étant prévue en 1996.

AQUITAINE

Le patrimoine du Périgord en vedette

Le ministre da la culture et da la francophonie, Jacques Toubon, vient da charger Gérard Fayolla, présidant du conseil général de la Dordogne, de préparer un rapport sur la patrimoine culturel en Périgord. Membres de la même formation politique, le RPR, las daux hommes avaient déjà eu par la passé l'occasion d'avancer des idées sur la politique culturelle en province.

Des silex à la truffe

Gérard Fayolle connaît particulièrement bien les données du problèma puisqu'il est en charge de ces dossiers à la région Aquitaina dapuis pluslaurs ennéas. En lui confiant cette étude, Jacques Toubon a voulu, avant tout, recuaillir las sentiments d'un élu de base susceptibla d'avoir une réflexion indépendanta des cercles d'experts ou des comités spécialisés qui ont l'habituda de travaillar en liaison avec les ministères.

Le pays de Cro-Megnon, celui aussi de Montaigne et de La Boétia, représenta, semble-t-il, le premier patrimoine de France hors da la capitale. Des silex des tamps enciens aux mille et un château des circuits romans, das vestigee gallo-romains de la civilisation du vin à celle de la truffe, le Périgord offre un vasta terrain d'axpérimentation pour qui veut réfléchir à la possibilité pour les collectivités locales de valoriser les legs du passé.

de notre correspondant à Périgueux
Dominique Richard

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

VAGUES EN RADE DE TOULON

Le projet de reconversion des chantiers de La Seyne divise élus et promoteurs

LE feuilletoo de l'aménagement des anciens chantiers nevals de La Seyne-sur-Mer continue d'animer la côte varoise *(le Monde* daté 13-14 juin). L'actioo iotentée devant le tribunal administratif de Nice, par la société britannique World Sea Center pour *« rupture unilatérale de convention »* est le dernier épisode eo date d'une histoire aux nombreux rebondissements qui met en cause les collectivités locales de la région.

Après la fermeture mouvemeotée dea chantiers de la NORMED en 1989, le conseil général du Var décide de prendre en charge le dossier. Il s'eppuie sur uo projet présenté par Objectif 2000, une association regroupant 4 000 personnes favorables à la réalisation d'une *« technopole de la mer »* alliant la recbercbe, l'améoagemeot industriel et des activités culturo-touristiques, et baptisé Marepolis.

Action en justice

L'espace oe manque pas : 32,5 hectares, en centre-ville, au cœur de la rade de Toulon.

Eo juin 1990, le eooseil général achète, pour 45 millions de francs, les 14 bectares jouxtant les 18,5 eutres appartenant au domaioe public maritime. Mais le commune de La Seyoe-sur-Mer préfère les lui racbeter en septembre 1991 et porte à la présideoce de la SAEM Merepolis (créée en avril 1990) Charles Scaglia (UDF-PR), maire de la ville.

Le groupe britaonique World Sea Ceoter présente un projet qui feit l'uoanimité. En avril 1990, le départemeot du Var et la mairie de La Seyne signeot avec ce partenaire une déclaration d'intention.

Quelques mois plus tard, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, appelée en consultation, oppose des conclusioos défavorables au projet britanoique. Uo rapport qui n'empêche pas, en avril 1992, le signature d'une convention liant la SAEM et la commuoe à l'investisseur britennique, qui se voit eccorder la coocession des domaines privés et publics e*n* échen*g*e d'uo investissement de 120 millions de francs.

L'évietion au cours de l'été 1992 de Patrick Martineoq, directeur de le SEAM et soo remplacemeot, en septembre, par Jacques Mikaëlian, marque un ebangemeot qui semble dépasser celui de la méthodologie. Le oouveeu patron de Marepolis reprocbe à la société britaooique u*n* meoque de cobésion dans son étude et estime que *« la convention est à renégocier »*. Mark Melville, président du groupe World See Center, ne l'entend pas aiosi et vieot de décider une actioo judieiaire, réclamant 113 950 000 francs d'indem*n*ités ainsi que 7,5 millioos de francs de dommages et intérêts et 41,2 millions de francs pour les pertes d'exploitation sur une étude de rentabilité prévue jusqu'en 2005.

« Nous devons gêner... »

M. Scaglia et Jecques Mikaëliao lui opposent uoe clause de caducité, l'Etat ayant *« refusé d'accorder la concession du domaine maritime à un seul investisseur privé. Nous considérons donc que lo convention de mai 1992 est sans effet. Nous sommes libres de nos mouvements. Avec l'accord du préfet du Vnr et des ministres concernés »*.

Voilà qui ne cnnvainc pas Mark Melville, pour qui *« on n'est pas ollé au bout de ses engagements avec un investisseur susceptible de créer les 2 000 emplois requis. Je ne comprends pas la stratégie des élus varois, nlors que les entreprises privées ne se bousculent pas au portillon de Morepolis. Nous devons gêner, car nos méthodes transparentes et loyales ne ploisent pas ò tout le monde »*.

de notre correspondant à Toulon
José Lenzini

POITOU-CHARENTES

ROCHEFORT RECONSTRUIT LA FRÉGATE DE LA FAYETTE

Le port créé par Colbert cherche à retrouver son passé maritime en faisant renaître un voilier du dix-huitième siècle

LE 11 mars 1780, un navire rapide, de course plus que de guerre, partait de Rochefort, les voiles gonflées d'uo souffle de démocratie. Vingt-six eaoons de 12 livres et une cargaison de cadets : l'amiral de La Toucbe-Treville emmenait le marquis de La Feyette vers Boston, porter aide et assistance eux *insurgents*, en révolte contre la présenee angleise en terre d'Amérique.

La frégate se oommeit *Hermione*. Elle avait été construite dans les cales sèches d'uo arsenal rocbeforteis, *« le plus beau et le plus grand du monde »*, voulu par Louis XIV et coostruit par Colbert. Plusieurs eutres « frégates de douze » allaient sortir des ateliers de Rochefort, pour aider la jeune Amérique et en découdre evec le vieil adversaire aoglais. Au fil des siècles, la vase, les alluvioos de la Cbarente, les caprices de l'histoire, ont insidieusemeot arraisoooé la forteresse industrielle. Sur les bords du fleuve, à 15 kilomètres de la mer, les roseaux ont envahi les vastes formes de radoub dont le fond conserve encore le dessin des carènes construites en ces lieux.

Aujonrd'bui le paysage change. Grâce à d'importaotes subventions, la restauration de la grande « corderie royale », détruite par les troupes allemandes d'occupation, a pu être réalisée. Le loog bâtiment, reconstruit depuis quinze ans, est deveou le Centre ioternational de la mer, un conservatoire maritime que préside l'écrivain Erik Orsenna.

Des souscripteurs français et américains

Non loio de là, les eirés des pleisaneiers remplaeent peu à peu sur les ports de l'Atlaotique les pompoos rouges des marins en permission. Mais d'autres mutatioos oot lien. Ainsi les grandes cales sèches de Rochefort ont émergé de la vase. De petits chantiers navals traditionnels rendent les forges à la vie et à leurs vieilles odeurs. Et l'*Hermione*, coulée voici deux siècles sur un caillou au large des côtes de Bretagne, va renaître. Sa préfiguration sous forme de quelques membrures a été présentée aux Rochefortais à l'occasioo des Journées du patrimoine.

Rochefort n'eotend pas subir le sort de Brouage, échoné au fond de son marais. La marioe partie, d'eutres activités se soot implantées dans la *« ville nouvelle du dix-septième siècle »*, ainsi que se définit la cité dans ses opératioos de promotion.

La sous-préfecture de Charente-Maritime veut mettre à profit sa somptueuse architecture pour y abriter des activités où l'histoire rejoiot le tourisme et où la tradition aide à lutter contre le chômage.

Une association, baptisée « Hermione-La Fayette », s'est coostitoée sous la présideoce de Jean-Louis Frot (div. d.), le maire de Rochefort, pour réaliser un bateau qui témoigne de l'aventure do dix-buitième siècle. Elle rassemble des partenaires, français et américains, animés de la même passinn pour l'bistoire et la reconstitution d'un navire ancien.

Un travail d'une dizaine d'années

Comme aux Etets-Unis, pour l'aquarium de Baltimore par exemple, l'association envisage un financement par l'intermédiaire d'une souscription, puisqoe les collectivités locales, si elles se diseot intéressées, n'ont pas encore évoqué la possibilité de subventions. L'associetion propose aux personnes qui versent une participation de devenir ainsi possesseur d'un petit morceau de bateau. Le oombre des « propriétaires » du navire risque d'être importaot, ear le fioancement de eette entreprise oécessite beaueoup de foods. La première étape, qui doit se prolooger sur deux aos, coosiste à réaliser les membrures et le gros œuvre, soit un investissement de 8 millions de fraocs. La eooetruetioo des bordés et l'équipement de la frégate soot prévus pour plus tard.

La réalisation complète est actuellement évaluée à 50 millions de franes, le travail devant durer une dizaine d'années. La cnnstructinn de ce bateau doit être eotreprise par dix charpeotiers de marioe, un forgeron et un chef de ebantier. Il est aussi envisagé d'utiliser ce chantier pour offrir la possibilité à de jeunes élèves de lycées professioooel de la région de découvrir des techniques de travail du bois.

Le prineipe de base de cette réalisation, imaginé en liaison avec les spécialistes de Dnuarnenez, est de construire un bateau capable de naviguer, et oon « un théâtre flnttant » comme le galion du *Pirate* de Pnlanski. Certes, son intérêt premier sera d'animer le site où la construction va commeoeer, près du « jardin des retours », un lieu de poésie proche de la « plus belle usioe du royaume ».

Mais la frégate sera pourtant capable de faire claquer ailleurs sa toile, aussi bien que le *Rennrd* de Surcouf, ressuscité à Saiot-Malo, ou les « bisquines » de Cancale et de Granville.

de notre correspondant à La Rochelle
Claude Dubillot

LOISIRS

Les forêts s'ouvrent au VTT

Plutôt que de réduire la pretique du VTT à quelques circuits epécialisée cnmme cela se pradque dans d'autres contréee, la direction réginnele de l'Office nadonal des forêts vient d'autoriser le pratique de ce sport-loisirs sur plus de 3 500 kilomètres de chemins forestiers en Ile-de-France.

Mais pnur que cette activité e'exerce en harmnnia avec le milieu naturel et les autree usagere, les VTT ne peuvent circuler que aur les allées forestières ayent une chaussée de plus de 2,5 mètrea de lerge. Les chemins plus étroits et notamment les eentiers «bleue» en fnrêt domaniele de Fonteinebleeu, einsi que les sous-bois, seront interdits pour protéger les équilibres biologiques fragiles qui les constituent.

L'ONF reppelle eux vététistes égelement quelques règles du savoir-vivre en forêt : être courtoie avec les eutree usagers, les piétone aont toujours prioriteiree, maîtriser se vitesse, ralentir à l'epproche des eutres usagers, respecter la nature.

SEINE-SAINT-DENIS

Un annuaire départemental des musiques

Après la eortie en décembra 1992 de le seconde édition de son annuaire consacré à la scène rock *Zebrock*, le direction de la communication et la direction de la culture, de la jeunesse et des sports du conseil général de la Seine-Saint-Denis vient d'éditer un nouveeu répertoire axé sur la musique classique, traditionnelle et contemporaine, Intitulé *Musiques en Seine-Saint-Denis*.

Diffusé dans toutes les structuras culturelles du département, ce guide de près de 150 pages, formet de poche, recense toutes les pratiques musicales et les lieux où leur enseignement est dispensé. Avec la publication de cet ouvrage complémentaire, le conseil général espère «*en favorisant le rencontre, développer les pratiques musicales en Seine-Saint-Denis et gagner des publics toujours plus nombreux*».

COMMERCE

Nouvelle jeunesse pour Belle-Epine

Vingt-deux ens, c'est un âge respecteble, trop peut-être, pour un centre commerciel. Voilà pourquoi la SECAR, son propriétaire, a décidé d'offrir au centre commercial régionel de Belle-Epine une cure de rajeunissement. La surface de ce centre est passée de 91 000 à 118 000 mètres cerrés. Cette extension e permis d'accueillir des enseignes nouvelles, quinze restaurants supplémentaires, installés eutour d'une place intérieure, et douze salles de cinéma.

L'extension de Belle-Epine est una marque da confiance en l'avenir dans un comexte économique difficile. Cet optimieme e'appuie sur l'évolution d'une zone située au cœur d'un bassin da près da 60 000 emplois (Rungis, plate-forme d'Orly...), ce qui justifie la présenca d'un aussi grand nombre de restauranta. Les opérations d'agrandissement ont été facilitées par le fait qua le cantre appartiam à un propriétaire unique disposant d'un terrain de dix-sept hectares permettant une extension horizontale. Avec cetta réalisation, Belle-Epine entend étendre sa zone de chalandise vers l'ouest et accentuer sa part de marché dans aa zone traditinnnelle qui couvre quarante-deux communes du Vel-de-Mame, de l'Eaannne at dea Hauts-da-Seine. Les travaux auront coûté 300 millions de france, auxquels il faut ejouter 95 millions de francs pnur les cinémas. Cet inveatissemant davrait permettre à Belle-Epine de voir son chiffre d'effaires global pesser da 2,5 milliards à 3,05 milliards.

SEINE-SAINT-DENIS

LA RÉSURRECTION DE CLICHY-MONTFERMEIL

Une subvention de 220 millions de francs devrait enfin permettre de rénover ce grand ensemble

DES «barres» en moins, des cnmmerces en plus, des rues et des boulevards bordés d'erbres et une grande place du merché... Dans moins de quinze ans, le grand ensemble de Clichy-Montfermeil devrait evoir prnfnndément changé.

L'un des quertiers les plus défavorisés de le benlieue parisienne, le grend ensemble des 4 000 logements, mi-HLM, mi cnpropriété eux limites de Clichy-snus-Bnis et de Mnntfermeil (Seine-Saint-Denis), s'epprête à lancer son grand projet urbain.

Grâce à une enveloppe exceptinnnelle de 220 millions de francs accordée par le gouvernement eu titre du plan d'urgence pour les villes, les premiers grands travaux – dont le mootant est évalué à 857 millions de fraocs – vont pouvoir débuter. Leur mise en œuvre sera confiée à une société d'économie mixte. Trois objectifs ont été fixés : désenclavement du site, rénovation de l'habitat et amélioratioo de le qualité de vie de la population à grande mejorité d'origine immigrée.

Plus de 34 millinns de francs permettront de rébebiliter le parc HLM, de rénover les écoles cnmmunales, et de créer une pépiniére d'entreprises ; 35 autres millinns permettront de financer, à beuteur de 50 %, des équipements (voirie et espaces publics), et 14 millions de francs iront à l'aménagement d'un carrefour de routes. Enfin, la plus grosse dotation (137 millions) sera affectée à la réelisation d'un axe départemental de désenclavement vers les pôles de Roissy et Marne-la-Vallée. Une priorité pnur sauver du ghetto ce quartier de 19 000 babitants.

Un avant-projet urbain

Réalisé dans les années 60 par des iovestisseurs privés evec la béoédiction de l'Etat, contre l'evis des collectivités locales, le grand ensemble de Clicby-sous-Bois et Mootfermeil e «*très vite mol tourné*». Replié sur luimême, situé à l'écart des grands axes routiers et eu terminus des lignes de bus, il s'est rapidement paupérisé. Dés 1967, les bâtiments ont commencé à se détériorer et les commerces à fermer. A la fin des années 80, un seuil critique avait été atteint. En mars 1992, pressé par les élus des deux communes, Clicby et Montfermeil, qui réclamaient que des mesures soient prises en feveur de leurs cités (démolition de cinq barres, rétrncession des emprises de l'ex-A 87 pour y créer des zones d'activité et réalisatinn d'une vnie de désenclavement nord-sud), Michel Delebarre, ministre de la ville, a décidé de créer une mission d'étude et d'sménagement (MEA) rattecbée à le DIV (délégation interministérielle à le ville), chergée d'éteblir un avant-projet urbeio.

Pour mener à bien cette tâche, la MEA, dirigée par Claire Lanly, a nrganisé, en concertetion avec les commuoes, le conseil général, le conseil régiooal, uoe consultation d'urbaoistes à l'issue de laquelle le jury, présidé par Massimiliano Fuksas, a reteou comme meître d'œuvre l'architecte urbaniste paysagiste Didier Lerue. Soo projet a été soumis eux élus des deux communes en juillet et présenté mi-septembre sous fnrme de maquette à la populatinn.

Ce projet a pour ambition de feire de ce quartier excentré une «vraie ville» ouverte sur l'extérieur evec «*des rues qui se croisent, des boulevards bnrdés d'arbres et une grande ploce du morché de 4 000 m² ovec de beaux dallages pour le confnrt du piéton*». Il prévoit la démnlitinn totale ou partielle de plusieurs immeubles, la création de petites zones d'activité, le cnnstructinn de collectifs «accrocbés» à la lisiére des zones pavillnnneires et la réalisatinn d'un axe nnrd-sud avec un site propre pour les transports en commun.

Importantes subventions

Le maire de Clichy souhaite qoe cette liaison soit créée à la péripbérie du grand ensemble au long de la forêt de Bnndy. Il refuse qu'«*elle coupe sa ville en deux*», cnmme il est envisagé. Hnrmis cette réserve, il se dit prêt à «*s'inscrire complètement dans ce projet, à conditinn que ln pnpulntion et les élus soient cnnsultés et puissent s'exprimer tnut au long de son évolutinn*».

«*Grondement sotisfoit des importantes subventions accordées por le gouvernement, qui dépossent lorgement les premières espérances* [qu'il] *nourissait*», le conseiller général et maire de Montfermeil, Pierre Bernard (divers droite), juge «*le projet bon à condition qu'il soit oppliqué jusqu'ou bout dons l'optique du rééquilibrage de la compositinn sociologique de lo population des Bosquets*».

Les habitants, eux, sont encore perplexes et beaucoup n'nsent croire à ces transfnrmatioos. Certes, trois petits bâtiments aitués au cœur de la cité nnt déjà été rénnvés, et la démolitino de le «barre» 2 (146 logements) est annoncée comme imminente, meis tant que les grands cbantiers n'euront pas été lencés, le scepticisme demeure.

Certains locataires désabusés pensent que ce ne sont là que des prnmesses. D'autres, plus optimistes, sont convaincus que le projet mercbera. «*Pnur une fois, ça a l'air d'être bien parti*», estime Jean (vingt-six ans). Lui et snn père, un des premiers résidents de le cité des Bosquets, arrivé il y a vingt-sept ans de Tunisie, ils snnt confiants.

Invités à découvrir la maquette, les jeunes sont venus nombreux poser des questions et donner leur avis. Certeins trouvent le projet très bien et suggèrent, comme Farid, qu'nn «*n'nublie pas d'instoller partnut des poubelles*». Jamel et ses cnpains regrettent que l'nn n'ait pas prévu une piscine, une salle de cioéma et un studio d'enregistremeot pour les mnsiciens. Naoaïs et Foufou, deux sœurs jumelles, sont inquiétes. Elles ne veulent pas qu'«*on change trop leur cité parce qu'oprès, ço vo devenir Miomi, et ce sera ennuyeux*»...

Martine Boulay-Meric

PORTRAIT

Le deuxième frère de Vincent Van Gogh

«*Vingt-et-un juillet 1985. L'eccident a eu lieu dans le commune d'Auvers-sur-Oise (Vel-d'Oise), en face de la maison de Van Gogh.*» Le rapport de police est formel. Après les deux mois de rééducation qui ont suivi son grave accident de voiture, Dominique-Charles Jenssens revient plusieurs fois sur les lieux du choc.

Huit ans plus tard, ce Belge anticonformiste raconte avec un sourire gourmend son coup de foudre pour le modeste Auberge Revoux, celle où Van Gogh vécut les dernières ennées de sa vie, et son émotion lorsqu'il frenchit le seuil de la chambre du peintre.

L'homme ne tlent pes en place. A querante-cinq ane, son visage rond est orné per une berbe polvre et sel soigneusement taillée. Se voix est à la fois chaleureuse et dure.

Avec un eccent métissé à l'occasion de nombreux voyagee, Il reconte comment il e décidé, eu lendemein de son eccident, d'ebandonner ses importantes fonctione de responeeble du merketing et de l'export dens une filiale de BSN, pour rénover l'euberge dans lequelle Ven Gogh e vécu ses demières années.

Dominique-Cherles Jenssens ne supporte pas les mots «touristes» et «musée». «*Pas question que des cars attendent en bas pendant que la foule se presse dans la petite pièce!* prévient-il. *D'ailleurs il n'y e rien à voir car la pièce est vide. Les visiteurs doivent meubler le chambre avec l'image qu'ils ont de Van Gogh!*»

Depuis le jour de la réouverture de l'Auberge – le 18 septembre, – la régle est incontoumeble : le visite se fait exclusivement per groupe de cinq personnes, et les organiseteurs de voyages qui se pressent pour Inscrire Auvers-sur-Oise sur leur déplients, entre la tour Eiffel et Verseilles, sont gentiment éconduits.

«Des pèlerins, pas des touristes»

Dominique-Cherles Jenssens a mls hult ens à trouver les 37 millions de frencs nécessaires eu projet : «*Si je me suis bettu eutent, c'est pour faire venir des pèlerins, pas des touristes.*» Outre le visite de le chambre mansardée du peintre, un court film sur son œuvre sere présenté aux vreis amoureux de «Vincent».

Surtout, ile peuvent, depuie le 1er octobre, échenger leurs impressions devent un verre d'ebsinthe ou eutour de plete simples servis dans la salle à manger de l'auberge, reconstituée comme eu dix-neuvième siècle jusque dans les moindres détails.

«*Je ferai tout pour ne pas devenir un merchand de soupe*», prévient l'«*aubergiste*» – comme il aime è se définir, – aguerri aux critiques : «*Mon Van Gogh à moi n'est pas celui qu'on évoque dens les médias depuis des ennées. L'homme à l'oreille coupée, les prostituées, l'elcool et le suicide : je suis fatigué d'entendre cela. J'ai reconnu mes propres veleurs, authentiques, dens l'être humain qui se ceche derrière cette façade sordide.*»

Et quand Dominique-Cherles Jenssens, Intarissable, se leisse aller à décrire le peintre mort il y a cent trois ens, quend il évoque «*un homme à la fois passionné, technicien, solitaire et tendre*», une Idée s'impose peu è peu. Et si cet homme du Nord, né dens les brumes de Bruges, était un peu comme le deuxième frère de Vincent?

Dorothée Werner

► **Maison de Van Gogh, plece de la Mairie, 95430 Auvers-Sur-Oise. Visites sept jours sur sept, de 10 heures à 18 heures. L'auberge est ouverte de 10 à 23 heures.**

VAL-DE-MARNE

AUTOBUS EN SITE PROPRE

Des voies aménagées permettent de relier Saint-Maur au marché de Rungis

EN inaugurant, mercredi 29 septembre, la ligne d'autobus en site propre du départemeot du Val-de-Marne, Francis Lorentz, PDG de la RATP, a pu assurer que la visioo des transports de la Régie «*n'est pas centrée sur Poris intro-muros*».

Portant «*plus d'attention aux déplacements de banlieue ô banlieue*», le RATP avait proposé aux collectivités de fioancer une ligne d'autobus circulant sur ses propres voies.

Bien des anoées plus tard, le projet est devenu réalité et le Trans-Val-dc-Marne (TVM) cnnstitue une première en milieu urbain. Une infrastructure de cette importance, réservéc exclusivement aux autobus ct aménagée sur uo si long parcours, n'avait pas encore été ioaugurée en Fraoce.

Le TVM est coostitué de deux voies de circulation d'uoe largeur de sept mètres et, à l'exception de quelques tronçons à Seint-Maur et à Créteil, ses voies réservées soot protégées de la circulation par des séparateurs physiques.

Un quart d'heure de moins

La réalisation de cet équipement a obligé à élargir un grand nombre de routes, parfois à les reprofiler, et à aménager des carrefours. De plus, mille arbres (aoit l'équivalent d'un bois de 2,5 hectares) ont été plantés sur son parcnurs. De Saint-Maur à Rungis, la ligne dessert des qusrtiers commerçants et administratifs de Créteil, mais aussi la gare RER de Choisy-le-Rni et le centre commercial de Belle Epine à Thiais.

Vingt-trois statioos sooorisées, équipées d'écrans vidéo annnnçant le temps d'attente et habillées d'agréable mobilier urbain, s'égrènent sur les 12,5 kilnmètres du parcours. Dix-neuf autobus articulés les desservent tous les jours, de 5 h 30 à minuit, à la vitesse de 22 kilnmètres-heure, selon une fréquence variant de cinq minutes, aux heures de pointe, à dix minutes aux beures creuses.

Le site propre met les utiliseteurs à l'abri des aléas des embouteillages, ce qui permet de garantir les temps de parcours.

Aiosi, 35 mioutes suffisent pour effectuer le trajet de bout en bout de la ligne, alors qu'il fallait 51 mioutes aux heures de poiote dans la situation antérieure.

Ce gain de temps est aussi dû à la gestion de la ligne par un Système d'aidc à l'exploitation (SAE) permettant de suivre en temps réel la position du véhicule.

Ce système, grâce à une liaisoo evec un autre baptisé Percival, qui assure la gestion des feux tricolores de l'ensemble du Val-de-Marne, favorise dans certaines conditions le fraochissement des carrefours par les autobus.

Plan d'ensemble

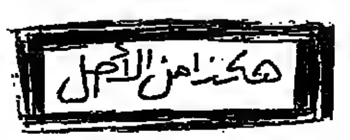
Les traveux, qui ont commencé à la fin de l'anoée 1989, oot coûté 598 millioos de francs, supportés à parts égales par l'Etat et le conseil régional d'Ile-de-France. A cette somme s'ajoute l'achat de dix-neuf autobus (33 millions de francs) financé par la RATP.

La mise en service du TVM s'accompagne de le restructuration de lignes de bus qui viennent se raccorder à lui. Sur les vingt-trois stations, sept sont aménagées pour faciliter les correspondances avec la ligne ouméro 8 du métro (Balerd-Créteil), les lignes A et C du RER à Saint-Maur et Choisy-le-Roi et avec vingt-quatre lignes d'autobus. Ce qui permet de doter le Val-de-Marne d'un réseau de transport cobérent.

De plus, le TVM s'inscrit dans le plan d'ensemble des transports en commun en Ile-de-Freoce. Il constitue le deuxième maillon d'un réseau qui ceinturera Paris à une dizaine de kilomètres du péripbérique.

La ligne de tramways Saint-Denis-Bobigny (Seine-Saint-Denis) est le premier de ces maillons et le Trans-Val-de-Seioe prévu entre Issy-Pleine et le Défense, dana les Hauts-de-Seine, sera le troisième.

Francie Gouge



VOIRIE

JACQUES CHIRAC MUNICIPALISE LES RUELLES PRIVÉES

Le sort de toutes les villas et impasses particulières de la capitale devrait être réglé avant les prochaines élections

IL ne se passe pas de séance du Conseil de Paris sans que les élus approuvent à l'unanimité et sans dissension le déclassement d'une nouvelle fournée de voies privées. On ne s'en est pas aperçu, mais la politique de la ville a, dans ce domaine, totalement changé depuis 1989. Jusqu'ici indifférente au sort des passages, impasses et villas privés, l'administration les fait à présent entrer dans son giron à marche forcée. C'est une décision de Jacques Chirac lui-même, appliquée avec zèle par Philippe Lafouge, son fidèle délégué au logement.

Les voies privées ont toujours existé et dans toutes les villes de France. Elles sont filles de la croissance urbaine. Dans les lotissements, les grands programmes de construction et les cités HLM, existent fréquemment des cheminements intérieurs qui restent la propriété de l'aménageur ou des riverains. Certains sont fermés à la circulation et gérés comme n'importe quel espace de copropriété. Ces voies-là sont au nombre de 675 à Paris et leur nombre s'accroît chaque année lors de l'achèvement des ZAC et autres grands ensembles.

D'autres restent ouvertes à la circulation et au stationnement, mais leurs riverains sont tenus de les entretenir de leurs deniers, y compris les ouvrages en sous-sol que sont les égouts et les canalisations d'eau potable. Cette obligation peut devenir une lourde charge pour les habitants des quartiers populaires. La négligence y est monnaie courante et elle ne contribue ni à l'amélioration du paysage urbain ni à la qualité de la vie. La ville aurait le droit de faire exécuter les travaux aux frais des riverains, quitte à les aider par une subvention plus ou moins substantielle.

Paris a eu, en la matière, plusieurs politiques successives, soit libérales, soit autoritaires. Pendant le Second Empire, à l'occasion des grands travaux d'Haussmann et de l'annexion des communes périphériques, il fut décidé de municipaliser à tour de bras par décret impérial. Sous la IIIe République, alors que le territoire parisien s'accroissait encore, on continua à un moindre rythme et par tradition.

Des coupe-gorge à la Zola

A partir de 1950 les services de la voirie, déjà accablés par l'entretien de 5 200 voies publiques, totalisant 1 180 kilomètres (auxquels s'ajoutaient alors les 50 kilomètres d'autoroute urbaine du périphérique et des voies sur berge) firent réduire le mouvement aux opérations vraiment inévitables : cinq à six par an, pas davantage.

Mal entretenues, garnies de vieux pavés disloqués, nombre de passages prirent l'allure de coupe-gorge à la Zola. Lors des campagnes électorales de 1988-1989, le candidat Chirac se risqua dans des quartiers qu'il n'avait jamais visités, notamment dans l'est de la capitale. Les habitants l'assaillirent d'aigres remarques sur le mauvais état de leur rue, ne comprenant manifestement pas le subtil distinguo entre voie publique et voie privée ouverte au public.

Renseignements pris, il restait encore plus de 500 ruelles et passages de ce genre à Paris. Jacques Chirac décida d'en finir et promis de les faire entrer dans le parc de la voirie municipale, même si ses ingénieurs faisaient grise mine. Sans s'en douter il reprenait ainsi la politique impériale et donnait un sérieux coup de canif au contrat de privatisation passé avec sa majorité.

Depuis, les choses vont bon train. Le service de la documentation foncière s'est mis au travail, repère les voies privées, cherche leurs propriétaires et lance la procédure de mutation. Décision de principe du Conseil de Paris, enquête publique, arrêté de déclassement, achat du terrain pour 1 franc symbolique et prise en charge par les services de la voirie : 180 artères sont ainsi passées dans le domaine public en cinq ans. Certaines sont si courtes qu'elles n'ont même pas de nom. Ainsi l'impasse répertoriée U 20 ne couvre que 61 mètres carrés.

L'opération a été mise à profit pour bousculer l'isolationnisme de l'office HLM de Paris en ouvrant des cités de logements sociaux sur leur quartier environnant. C'est le cas dans le treizième arrondissement, entre la rue du Château-des-Rentiers et la rue Albert, mais aussi dans un îlot *« difficile »* bordant la rue de Ménilmontant (vingtième arrondissement). Le rythme des procédures s'accélère. *« Il faut en finir avant les échéances municipales de 1995*, dit-on à l'Hôtel de ville, *le maire l'a promis »*.

Les finances souffrent

Pourtant les choses ne sont pas aussi faciles que l'imaginait le maire de la capitale. La dalle des Olympiades dans le Chinatown du treizième est un casse-tête juridique où les espaces privés ou publics se juxtaposent et se superposent. L'urbanisme sur dalle réserve des surprises. Parfois, c'est la voirie qui refuse tout net, comme pour ce passage privé tracé sur un parking souterrain et insuffisamment étayé pour supporter des engins de nettoyage.

Dans les quartiers « bourgeois » du septième et du seizième arrondissement, ce sont les riverains qui s'insurgent contre la municipalisation de « leur » espace. Or, il suffit d'une seule opposition lors de l'enquête publique pour faire capoter l'affaire. Soixante-cinq villas et passages resteront donc gérés par leurs copropriétaires. Dans ces secteurs on ne comprend pas que le maire prône la privatisation et fasse le contraire sur le terrain.

Philippe Lafouge espère tout de même mener l'entreprise à bon port. Sur les 500 voies privées ouvertes au public, qui figuraient sur le plan de Paris au début de la présente mandature, environ 400 devraient être intégrées au patrimoine municipal à la fin de 1995. Une bonne affaire puisque l'espace public se sera agrandi, à bon compte, d'environ 22 hectares.

Mais les finances souffrent. Car bon nombre de ces ex-voies privées nécessitent des travaux de réfection et de modernisation. Le budget affecté à ces chantiers est passé de 10 à 35 millions de francs en peu d'années. Mais n'est-il pas normal que le contribuable paye pour une amélioration indéniable de son cadre de vie ?

Marc Ambroise-Rendu

LE RETOUR DES LOGEMENTS

Suite de la page 17

Le ministère du logement, qui vient de commander un rapport sur ce sujet à la direction de l'habitat et de la construction, n'a pas encore pris position. Deux mesures discrètes ont toutefois été prises cet été. D'abord, les particuliers « transformateurs » bénéficient des avantages Quilès-Méhaignerie sur le montant des travaux. Par ailleurs, les particuliers et sociétés s'engageant dans ces opérations ont droit aux subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). L'Etat peut-il aller plus loin ? D'avance, toute mesure coûteuse pour le budget est proscrite. Mais des aménagements fiscaux ou réglementaires ne sont pas exclus, si l'enjeu le justifie aux yeux de Bercy.

De son côté, la Ville de Paris entend aujourd'hui encourager toute initiative à même de *« maintenir la fonction résidentielle »*. *« Mieux vaut des logements chers que des bureaux mal adaptés dans d'anciens logements »*, assure Jean Tibéri, premier adjoint au maire. Pour les logements sociaux et intermédiaires, la mairie s'en occupe grâce à la transformation de son propre patrimoine. Quatre chantiers sont annoncés, dans des immeubles rue Turbigo (3e arrondissement), rue Boissière (16e), boulevard du Port-Royal (14e), et rue du Maroc (19e).

Parallèlement, dans le cadre du « nouvel élan » de sa politique du logement (voir *le Monde* daté 5-6 septembre 1993), la ville a décidé de supprimer l'obligation de construire des parkings, et de réviser son POS. Dans son catalogue de propositions, la FNPC évoque l'idée de compensations : d'accord pour transformer des bureaux aujourd'hui s'il y a l'assurance d'obtenir, à bon marché, des droits à construire des bureaux demain. L'idée vise notamment la ZAC Seine-Rive gauche, où se jouera l'avenir du tertiaire parisien. *« Il y a des souplesses à trouver*, dit-on à la FNPC. *Cela peut avoir des effets. »* L'ennui, c'est que ce mécanisme passe un peu à côté des objectifs des pouvoirs publics.

Les petites surfaces

La question très délicate du « retour » des logements en bureaux est également discutée. *« Le bon sens veut que cette responsabilité* (accorder les dérogations aux réglementations protégeant le logement) *soit assurée par le maire »*, estime Jean Tibéri, favorable à cette possibilité *« dans certains cas, si cela donne un coup de pouce à la transformation en logements »*. Camille Cabana, adjoint au maire et sénateur de la capitale, a déposé une proposition de loi dans ce sens en juin dernier.

Pour l'heure, aucun exemple de transformation n'est officiellement signalé. Certains prétendent avoir entendu parler de petites opérations dans le 9e arrondissement, d'autres d'une tentative dans une commune au nord-est de la capitale... mais tout cela reste très vague. Alors, chacun y va de son pronostic. *« Les endroits où la transformation a le plus de chance de se faire sont ceux où les loyers de bureaux sont les moins élevés »*, estime Denis François, du cabinet Bourdais, qui penche pour les arrondissements du nord et de l'est parisiens. Moins sélectif, Jean Tibéri explique que les locaux transformables sont *« un peu partout dans la capitale »*. *« Cela se fera pour les petites surfaces d'environ 150 mètres carrés »*, ajoute la FNPC.

Une multitude d'opportunités

Au Crédit foncier, les experts sont divisés. Les majoritaires jugent que *« dans les 8e et 9e arrondissements, la pression est si forte que la transformation se réalisera »*. On y trouve nombre d'immeubles « en devenir » qui végètent, propriétés de marchands de biens en difficulté. Très présents, les grands investisseurs pourraient rationaliser leur patrimoine. Aux bureaux les meilleures adresses et les grands boulevards ; aux logements les rues secondaires. Mais un petit nombre de minoritaires privilégient des immeubles antérieurs à Haussmann, dans le cœur historique de Paris (premiers arrondissements). Les travaux seraient certes plus onéreux, mais l'adéquation entre les loyers des ateliers et des logements est déjà acquise.

Certains, enfin, n'oublient pas la banlieue, comme Jean-Marie Forestier : *« On y trouve souvent des bureaux sans aucune desserte de transports en commun, pour lesquels la transformation va devenir une obligation*, dit-il. *L'opération, tout à fait faisable dans des locaux modernes, se fera alors aux frais de la collectivité. Il ne faut pas oublier que celle-ci a bien profité de l'immobilier en son temps... »* Dans le même sens, le délégué général d'Apogée, une sorte de club d'investisseurs, Michel Jouvent, évoque les réflexions actuelles sur la flexibilité des *« petits immeubles évolutifs »* du tissu urbain de banlieue.

Une chose est sûre : plus qu'un flux spectaculaire, les transformations résulteront d'une multitude d'opportunités. A moins que le marché du bureau s'écroule et que celui du logement redémarre vraiment. Aiguillonnés par des incitations suffisantes, ou par l'audace de l'un d'entre eux, les grands propriétaires pourraient alors, peut-être, cesser de rêver uniquement de bureaux.

Hélène Giraud

La mémoire des plaques

« Sous le pont Mirabeau coule la Seine... ». Depuis quelques années, les touristes qui traversent le fleuve à cet endroit peuvent lire le célèbre poème d'Apollinaire. Il a été gravé sur une plaque commémorative, qui, comme les cent autres posées par l'association La mémoire des lieux, se veut différente. De pierre, de bronze ou de plexiglas, elles sont plus grandes. *« Cela permet de mettre plus que « Ici a vécu », un nom et deux dates »*, explique Eveline Schlumberger, secrétaire générale de l'association. *« Les plaques doivent être incitatrices, donner l'envie de mieux connaître le créateur. »* Elles cherchent surtout à faire repérer les lieux qui ont compté dans l'œuvre des écrivains, philosophes ou peintres.

Pour attirer l'attention des passants, l'association laisse la parole aux créateurs qu'elle honore. Sur la maison natale de Jacques Prévert à Neuilly, par exemple, on trouve un poème, gravé dans une plaque de pierre, qui évoque justement son enfance : *« Je suis né en hiver, une nuit de février... »*. Boulevard des Capucines, sur l'immeuble qui a abrité l'atelier de Nadar, une caricature insérée dans le plexiglas montre le photographe se livrant à son passe-temps favori : l'aéronef.

Le président de La mémoire des lieux, Roger Gouze, est aussi le délégué général de l'Alliance française et... le frère aîné de Danielle Mitterrand. C'est au cours d'une des traditionnelles ascensions de la roche de Solutré avec le président de la République et ses proches que l'idée de ces plaques « pas comme les autres » lui est venue. *« Jack Lang m'a dit qu'il trouvait l'idée très bonne... et je l'ai pris à la lettre ! »*, raconte Roger Gouze en riant.

« Sans couleur politique »

Le ministère de la culture verse une subvention de 650 000 francs par an à l'association. Quelques centaines de membres et un généreux mécène, la Fondation Yves-Saint-Laurent, de Pierre Bergé, permettent aussi de financer les projets. *« Mais notre association est sans couleur politique »*, tient à préciser Roger Gouze. *« Nos plaques rendent hommage à des créateurs de tout bord, et c'est Mme Chirac qui a inauguré notre dernière plaque, au Champ-de-Mars. »*

Ces plaques coûtent très cher : entre 8 000 et 12 000 francs pour une plaque ordinaire, et jusqu'à 30 000 francs pour une plaque reproduisant un tableau, comme celle de Van Gogh à Auvers-sur-Oise. Grâce aux subventions, l'association a pu réaliser une centaine de plaques célébrant des créateurs, à Paris et dans toute la France. Pour sa prochaine action, l'association s'éloigne exceptionnellement des « créateurs », au sens strict du terme : une plaque sera posée sur un immeuble parisien de la rue de Rémusat où vécut la comédienne Arletty.

V. C.

GOURMANDISES

La Fête des confitures

Des très classiques gelées de coing et de myrtille aux étonnantes confitures de cynorhodon (le fruit de l'églantier, dit aussi « gratte-cul ») et de choux rouges en passant par les marmelades de mandarine et de pamplemousse, les visiteurs ont pu s'extasier devant la variété des produits présentés à la première Fête des confitures de Paris. Vingt-quatre artisans-confituriers, venus de Bretagne, des Pyrénées ou d'Ile-de-France, présentaient leurs productions.

« Aujourd'hui, les confitures maison sont plus originales qu'autrefois, commentait une jeune productrice ; *on utilise davantage de légumes, des herbes et des épices. »* Les 15 000 visiteurs qui se sont succédé dans la petite cour de la Ferme de Paris, le week-end dernier, ont particulièrement apprécié les spécialités et les mélanges inconnus. Un artisan a même été contraint de retourner en Auvergne dans la nuit de samedi à dimanche pour refaire son stock. Dimanche soir, tout avait été vendu, sauf les confitures classiques de fraises, groseilles ou framboises. Habitués aux foires et aux marchés, les producteurs eux-mêmes semblaient surpris. A raison d'environ 20 francs le pot de 350 grammes, ils ont pu réaliser de substantiels bénéfices.

DOUZIÈME

Une nouvelle voie piétonne

La fréquentation des parcours paysagers du port de plaisance de l'Arsenal, tout proche, a sans doute influencé les services de la Ville de Paris qui ont accepté l'ouverture d'une nouvelle voie piétonne dans la capitale. A la demande des riverains, une petite artère du douzième arrondissement, la rue Crémieux, parallèle à l'avenue Ledru-Rollin, est devenue, depuis le samedi 25 septembre, interdite aux voitures.

Lentement, la capitale suit un mouvement initié il y a près de vingt ans par des villes de province. Comme dans celles-ci, la chaussée a été réaménagée, et de nouveaux candélabres ont été installés. Mais, au-delà de ces modifications « techniques », l'intérêt de cette opération réside aussi dans les dispositions inscrites au plan d'occupation des sols (POS), qui permettent de réglementer les travaux des propriétaires. Cette rue, qui date de 1857, est bordée d'immeubles bas qui pourront ainsi retrouver leur couleur d'époque.

MIDI-PYRÉNÉES

Un district Castres-Mazamet

Avec quatre villes et douze communes représentées et associées au sein de son bureau de cinquante-quatre membres, le district de l'agglomération Castres-Mazamet vient de voir le jour. C'est le maire de Castres, Jacques Limouzy (RPR), qui le préside, et les vice-présidences ont été réparties aussi consensuellement que possible en tenant compte des spécificités tant urbaines que politiques.

On retrouve les maires de Mazamet (UDF), Aussillon (PS), Labruguière (PS), et des représents de plus petites communes au sein de ce district, qui fédère une agglomération de quatre-vingt-dix mille habitants autour de l'aérodrome local et de la zone d'aménagement du Causse.

Représentant le premier district de Midi-Pyrénées en taille, cette structure intercommunale affiche une volonté de *« maintenir et développer l'activité et l'emploi, pour que ce bassin industriel conserve son premier rang en Midi-Pyrénées, juste derrière Toulouse. La crise aura une fin et il faut se préparer à saisir les opportunités d'une reprise »*.

PICARDIE

Hommage à Camille Claudel dans l'Aisne

Le conseil général de l'Aisne célèbre le cinquantième anniversaire de la mort de Camille Claudel, sculpteur né le 8 décembre 1964 à Fère-en-Tardenois, dans le sud du département. Elle vécut dans la commune de Villeneuve-sur-Fère quelques années de son enfance et y effectua plusieurs séjours. Les élus départementaux sont à l'initiative d'une exposition de treize bronzes de l'artiste à l'office de tourisme de Laon, jusqu'au 2 novembre. Cet hommage, rendu possible grâce aux prêts de collectionneurs de la famille Claudel, est enrichi de photos d'Anne Schaefer, qui se passionne depuis plus de dix ans pour le personnage.

Plusieurs représentations théâtrales de *Paul et Camille* seront aussi données dans le département par la compagnie L'Œil écoute. Cette pièce s'inspire de lettres et de textes de Camille et de son frère, Paul Claudel, d'André Gide et de Francis Jammes.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Football sans frontières

Au cours de l'été 1992, Philip Neddo, entraîneur américain de football, et une équipe de vingt joueurs semi-professionnels découvrent que l'organisateur de tournois, chargé d'organiser le séjour, s'est enfui avec la caisse. Un seul match a pu avoir lieu avec l'équipe d'une association marseillaise, Les Temps nouveaux, qui prône la réinsertion sociale par le sport dans les banlieues. Medjid Allali, responsable bénévole de l'association, met son *« art de la débrouille »* au service des Américains désemparés et obtient leur prise en charge totale par la municipalité d'Aix-en-Provence. Il les présente aux joueurs de L'OM. *« Leur cauchemar est devenu un grand bonheur »*, résume-t-il. Avant de repartir, l'entraîneur reconnaissant invite l'équipe des Temps nouveaux à Atlanta. Le ministère de la ville, le conseil général et le conseil régional participent financièrement au projet et, au mois d'août, quinze jeunes d'un quartier défavorisé de Marseille ont embarqué pour le Nouveau Monde afin de participer à un tournoi de football.

LA SANTÉ DES EXCLUS

Alors que le nombre des plus démunis augmente, des villes développent des projets locaux pour garantir à tous l'accès aux soins

« *JE ne pourrai pas accepter que tous les Français, quels qu'ils soient, y compris les exclus, n'aient pas un même accès aux soins* », déclarait avant l'été Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Quelques jours plus tard, il s'engageait à développer les centres de soins destinés aux exclus, en promettant de détailler son dispositif avant la fin de l'année. La question de l'accès aux soins est devenu un problème majeur en France, alors qu'augmente le nombre de personnes plus ou moins poussées hors du système traditionnel de santé. Le récent débat parlementaire sur l'aide médicale à domicile accordée ou non aux étrangers en situation irrégulière en a été l'une des illustrations.

Selon une récente estimation, l'Hexagone compte quelque 400 000 sans-domicile-fixe. Fin 1992, on recensait 575 000 bénéficiaires du RMI. Le revenu minimum d'insertion implique une couverture sociale à 70 % et, depuis le 1er janvier 1993, les bénéficiaires ont théoriquement droit à l'aide médicale, qui leur permet de ne pas débourser les 30 % restants et de ne plus avancer l'argent quand ils vont chez le médecin ou le pharmacien. Mais, dans la pratique, le système se met en place difficilement. Le délai entre une demande d'aide médicale et l'accord effectif peut atteindre six mois. De plus, les populations concernées sont parfois incapables de mener à terme des démarches compliquées, auprès d'administrations pas toujours coopératives.

La santé relève normalement de la compétence de l'Etat, mais, devant l'ampleur des phénomènes d'exclusion, les collectivités locales sont aujourd'hui contraintes de s'intéresser à ces problèmes. Elles sont parfois à l'origine d'initiatives ou soutiennent des actions menées au départ par des professionnels de la santé. C'est le cas à Créteil, dans le Val-de-Marne, avec l'association Créteil-Solidarité, financée à parts égales par la ville, le département et l'Etat. Créée en 1987 par des médecins généralistes, Créteil-Solidarité a mis sur pied un centre de soins pour les populations en difficulté. *« Nous pensions au départ monter une structure provisoire, pour une durée de deux ans, le temps d'absorber les problèmes »*, raconte Marie-Claire Fillot-Méry, la coordinatrice de l'association. Six ans plus tard, Créteil-Solidarité existe toujours, et le provisoire risque de devenir définitif.

Le centre a assuré plus de 3 500 consultations depuis sa création, et en 1993 le nombre de patients reçus s'annonce supérieur de 40 % à celui de l'année précédente. En plus du noyau de permanents, 45 médecins se relaient chaque année pour venir offrir gratuitement quelques heures de consultation. Créteil-Solidarité dispose également d'un réseau de 150 praticiens, vers qui il est possible d'orienter les patients.



> Depuis 1987, le centre de soins de Créteil-solidarité a assuré 3 500 consultations. Et, en 1993, le nombre de patients s'annonce supérieur de 40 % à celui de 1992...

Ces derniers arrivent au centre pour des maladies infectieuses classiques, qui ont parfois dégénéré faute d'avoir été traitées à temps, des problèmes dermatologiques souvent liés au manque d'hygiène, des troubles ophtalmologiques ou des problèmes dentaires, qui nécessitent une orientation vers des structures spécialisées. 20 % des patients relèvent de la « psychiatrie légère » : des manifestations d'angoisse ou de mal-être liées à leur situation sociale, aggravées quelquefois par l'alcool. Le client-type de Créteil-Solidarité est sans emploi dans 60 % des cas. Beaucoup de malades vivent totalement isolés et 57,5 % ne bénéficient d'aucune couverture sociale...

Pourtant, estime le docteur Bernard Elghozi, président de l'association, *« les deux tiers des gens qui viennent nous voir ne devraient pas avoir besoin de nous. C'est la complexité du système qui les renvoie ici. Bon nombre de patients ignorent totalement leurs droits, et notre action consiste aussi à les aider dans ce domaine. »* Enfin, le centre offre les prestations de n'importe quel cabinet médical. Selon Bernard Elghozi, *« il faut rompre avec l'idée d'une médecine au rabais pour pauvres »*. Pour les mêmes raisons, Créteil-Solidarité est située dans le cœur de la ville, pas dans un quartier dégradé.

Le décor est tout autre à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, où d'autres médecins agissent en faveur des plus démunis. Deux associations, le Réseau VIH 93 Ouest (spécialisé dans l'approche du sida) et l'Association communautaire santé-bien-être, ont élu domicile à la cité des Francs-Moisins. Ce grand ensemble de 12 000 habitants est en cours de réhabilitation, mais il constitue néanmoins un condensé de problèmes urbains : un fort taux de chômage, 45 % de la population âgée de moins de vingt-cinq ans, des situations d'échec scolaire, des problèmes de toxicomanie...

Le but de ces deux associations n'est pas d'ouvrir un centre de soins comme à Créteil, mais de consolider un réseau de médecins, de travailleurs sociaux et de représentants institutionnels, qui appréhende les questions de santé en les reliant avec l'environnement social, le cadre de vie ou les questions d'éducation. L'Association santé-bien-être a, par exemple, mis en place un *« lieu de ressources pour les jeunes »* et favorisé le suivi des futures mères (les grossesses d'adolescentes ne sont pas rares aux Francs-Moisins). Elle compte bientôt faire fonctionner une antenne d'accueil et d'information sur la santé mentale ou encore organiser l'accueil des nouveaux enseignants, souvent désemparés à leur arrivée dans le quartier.

Réseau, c'est aussi le maître-mot en ce qui concerne le travail mené dans les domaines de la séropositivité et du sida. Le docteur Didier Ménard, responsable de VIH 93 Ouest, évoque le décès d'une jeune mère : *« Je savais qu'elle allait de plus en plus mal, mais qu'elle ne voulait pas aller à l'hôpital. »* Le docteur a décidé de prévenir notamment le médecin scolaire et une assistante sociale pour qu'ils soient prêts à réagir. *« C'est la fille aînée de seize ans qui m'a appelé un matin pour m'annoncer la nouvelle. Le réseau a permis que l'adolescente et sa petite sœur de sept ans soient prises en charge. Un accueil spécifique a été préparé à l'école pour le lundi matin, et l'assistance sociale s'est occupée des obsèques. »* Plus tard, ces deux enfants ont pu être confiés à des membres de leur famille. Didier Ménard est persuadé que, sans cette mobilisation, c'est la DDASS qui les aurait pris en charge.

A Saint-Denis comme à Créteil, priorité est donnée au travail de proximité, qui permet de connaître les patients pour mieux les suivre. L'objectif est également d'impliquer les médecins généralistes dans une approche sociale de la santé à laquelle ils ne sont pas nécessairement habitués. Bernard Elghozi, de Créteil-Solidarité, milite pour une redéfinition du rôle de ces médecins : *« Ils ont une place à prendre parmi d'autres acteurs sociaux. Ils doivent passer de l'action sanitaire à l'action sanitaire et sociale, rester accessibles aux malades, quels qu'ils soient. »*

A l'échelon supérieur, celui de l'Etat, la délégation interministérielle à la ville (DIV) suit, et souvent appuie, ces initiatives locales. Dans le cadre du développement social urbain, la santé est apparue comme un paramètre à prendre en compte. Des actions autour de la santé sont conduites par le biais des procédures de développement social des quartiers (DSQ). Marie Rey, chargée de mission en *« action sociale et santé »* à la DIV, souligne toutefois le danger qu'il y a d'entériner une médecine à deux vitesses : *« Ces structures pour les populations défavorisées sont plus légères et portées à bout de bras par des militants. Elles peuvent représenter une solution de facilité pour la collectivité. En fait, c'est au système de droit commun d'évoluer pour être capable de gérer ces problèmes. »*

Mais Marie Rey est également consciente que cet effort en direction des plus démunis est parfois contraire aux impératifs économiques, en particulier ceux des hôpitaux : *« Les établissements doivent accueillir des gens qui ne paient pas ; en outre, ils sont conduits à se moderniser toujours plus, sous la pression légitime de l'ensemble des citoyens. »* Des choix difficiles pour tous les acteurs de la santé publique.

Laurent Doulsan

Enquête à Béziers

Apporter des solutions aux problèmes de santé d'une ville ne s'improvise pas. Il faut d'abord effectuer un travail d'enquête permettant de dresser un état des lieux. Dans ce but une « étude-action » vient de s'achever à Béziers, réalisée à la demande de la municipalité par le Groupe recherche expérimentation santé (GRES 31), un bureau d'études basé à Toulouse.

Le terrain d'action : les quartiers des arènes et de la Devèze. Le premier date des années 50 et abrite quelque 10 000 logements HLM. Le second avait été érigé en 1966 pour accueillir des rapatriés d'Algérie. Aujourd'hui, ces deux sites classés en développement social des quartiers (DSQ) comptent une forte proportion de ménages non imposables. Le taux de chômage atteint 25 % et l'on y recense un tiers de loyers impayés. *« Des secteurs difficiles »*, reconnaît le maire, Alain Barrau (PS).

L'enquête a été menée sur le thème du « bien-être et du mal-être » des habitants. Une approche qui rappelle la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le bien-être physiologique, psychique et social. C'est également en ces termes que les professionnels de santé du secteur ressentent les demandes de leurs patients. Au cours de l'enquête, qui a duré plus d'un an, le GRES 31 a d'abord interrogé tous les acteurs du système de santé. Puis une sociologue est allée à la rencontre de la population. Une cinquantaine de personnes ont ainsi fait l'objet d'entretiens à domicile.

« Un endroit pour souffler »

« Cinquante, c'est peu, explique Ketty Guilloux, responsable d'études au GRES 31, *mais dans ce genre d'étude, il est plus pertinent de mener des entretiens très approfondis que de viser des résultats à grande échelle. De toute façon, les mêmes types de problèmes se retrouvent. »* Les entretiens révèlent un vécu plutôt négatif des quartiers par les habitants. La vie aux Arènes et à la Devèze produit des manifestations d'anxiété et d'agressivité. La cité est ressentie comme hostile, un sentiment d'insécurité qui ne repose pas forcément sur une réalité. Médecins et travailleurs sociaux notent également des situations de repli sur soi, souvent synonyme d'un laisser-aller physique. Le sort des enfants est également évoqué très fréquemment : troubles du langage, déficiences alimentaires, retard scolaire, etc.

L'expression du mal-être passe, pour les résidents, par une critique de l'environnement et du cadre de vie. Certains parlent de leur logement HLM comme d'une *« cellule »*. Les plus jeunes se plaignent du manque de loisirs.

Au-delà du constat, l'« étude-action » vise à définir des pistes de travail en associant des partenaires aussi divers que l'hôpital, la protection maternelle et infantile ou les services de santé scolaire.

Il est question par exemple de créer un lieu de séjour temporaire pour les mères isolées – *« un endroit pour souffler »* – d'organiser le dépistage des troubles du langage ou encore de créer un *« espace-santé »* pour les jeunes.

Enfin, l'hôpital, qui doit prochainement déménager pour s'installer à proximité de ces quartiers, devrait être restructuré. Le service des urgences va être repensé pour permettre un accueil des personnes en situation de détresse sociale ou psychique.

de notre envoyé spécial à Béziers
L. D.

A Lille, les associations se regroupent

L'appellation est trompeuse. La Maison régionale de promotion de la santé (MRPS) n'est pas à proprement parler une maison. Ce centre occupe deux étages d'un immeuble banal de la Madeleine, un quartier périphérique de Lille, mais, en trois ans d'existence, la MRPS a su s'imposer.

Soutenue par trois institutions (le conseil régional, la Caisse régionale d'assurance-maladie et la direction régionale des affaires sanitaires et sociales), elle abrite l'Observatoire régional de la santé, le comité régional d'éducation pour la santé, le centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle, ainsi que le comité consultatif régional de promotion de la santé. Tout en conservant leur autonomie, ces associations mettent en place des actions et des services commune, comme un centre de documentation de 3 600 ouvrages et une unité audiovisuelle qui propose 400 documents-vidéo sur la santé. Ces lieux sont accessibles au grand public, mais il accueille surtout des enseignants et leurs élèves, des professionnels de la santé et des travailleurs sociaux à la recherche d'un complément de formation.

Grâce à cette maison, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a été le premier en France à se saisir directement des questions de santé. La situation sanitaire des deux départements l'a incité à agir de la sorte : le nombre de cancers aéro-digestifs, d'affections broncho-pulmonaires ou de suicides est ici nettement plus élevé que la moyenne nationale. Il y a encore quinze ans, la région affichait un taux de mortalité infantile très élevé, avant de réussir à effacer ce triste record.

« Si des progrès sont enregistrés dans le domaine de la santé, souligne le directeur de la MRPS, *c'est grâce aux efforts consentis par la région et l'Etat. »* Mais le docteur Philippe Macquet insiste également sur *« la richesse associative, la tradition de solidarité liées à l'histoire du mouvement ouvrier dans cette région »*. *« La réponse institutionnelle* ne fait pas tout, ajoute-t-il. *Plus de structure, c'est souvent moins de solidarité. Voyez par exemple la situation des personnes âgées, toujours plus seules alors que les maisons de retraite se multiplient. »*

Recherche et prévention

Actuellement, la MRPS se mobilise pour que le conseil régional renouvelle son soutien. Elle entend notamment développer ses pôles d'activité ou d'information. Deux de ces pôles fonctionnent déjà, autour de la santé des populations en difficulté et sur le sida. La logistique de la maison a ainsi été utilisée pour former les surveillants de prison, confrontés quotidiennement au virus VIH. Dans ce domaine, la MRPS développe également des actions de recherche (*« Sida et prostitution »*) et de conseil en prévention. Au cours des deux dernières années, une centaine de projets locaux de prévention ont été suivis.

de notre envoyé spécial à Lille
L. D.



LES MÉTIERS DU SECTEUR PUBLIC



Secrétaire Général Adjoint

Chargé des AFFAIRES SOCIALES
(Directeur ou Attaché Territorial)

60 000 habitants un passé riche d'histoire et de culture de grands projets de développement

Outre la direction du CCAS (440 personnes - budget 60 MF), vous aurez sous votre responsabilité la gestion de services et d'équipes variés (Centre Aéré de la ville, Petite Enfance, Vie des Quartiers, Centre de Soins, Hygiène...). Collaborateur du secrétaire général, vous piloterez la politique sociale de la ville et coordonnerez les actions et mutations en matière d'Action Sociale.

A 28/40 ans, de formation supérieure BAC + 4 (Droit, Sciences-Eco), vous bénéficiez d'une solide expérience de l'administration des Affaires Sociales dans une collectivité locale, connaissez parfaitement les différents partenaires avec lesquels vos missions vous amèneront à dialoguer.

Bon généraliste, vous êtes une personne de communication, un manager moderne, un gestionnaire efficace. Votre rigueur, votre diplomatie et votre sens du terrain sont les garants de votre réussite dans ce poste.

LIGHT

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la réf 1882HL à notre Conseil P. PREVOST LIGHT - 5/7 rue Braconnier - 92366 MEUDON LA FORET.

LTA AMP





Responsable du service juridique

Le SAN des PORTES de la BRIE Crée le poste de RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE (Attaché Territorial)

Sur le site d'Euro-Disney
A 30 km de Paris
5 Communes Rurales
Des Projets Ambitieux

■ Proche collaborateur du Directeur Général Adjoint, vous superviserez le service Juridique : rédaction des rapports après commissions, études et notes sur les textes officiels, gestion des contrats d'assurances, suivi des contentieux.

■ Vos attributions vous amèneront à vous impliquer dans les projets de développement du SAN, notamment en matière d'acquisition foncière.

■ A 28-35 ans de formation supérieure, BAC + 4 (juridique, droit public/privé), vo[illegible] de plusieurs ann[illegible] Vos qu[illegible]

■ Votre autonomie et votre [illegible] réussir dans ce poste qui s'inscrit d[illegible]

■ Merci d'adresser CV + [illegible] sous réf. 1868[illegible] - LIGHT 5/7 [illegible]n la Forêt Cedex.

LIGHT

LTA AMP



91100 (+ DE 40 000 HABITANTS)

CREE UN POSTE DE

DIRECTEUR

Chargé de développer les services d'aide à la population

- Collaborateur direct du Secrétaire Général, vous serez directement associé à la création et, superviserez le service des gardes de ville placé sous l'autorité d'un chef de corps. Vous Impulserez les actions de médiation, valoriserez les missions des Intervenants sociaux et des conciliateurs de quartiers.
- GARANT de la politique de prévention, vous développerez les actions du Centre Communal de Prévention de la Délinquance, du Comité d'aide aux victimes et des permanences du juge pour enfants.
- Vous assurerez en outre un rôle d'INTERFACE entre partenaires Institutionnels (administration judiciaire et préfectorale, police nationale), élus, administrés et personnels de la mairie.
- Vous avez une bonne maîtrise des règles administratives et des circuits décisionnels d'une collectivité territoriale.
- Vos qualités relationnelles et votre diplomatie alliées à votre sens du service public et de la communication vous permettront de réussir à ce poste.
- Ce poste s'adresse à un titulaire, attaché ou directeur territorial.

LIGHT

Merci d'adresser votre candidature sous référence 1866 à notre conseil LIGHT
Myriam GUILLEMOIS - 5-7, rue Jeanne Braconnier
92366 Meudon-la-Forêt Cedex



Le C.O.G.I.M. : (Association loi 1901)

Conseil de Gestion des Installations Municipales de la ville de REIMS.
Véritable P.M.E de 150 personnes
13 équipements sportifs sur toute la ville (six piscines, deux patinoires...)
1,5 million d'entrées en 1992
CA : près de 40MF

recherche son Directeur Général

Directeur Général

Sous l'égide du Président de l'association, vous animerez l'équipe de direction (cinq collaborateurs), coordonnerez l'action des services et serez le maître d'oeuvre en matière d'organisation de manifestations d'envergure nationale. Vous développerez également les relations avec les clubs sportifs, les partenaires économiques (banques) et techniques (fournisseurs et services techniques municipaux) et prendrez en considération les attentes de la clientèle C.O.G.I.M

A 30/40 ans, de formation supérieure BAC + 4 (École Supérieure de Commerce), votre expérience du management et vos compétences en gestion unanimement reconnues vous permettront de dynamiser vos équipes et de mettre en place des indicateurs pertinents (contrôle financier, tableaux de bord...), afin d'élaborer une véritable prospective financière.

Homme de dossiers et de terrain, vous possédez, bien sûr une sensibilité particulièrement développée pour le sport et associerez les nécessités d'une gestion privée à l'éthique du service public

LIGHT

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la réf. 1908 à notre Conseil Philippe PREVOST - LIGHT - 5/7 rue Jeanne Bracannier - 92366 MEUDON LA FORET cedex

LTA AMP



LE DÉPARTEMENT DES YVELINES

1 300 000 habitants - 4 milliards de budget

recrute

son DIRECTEUR de l'ACTION SOCIALE

Collaborateur direct du Directeur Général
il aura la responsabilité des actions sociales, médico-sociales, et de la prévention.
A la tête d'une direction gérant un budget annuel de 1,2 milliard de francs et employant 1 000 collaborateurs
Il participera à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'une politique sociale ambitieuse et dynamique et à l'adaptation des structures de cette direction.
Ce poste conviendrait particulièremeot à un membre de l'Inspection Générale des affaires sociales, à un edministrateur civil ou à un edministrateur territorial.
Justifiant d'une expérieoce significative dans un poste de même nature, il sera ouvert au managemeot, et aura une solide maîtrise de la législation sociale.

De formatioo bac + 5 minimum,

il eura aptitude naturelle à la communication et eux relations humaines.

Merci d'adresser votre candidature
(lettre manuscrite, CV, photo) à
M. le Président du Conseil Général
Direction Géoérale des Services du Départemeot
Direction des Ressources Humaines et de l'Informatique
2, place André-Mignot
78012 VERSAILLES CEDEX
Pour tous renseignements, cootacter
M. Michel DELAMAIRE,
Directeur des Ressources Humaines et de l'Informatique
au 39-02-78-78 poste 32.50.

OFFICE DE TOURISME DU ROANNAIS
RECRUTEMENT DU DIRECTEUR

Objectifs :
- impulser et accompagner la restructuration de l'OTR dans le cadre d'une nouvelle politique touristique ;

Missions :
- collaboration étroite avec le président et le conseil d'administration ;
- conseil et assistance techniques auprès du district de l'agglomération roannaise ;

Profils :
- formation supérieure : BAC + 4 minimum ;
- connaissance indispensables du milieu touristique ;
- connaissance écrite et parlée d'au moins deux langues étrangères ;
- aptitude à l'encadrement et à l'animation d'une équipe ;

Candidature à adresser avec photo et prétentions, avant le 15 octobre 1993 à : Monsieur le Président de l'OTR, district de l'agglomération roannaise, 63, rue Jean-Jaurès, BP 5, 42311 Roanne Cedex



Dans le cadre de la mise en place de ***son contrat de ville***, Clichy recrute un

CHEF DE PROJET



Négociateur confirmé, vous disposez d'une formation supérieure, assortie d'une solide expérience "terrain" du développement social urbain.



Merci d'adresser votre candidature à P.O ARCHER sous référence CP/CL au Groupe TEN - Bourse des métiers du développement territorial - 93 rue de la Jonquière, 75017 PARIS.

DÉCALAGE HORAIRE

Les vives eaux de Seo-de-Urgel

Au pied des Pyrénées, à Seo-de-Urgel, deux éléments dominent la ville en abondance : le soleil et l'eau. Et deux hommes incarnent des pouvoirs qui coexistent en bonne intelligence. Le premier, évêque du lieu, est aussi le co-prince d'Andorre, la principauté à laquelle mène la vallée encaissée du *riu* Valira. Le second, Joan Genyet i Solé, rougirait de se voir surnommé « le dompteur de la Segre », l'autre rivière qui borde la ville. C'est pourtant ce socialiste catalan qui l'a apprivoisée, depuis sa première élection en 1982.

Cette année-là, la rivière qui coule au pied du massif du Cadi, celui qui donne son nom au fromage du pays, renommé dans toute l'Espagne, quitte son lit, s'étale sur 800 mètres de large au lieu des 20 mètres habituels. Une fois de plus, mais plus que de coutume, elle dévaste la cité.

Trop, c'est trop : la ville engage le combat, décide de la canaliser. Un vaste remembrement lui donnera en même temps la contrôle des terrains sur berges, achetés à bas prix, car ils étaient inondables. Ces sols conquis permettront de maîtriser l'expansion urbaine. Qui ne rime pas, comme trop souvent, avec le manque d'idées. Pour l'humour, il y a cette barrière qui protège un trottoir, près de la gare routière, décorée de « fausses » voitures garées, en réalité de plates façades découpées, à l'effet garanti.

Un parc unique au monde

Plus significatif est l'essai de respecter les traditions catalanes dans l'innovation. Les rues de la ville vieille, autour de l'évêché et d'un cloître admirable, se bordent-elles d'arcades protectrices en hiver, fraîches en été ? Les arcades seront au rendez-vous de la nouvelle grand-place en cours d'édification.

Quant au quatrième cloître de la ville, de loin le plus récent, il marque depuis trois ans l'entrée d'un nouveau parc, sur une idée de l'écrivain Luis Racionero. Ses piliers et murs ocre rappellent les volumes de ses prédécesseurs, le charme du passé. Son calme est sans âge, bienvenu. Mais le symbolique de ses chapiteaux ornés est celle du Bien et du Mal à l'approche de l'an 2000. Churchill, son melon et sa pipe, Marilyn Monroe toutes jupes dehors, Kennedy, s'y opposent à Franco, Mussolini ou Staline. Si Marx y figure, il s'agit de Groucho, et bien d'autres étoiles de cette fin de siècle.

Mais c'est encore autour de la Segre que les changements sont les plus marqués. La rivière a fait entrer la ville dans l'olympisme. La région était déjà renommée pour ses sports d'eau. Mais, en 1992, elle a abrité les épreuves de slalom en canoë-kayak, pour la première fois en compétition officielle.

Et elle s'est dotée d'un complexe comprenant des... remontées mécaniques d'embarcations. Un premier bassin d'eau calme, de 600 mètres de long, bordé d'arbres et d'une promenade qui permet l'entraînement au ski à roulettes, amène l'eau au départ du parc de Segre. Des vannes règlent alors le débit des deux couloirs, de compétition et d'initiation, qui ont été reconstitués avec des pierres de torrent, et parfois des obstacles amovibles. Après les tourbillons et les embruns de sa descente, le kayakiste peut « remonter » sur un tapis roulant vers les bassins d'initiation. Pelouses et gradins font du parc un lieu de promenade et de rendez-vous des pratiquants de rafting ou de la simple descente de torrent à la nage.

Une centrale hydraulique réversible turbine, en temps normal, de l'électricité, dont les revenus allègent les coûts du parc. Si besoin est, elle « remonte » l'eau et permet des compétitions toute l'année, même à l'étiage.

Unique au monde, le parc de la Segre a bénéficié du soutien de la généralité (région), de l'Etat, et de l'impulsion des JO. En somme, Joan Genyet, adepte lui-même du canoë, a su placer sa ville dans le courant des subventions olympiques, pour qu'elle slalome entre Histoire et modernité sans chavirer.

de notre envoyé spécial à Seo-de-Urgel
Michel Colonna d'Istria

DÉVELOPPEMENT LOCAL

VERS UN PARTENARIAT VILLE-ENTREPRISE

Contre le chômage, élus et patrons coopèrent sur des projets d'intérêt général

METTRE autour de la table des chefs d'entreprise et des responsables de collectivité locale pour trouver ensemble des solutions locales à des problèmes de chômage, d'éducation, d'aménagement de l'espace et de développement ne constitue plus un exploit.

Depuis que la crise s'est installée, de telles idées de partenariat germent dans la tête d'un certain nombre de responsables. *« Quand tout allait bien, chacun avait sa chasse gardée. Aujourd'hui, associer toutes les compétences pour trouver des solutions se justifie pleinement »*, confirme Jean-Louis Bassi, président de la région Champagne-Ardenne du Centre des jeunes dirigeants (CJD).

Les villes sont devenues particulièrement vulnérables aux restructurations sociales, souvent décidées hors de la région et qui peuvent entraîner de véritables phénomènes de déliquescence sociale. Les entreprises, elles, ont de plus en plus de difficultés à travailler dans un tissu social déstructuré. Pour Jean-Louis Bassi, l'intérêt à agir ensemble est évident : *« Le bon fonctionnement de l'entreprise dépend de l'état de santé de son environnement, et le développement de la cité est lié à la compétitivité des entreprises. »*

Un peu partout des expérimentations se mettent en place. Dès 1989, la Caisse des dépôts s'est intéressée au problème des quartiers, du logement des plus démunis et de l'insertion par l'économie. Elle est ainsi intervenue sur plus de 5 000 cas comme à Dreux (maisons de quartier, équipements de football, espaces verts) et à Saint-Denis (espaces de jeux pour les enfants, transformation de logements en bureaux).

Elle a évidemment été conduite à développer des liens avec tous les acteurs locaux (HLM, collectivités, associations), mais aussi avec les entreprises. Cherchant à renforcer son action locale (création de services de proximité, d'emplois, de projets...), elle développera sans doute le partenariat avec les responsables politiques.

Quartiers défavorisés

De son côté, le CJD multiplie les ouvertures. A Troyes (Aube), la section régionale travaille sur la création d'une structure de concertation avec les instances syndicales et politiques pour essayer de trouver des solutions locales au partage du travail. A Haguenau (Bas-Rhin), le CJD collabore à un centre d'animation, d'information et de relais économique (CAIRE), lieu d'échanges de compétences et dialogue sur le devenir de la ville entre tous les acteurs locaux (éducation nationale, organismes privés, responsables de formation continue, entreprises, associations). Enfin, exprimant leur désir d'intervenir sur les dossiers économiques traités par la municipalité, le CJD de Narbonne (Aude) a élaboré une charte définissant les règles de collaboration avec sept localités. Avec une volonté de participer à la définition d'une stratégie commune de la région, le document prévoit en particulier la concertation sur des projets d'intérêt général.

Engagée sur le terrain du retour au travail des exclus (*le Monde* du 28 avril), l'Association nationale des entreprises pour l'insertion, présidée par Philippe Frances (président du directoire de Darty) et qui réunit une trentaine d'entreprises et institutions, s'essaie aussi au partenariat avec les collectivités. *« Si notre vocation première est d'aider les personnes en difficulté, nous réfléchissons aujourd'hui à la manière dont une entreprise pourrait mettre son savoir-faire au service d'un quartier*, explique Roger Dutois, délégué général de l'association. *Evidemment, de telles actions ne sont envisageables qu'en collaboration avec les municipalités. »*

Dès 1992, des entreprises du BTP et des services ont signé des protocoles d'accord avec le secrétariat d'Etat à la ville pour le développement des quartiers défavorisés. Plusieurs actions sont prévues : amélioration des services de propreté urbaine, modernisation de l'éclairage public, logement, mais aussi création d'emplois locaux, aide à domicile aux personnes dépendantes, etc.

En fait, les signataires sortent de leur rôle technique pour aider les responsables locaux à concevoir des projets. C'est dans un tel cadre que la Lyonnaise des eaux va travailler avec la municipalité d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Des partenariats avec les entreprises d'insertion sont également à l'étude.

Investissements réciproques

Qu'elles en attendent ou non des retombées indirectes ou qu'il s'agisse de mécénat désintéressé, les firmes qui cherchent à nouer de tels partenariats sortent de leur logique purement industrielle et économique pour jouer un rôle d'acteur social responsable au sein de la cité. C'est l'*« entreprise citoyenne »* pour reprendre l'expression du CJD. L'approche est très différente de celle qui consiste, face aux enjeux de la mondialisation et à la dureté de la concurrence, à privilégier la survie économique à court terme. Ces expériences amorcent aussi un virage du côté des collectivités, trop longtemps habituées à travailler en solo sur les projets locaux.

Mais attention à ne pas tomber pour autant dans l'angélisme ! S'inscrivant dans un cadre nouveau, toutes ces initiatives se heurtent bien souvent à des malentendus ou à des difficultés techniques. D'autant qu'elles impliquent un investissement financier réciproque, qui, dans certains projets, est loin d'être négligeable. Et, dans tous les cas de figure, il faut d'abord vaincre les suspicions réciproques. Ainsi Nike, qui a participé à la construction ou à la rénovation d'une petite dizaine de terrains de basket dans des banlieues jugées difficiles (Sarcelles, Evry...), puis organisé des tournois de rue, a dû faire la preuve de sa bonne foi. *« Il a fallu surmonter les réticences de départ, car les municipalités se sont interrogées sur les motivations qui incitaient une multinationale à venir dans les banlieues*, explique Jacques Noé, responsable des relations extérieures de la filiale française. *Pour nous, le sport est simplement un moyen de lutter contre la dérive sociale. »*

A leur tour, les entreprises peuvent se demander si les collectivités qui les sollicitent ne cherchent pas tout bonnement à se décharger de leurs responsabilités ou à exploiter leurs capacités humaines... mais aussi financières. *« Il est donc important de clarifier d'emblée les objectifs réciproques et définir le rôle de chacun »*, souligne Florence Vidal, conseil en management et spécialisée sur ces questions de partenariat. Ce qui est loin d'être simple, car ces collaborations du troisième type heurtent bien souvent les habitudes des différents partenaires, tout en butant parfois sur des réglementations contraignantes, notamment dès qu'il s'agit de travaux publics. En outre, elles ne tolèrent guère l'amateurisme.

Catherine Lévi

A nos lecteurs

Le prochain article de notre série sur les villes frontières, consacré à Menton, paraîtra dans « le Monde-Heures locales » daté 10-11 octobre 1993.

